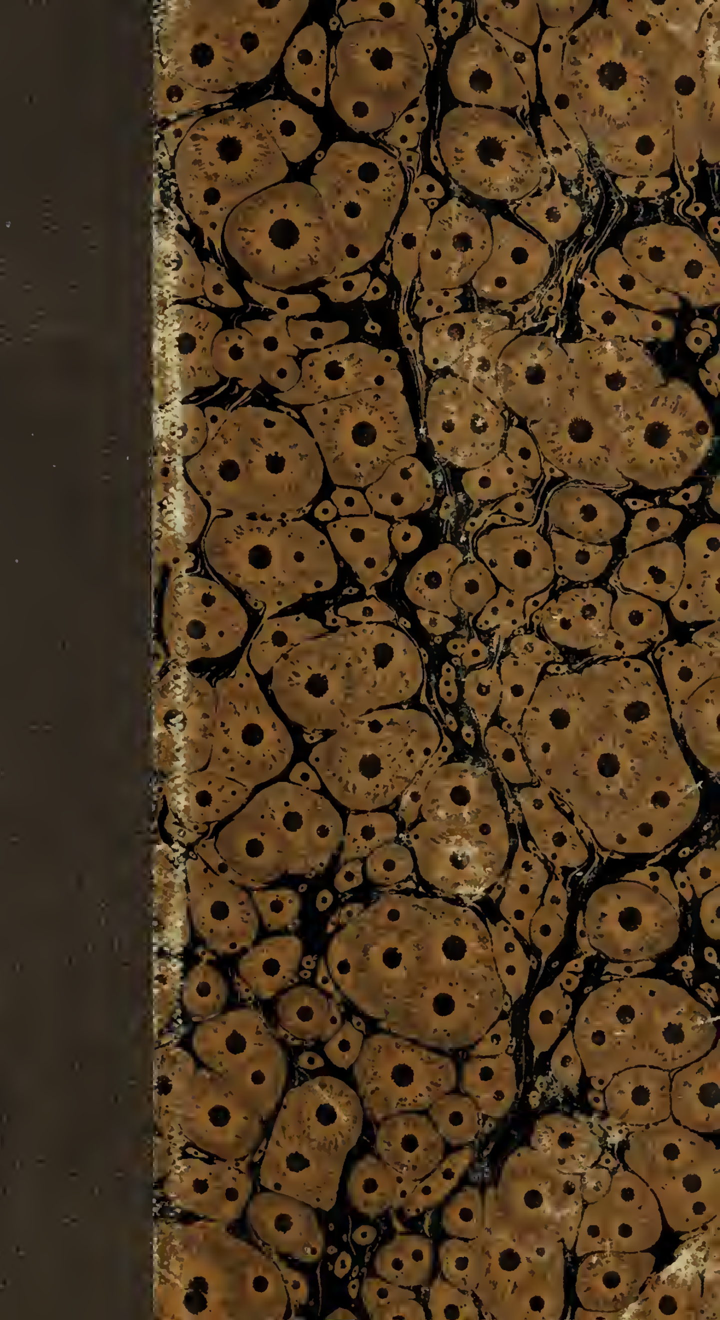


Baron A. DU CASSE

# SOUVENIRS

## D'UN AIDE DE CAMP

# DU ROI JÉROME

DEUXIÈME ÉDITION




PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, EDITEUR
12, *Rue des Pyramides*, 12

# SOUVENIRS

D'UN

AIDE DE CAMP DU ROI JÉROME

---

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

BARON A. DU CASSE

---

# SOUVENIRS

## D'UN AIDE DE CAMP

# DU ROI JÉROME




PARIS
NOUVELLE LIBRAIRIE PARISIENNE
ALBERT SAVINE, ÉDITEUR
12, *rue des Pyramides*, 12

1890

# AVANT-PROPOS

J'ai atteint l'âge de soixante-seize ans. Trente-quatre ans militaire, seize ans magistrat, j'ai été un assez bon officier d'état-major et un fort médiocre conseiller à la Cour des Comptes. Aide de camp d'un prince de la famille impériale (le vieux roi Jérôme, ex-souverain de Westphalie), sous la présidence du prince Louis-Napoléon et sous le second Empire, je me suis trouvé en contact avec presque tous les personnages influents

de cette époque : j'ai été à même de les juger et d'être témoin d'événements importants.

Une certaine facilité dont j'ai été doué par la nature pour écrire ; des circonstances qui m'ont permis d'étudier à fond la grande épopée du premier Empire m'ayant donné la possibilité de réunir d'importants documents, j'ai pu publier de nombreux et volumineux ouvrages qui ont fait connaître mon nom dans les lettres et comme historien.

Or, à la rédaction et à la publication de mes ouvrages historiques ou autres, se rattachent des faits, des anecdotes que, sur la fin de ma carrière, je me décide à mettre au jour, C'est une façon comme une autre d'écrire ses mémoires.

Peut-être ces souvenirs pourront-ils jeter

quelque clarté nouvelle sur les faits militaires et politiques de notre époque.

Je crois devoir déclarer, en terminant ce court avant-propos, que si je n'ai pas dit tout ce qui est à ma connaissance, tout ce que j'ai écrit est vrai.

Baron A. du Casse.

---

# SOUVENIRS

## D'UN AIDE DE CAMP DU ROI JÉROME

---

## CHAPITRE PREMIER

### L'AMIRAL DU CASSE

Quelques mots d'abord sur ma famille.

Elle remonte à l'amiral du Casse, marin célèbre qui vécut sous Louis XIV, fit de grandes choses, sauva l'Espagne, fut vice-amiral, chevalier de la Toison d'Or, et eut pour détracteur le fameux duc de Saint-Simon qui, dans ses peu véridiques *Mémoires*, lui consacra quelques pages complètement entachées de fausseté.

Je possède, dans mes papiers de famille, une généalogie avant et depuis l'illustre amiral, grâce à laquelle, il y a quelques années, mon fils,

autorisé à fouiller les archives du ministre de la marine, a pu écrire la vie de son ancêtre [1].

La famille du Casse est originaire du Languedoc.

Les du Casse étaient seigneurs de Larbous. Ils avaient pour armes : *D'azur à quatre branches en sautoir, anglantées de même.*

Nos armes sont : *D'or à la rencontre de cerf de sable*, et notre devise : *Fortis Longævus*. Une branche de la famille porta le nom de du Casse, sieurs de Lartigue. Bernard-Dominique, écuyer, sieur de Lartigue, mort en 1688, laissa de son mariage avec une Villemagan, Pierre du Casse, grand-croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, vice-amiral de France, chevalier de la Toison d'Or. Un de ses frères, Bernard du Casse, écuyer, sieur de Lartigue, marié à Marthe Saboulin en 1751 eut quatre fils et une fille.

[1] Ce volume, fort in-8 de 450 pages intitulé : L'AMIRAL DU CASSE, *chevalier de la Toison d'Or* (1646-1175) — *Etude sur la France maritime et coloniale, sous le règne de Louis XIV*, parut en 1876. Il a une certaine importance historique et eut du succès.

L'un de ses fils, Jacques-Xavier du Casse, né en 1773, est mon père, qui fut maréchal des camps et armées du roi, grand-officier de la Légion d'honneur, commandeur de Saint-Louis et baron.

---

## CHAPITRE II

LE GÉNÉRAL BARON DU CASSE. — LES PRINCES DE LA BRANCHE AINÉE A AMIENS. — LES D'ORLÉANS A ROUEN

Ce général baron du Casse était un rude homme, spirituel, caustique en diable, instruit, capable et excellent militaire. Après avoir fait toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire de 1792 à 1814, et gagné tous ses grades sur les champs de bataille, il prêta serment aux Bourbons de la branche aînée, se dévoua franchement à la légitimité, et montra à ses princes une fidélité à toute épreuve, fidélité dont rien ne put le faire départir, ni ses intérêts (car il n'était pas riche), ni ses opinions, car au fond il était libéral, par nature.

Fort jeune encore, il se trouva à Paris, pendant

l'exécrable journée du 10 août, et faillit périr sur l'échafaud. Pour échapper aux massacres des bourreaux, il revint dans son pays à Bayonne, gagna la frontière des Pyrénées et demanda un asile à la grande famille militaire. Il s'éleva promptement par son mérite et par son courage; aussi, à la création de la Légion d'honneur, bien que simple adjudant commandant (chef de bataillon), il fut un des premiers (le dixième) promu *officier* de l'ordre.

Se trouvant, en 1804, à Bourges, comme chef d'état-major de la division territoriale, il épousa dans cette ville, une jolie et aimable jeune personne, ma mère.

Lors de la campagne de Prusse et de Pologne, mon père, envoyé auprès du roi Louis, devint commandant de Rostock. Tandis qu'il occupait ce poste, on lui proposa une somme considérable, un million, s'il voulait fermer les yeux pendant la visite d'un bâtiment chargé de marchandises anglaises. Il refusa avec indignation et resta inexorablement fidèle à son devoir et à l'honneur.

Or donc, mon cher père, brave soldat, honnête homme, toujours prêt à fronder, fut souvent mis de côté, sous le premier Empire, à cause de ce penchant à la critique, surtout à la critique des actes du gouvernement. Il passa du service du roi Louis de Hollande à celui du Roi Jérôme de Westphalie. Il n'y resta pas longtemps. Employé comme colonel directeur du personnel au ministère de la guerre de Cassel, ces fonctions, dans ce royaume, loin de son pays, ne lui convenaient pas[1]; il revint en France en 1811, fut attaché à l'état-major du duc de Castiglione, et fit les guerres d'Espagne.

En 1814, lorsque Augereau partit pour prendre le commandement de l'armée de Lyon, il prit mon père, alors colonel, pour chef d'état-major général.

J'ai trouvé dans mes papiers de famille un court récit de cette campagne de l'armée de Lyon au moyen duquel j'ai publié un volume intitulé : *Opérations de l'armée de Lyon en* 1814.

[1] D'ailleurs, l'Empereur montrait de l'éloignement pour tous les officiers servant dans les Etats de ses frères.

Je me souviens d'avoir entendu maintes fois mon père parler de cette époque.

De ce qu'il racontait, non à moi, mais à des hommes de son âge, il est résulté dans mon esprit l'intime conviction qu'en 1814, le duc de Castiglione était décidé à tout, pour jouir en paix de sa belle fortune, et que sa fidélité à l'Empereur est fort contestable.

— Ce bougre-là, disait-il souvent devant son chef d'état-major, en parlant de Napoléon : il nous donne des dotations, des traitements énormes et nous n'en pouvons jamais jouir. Cela nous avance pardieu bien!...

Le 3 mars 1814, mon père fut nommé général de brigade. Après l'abdication, il fut chargé d'escorter la duchesse d'Orléans à Paris. Il écrivait alors à ma mère que la branche cadette n'avait qu'une idée, celle de remplacer sur le trône la branche aînée. Il ne se trompait guère, comme on a pu le voir depuis.

Lors du retour de l'île d'Elbe, mon père commandait le département du Var, à Toulon. Le gouvernement de la Provence était exercé par

Masséna qui, dans ses discours, s'était montré, jusqu'au débarquement de l'Empereur, le serviteur dévoué, le chaud partisan des Bourbons.

Tout à coup la nouvelle, la grande nouvelle du retour se répand. Masséna l'apprend, réunit les officiers des corps sous ses ordres et leur prêche l'amour de l'Empereur.

Mon père, indigné, lui demande tout haut ce que signifie un pareil changement de conduite un semblable langage, une telle palinodie.

Masséna, furieux, le pousse dans son cabinet, en s'écriant :

— Mais, malheureux, tu veux donc te faire fusiller ?

Mon père faillit d'abord être écharpé, ensuite fusillé. Les troupes à Toulon, ayant embrassé la cause de l'Empereur et apprenant la résistance du général du Casse, voulurent le massacrer. Des soldats ivres, le sabre à la main, envahirent sa demeure. Il fut sauvé par son hôtesse, femme courageuse, qui parvint à le dérober à la fureur des assassins.

Le duc de Rivière, ambassadeur à Constan-

tinople, prêt à partir sur un bâtiment pour se rendre à son poste, voulut emmener ma famille, mais ma mère qui avait deux fils dont l'un (c'était moi) était en nourrice dans le Berry, ne consentit pas à quitter la France.

Mon père dut se cacher pour échapper à un danger non moins terrible que celui dont il venait d'être menacé. L'Empereur avait été furieux du fameux ordre du jour d'Augereau à son armée en 1814 dans lequel le maréchal avait été jusqu'à dire en parlant de Napoléon qu'*il n'avait pas su mourir en soldat*[1]. Il attribuait en partie cet ordre à mon père, prétendant que le duc de Castiglione était trop *bête* pour avoir inventé cela, et cependant l'idée était bien d'Augereau. Il détestait donc mon père,

[1] Cet ordre ou plutôt cette proclamation d'Augereau à ses soldats, est datée du 16 avril 1814.

En voici le dernier paragraphe :

« Soldats, vous êtes déliés de vos serments ; vous l'êtes par la nation en qui réside la souveraineté ; vous l'êtes encore s'il était nécessaire par l'abdication même d'un homme qui, après avoir immolé des milliers de victimes à sa cruelle ambition, *n'a pas su mourir en soldat.* »

qu'il avait proscrit. Si le général ne se fût pas réfugié, pendant les Cent-Jours, au fond des montagnes de l'Auvergne, chez des amis, il est probable qu'il eût passé un fort mauvais quart d'heure. Sa Majesté Napoléon I$^{er}$ ne plaisantait pas en pareille occurrence. Ce que c'est que de nous ! Tandis que le général du Casse, en 1815, était obligé de se cacher, un autre général, Girard, commandait l'avant-garde de la petite armée impériale, depuis Grenoble, menaçant de faire fusiller tout ce qui, sur son passage, ne faisait pas profession pour l'Empereur de sentiments fanatiques, à ce point que Napoléon lui écrivit, dit-on, de se modérer.

Or, ce général Girard, grièvement blessé trois mois plus tard, en enlevant la position de Ligny à la tête de sa division, et en assurant la victoire de Fleurus, nommé duc de Ligny la veille de sa mort, eut une fille qui naquit six mois après le décès de son père. Cette fille épousa, par la suite, votre très humble serviteur, le fils de ce général du Casse, le fidèle des Bourbons. Ce fils, en partie à cause de sa femme, devint,

après 1848, l'aide de camp du dernier des frères de Napoléon I<sup>er</sup>, le roi Jérôme.

Ainsi va le monde.

Mon père avait montré assez de dévouement à la famille des Bourbons pour espérer qu'on lui en tiendrait compte, Louis XVIII crut s'acquitter par un titre de baron. Il voulut même octroyer la couronne de comte au général qui, n'étant pas riche, la refusa, attendu que les frais de chancellerie étaient considérables.

En 1816, mon père eut le commandement de la Nièvre. C'est à Nevers que je rejoignis ma famille à ma sortie de nourrice. Nous ne restâmes pas longtemps dans cette ville, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, ayant fait décider la diminution du cadre de l'état-major général, trouva tout simple d'ôter à mon père son commandement.

La Dauphine aimait et appréciait mon père.

Quelques mois auparavant, lors de sa réception à Nevers, elle était entrée dans le salon de la préfecture où se trouvaient réunis les officiers de la garnison et les autorités. Elevant

la voix et s'adressant au corps des chasseurs de l'Isère : — « Vous êtes bien heureux, messieurs, dit-elle, d'être sous les ordres du général du Casse ; c'est le modèle de l'honneur et de la fidélité. »

Cet incident poussa ma mère à faire une démarche près de la Dauphine.

On comprend quel fut l'étonnement de Son Altesse, la femme des souvenirs, la protectrice des hommes dévoués à sa famille, en apprenant que l'un des premiers officiers généraux, mis de côté par le ministre de la guerre, avait été celui qu'elle citait naguère comme modèle d'honneur et de fidélité ; aussi exigea-t-elle du duc d'Angoulême une inspection générale pour mon père, en attendant qu'il pût avoir un commandement.

En 1819, les désirs de la Dauphine furent accomplis ; le général du Casse eut enfin un commandement. Il fut envoyé à Amiens où il succéda au prince de Croy-Solre.

A plusieurs reprises, il commanda par intérim la division militaire en l'absence du général

Rivaud. Toujours on le désigna comme l'officier général le plus actif, le plus entendu et aussi comme le plus intraitable à l'endroit de la discipline.

Mon père n'admettait aucune tolérance dans la tenue militaire des officiers de troupe qui, dans son commandement, devaient toujours être en tenue régulière, matin et soir.

Un jour il voit passer sous ses fenêtres deux jeunes officiers dont l'un d'infanterie légère, nommé Paira, l'autre de chasseurs à cheval, M. de Bonnemains, mort récemment général de division. Le premier avait des bottes éperonnées, le second des bottes sans éperons. Le lendemain, l'ordre de la subdivision portait :

« M. le sous-lieutenant Paira gardera les arrêts vingt-quatre heures pour s'être promené avec des bottes à éperons étant officier d'infanterie ; M. le sous-lieutenant de Bonnemains gardera les arrêts vingt-quatre heures pour s'être montré avec des bottes sans éperons, étant officier de cavalerie. »

Les divers ministres qui se succédèrent con-

sidéraient le général du Casse comme leur meilleur commandant de subdivision. Tout semblait le désigner pour le grade supérieur mais la révolution de 1830 arriva sans que cette juste récompense de ses services lui fut accordée.

Mon père, ainsi que je l'ai dit, était plein d'esprit, d'un esprit caustique qui le faisait redouter des plus hauts personnages. Ainsi il ne pouvait voir le duc d'Angoulême, sans avoir à l'instant même une irrésistible démangeaison de se moquer de l'Altesse Royale dont la démarche prêtait souvent au ridicule. Le prince avait encore le tort de se prendre au sérieux comme militaire. Par contre, il était plein de bonté.

Le général ne pouvait se décider à se rendre à la Cour. Une seule fois, ma mère l'y détermina.

C'était en mai 1830. Il avait des intérêts de famille à Bayonne, son pays natal, et désirait y aller comme inspecteur général. Il fut trouver le Dauphin, lui exposa la faveur qu'il sollicitait après dix-sept années de grade.

Le Dauphin, tout en se grattant le bas des reins, suivant sa louable habitude, lui déclara qu'ayant beaucoup à faire pour les généraux de *son* armée du Trocadéro, il ne pouvait accéder à sa demande.

Mon père le suivait, en l'imitant, comme malgré lui. Bientôt la colère lui monte au visage, et s'arrêtant devant le prince :

— Votre Altesse, s'écrie-t-il, prétend connaître ses devoirs, moi je prétends connaître mes droits. Où étaient donc vos généraux de l'armée du Trocadéro, lorsqu'en 1815, seul à Toulon, j'exposais mes jours, par fidélité à votre famille? J'ai dix-sept années de grades; j'ai conquis tous ces grades y compris celui de général, sur les champs de bataille de la Révolution et de l'Empire, sous l'*autre*[1], et je ne dois rien à la Restauration, je ne lui devrai rien, car je ne lui demanderai rien à l'avenir.

Puis, saluant brusquement, il quitta le salon

[1] C'est ainsi que par ironie on désignait l'Empereur, à la cour des Tuileries.

du Dauphin frappant la porte avec une violence telle que l'huissier en fut tout ébahi.

En sortant, il rencontra la Dauphine et lui raconta la scène qui venait d'avoir lieu.

La princesse l'engagea à voir le roi.

Charles X reçut le général avec sa bienveillance et son sourire accoutumés, mais le renvoya impitoyablement au Dauphin, disant qu'il ne se mêlait pas des affaires de l'armée.

Le bon roi était passablement borné et encore plus entêté.

— Sire, lui dit mon père, votre illustre aïeul, Henri IV, de glorieuse mémoire, disait qu'il se plaçait au milieu de ses amis, et que de là, il tendait une main secourable à ses ennemis ; vous, c'est différent, vous vous placez au milieu de vos ennemis, et de là, vous ne tendez même pas une main secourable à vos amis. Je désire vivement qu'il ne vous advienne aucun désagrément de cette façon d'agir.

Là-dessus, mon père quitta pour toujours les Tuileries, bien décidé à ne plus y revenir, et

quasi honteux de la première et seule démarche qu'il ait voulu faire.

On avait cependant nommé au grade de lieutenant général une foule de maréchaux de camp moins anciens, ayant bien moins de services de guerre que lui, et nullement dévoués aux Bourbons, ainsi qu'ils le prouvèrent bientôt.

Le Dauphin, Charles X, la duchesse de Berry, le ministre, M. le duc de Clermont-Tonnerre, vinrent à plusieurs reprises à Amiens et à Rouen, pendant que mon père y commandait. La famille d'Orléans, se rendant au château d'Eu, passait aussi chaque année par la Normandie.

Mon père se borna à rendre aux premiers les honneurs dus à leur rang, sans montrer le moindre esprit de courtisanerie. Quant aux Orléans, jamais il ne voulut aller les recevoir, lorsqu'ils traversaient incognito son commandement, bien qu'il n'ignorât pas le plaisir que leur faisaient les hommages qu'on leur rendait.

Mon père détestait et méprisait les Orléans. Rien ne pouvait lui ôter de l'esprit qu'ils ne

songeassent à confisquer, à leur profit, l'héritage de leurs aînés. Mon père, comme on voit, jugeait assez bien son monde.

Quoique je fusse fort jeune, je me souviens de plusieurs incidents des visites princières.

Un jour que la duchesse de Berry était venue à Rouen, accompagnée du duc de Lévis, dont la prétention était de descendre de la tribu de son nom, le duc se fit attendre au déjeuner de la princesse. Le préfet, à qui on avait dit que le duc était allé voir la cathédrale, exprimait ses regrets de n'avoir pas connu l'intention du favori de la princesse, craignant qu'il ne trouvât les portes closes.

— C'est fâcheux, dit la duchesse de Berry.

— Bah ! s'écria mon père, que votre Altesse Royale se rassure et déjeune tranquille, le duc se fera toujours bien ouvrir par sa cousine, la sainte Vierge.

Le propos fut redit à M. de Lévis, qui au lieu d'en rire fit la moue.

Je me souviens d'une anecdote assez amusante. relative au passage de Charles X à

Amiens et qui, racontée à ce prince, le fit beaucoup rire.

Le maire de la ville, nommé M. Daveluy-Ballincourt, homme des plus aimables, très légitimiste et des plus simples, devait aller, selon le cérémonial exigé en pareille occurrence, au-devant du roi et, lui présentant les clés de la cité, sur un plat de vermeil, lui adresser un discours.

Embarrassé de ce qu'il devait dire à Charles X, il demanda conseil à mon père qui, en présence des autorités civiles et militaires assemblées pour s'entendre sur la réception, dit au maire :

— Mais vous avez une chose bien simple à faire, c'est de dire au roi, en lui présentant les clés : « Sire, j'ai l'honneur de déposer aux mains de Votre Majesté les clés de sa bonne ville d'Amiens, je la supplie d'en chercher les portes. »

En effet, Amiens n'avait ni mur d'enceinte, ni portes, mais seulement une citadelle dominant la ville.

Au passage de Charles X à Amiens, je fus au bal donné en l'honneur du roi.

J'étais à côté de ma mère, alors encore fort belle et ayant la fraîcheur d'une femme de vingt-cinq ans. Le préfet voulut la nommer au roi.

— Oh ! dit Charles X, c'est inutile, madame du Casse est pour nous une vieille connaissance.

Alors, en lui prenant affectueusement la main, il m'aperçut, se baissa et m'embrassa avec la plus grande bonté.

Les salles du bal, fort bien décorées, étaient toutes couvertes d'inscriptions, en vers à l'honneur de la famille royale. Or, ces vers, ces inscriptions étaient dues à la plume toute libérale, toute napoléonienne du bon Liadières, alors capitaine du génie, l'homme d'opposition, le poète tragique qui devait, plus tard, devenir député et aide de camp du roi Louis-Philippe.

Liadières était un poète d'infiniment d'esprit, disant d'un air tragique, taciturne, les choses les plus gaies. Mordu du mal de Thalie, il s'occupait beaucoup plus des Muses que des remparts et de la citadelle d'Amiens. Mon père

l'aimait beaucoup ; ils avaient les mêmes idées. Les ministres avaient beau défendre au capitaine du génie les abords du Théâtre-Français et le séjour de Paris, le général, du reste fort coulant sur les congés, pour les officiers sous ses ordres, trouvait toujours moyen de soustraire le bon Liadières aux prescriptions sévères du ministre.

Liadières a toujours été pour moi et pour ma famille un excellent ami.

Je me souviens encore de la peur qu'il me faisait, lorsqu'il venait dans le salon de ma mère, lire de son air tragique ses tragiques tragédies. Assis sur un tabouret aux pieds de l'excellente femme, je cachais mon blond visage entre ses genoux, n'osant lever mes yeux sur le terrible dramaturge.

Malgré son indulgence pour Liadières et sa générosité en matière de congés lorsque le service n'en devait pas souffrir, mon père, je l'ai dit, maintenait sévèrement la discipline dans les corps placés sous ses ordres. Cependant il ne tolérait pas les abus d'autorité.

Je me souviens des deux faits suivants, qui me frappèrent quoique je fusse bien jeune.

En 1827, le régiment des cuirassiers de Berry vint tenir garnison à Amiens. Ce magnifique corps, dans lequel se trouvaient comme officiers les trois fils du duc de Feltre, l'un capitaine, les deux autres sous-lieutenants, était commandé par un colonel nommé Burggraff, espèce de sauvage d'une dureté révoltante, que mon père ne tarda pas à apprécier à sa juste valeur et dont il eut soin de déjouer, en toute circonstance, la conduite dure et injuste.

Un dimanche, après la messe, mon père dit aux officiers de cuirassiers : « Messieurs, suivez moi à la cidatelle. » Aussitôt il voit le colonel appeler un de ses adjudants, lui donner un ordre et ce dernier s'éloigner. Il l'appelle. « Adjudant, restez auprès de moi. »

On arrive à la cidatelle ; mon père se fait ouvrir toutes les portes, lève les punitions et, avisant une casemate fermée, donne l'ordre de l'ouvrir. On ne trouve pas les clés. «Enfoncez la porte, » ordonne-t-il.

Dans un petit cachot étroit, humide, sans paille, il trouve deux cuirassiers à moitié morts.

— Pourquoi ces hommes sont-ils ici, dit-il d'un ton sévère au colonel ; j'ai mis en interdit cette prison malsaine. Envoyez ces pauvres cavaliers à l'hôpital. Colonel, vous garderez quinze jours les arrêts de rigueur : je ferai prendre votre sabre.

Une autre fois, un capitaine, M. de Merlemont, vient demander deux jours de congé au colonel qui les lui refuse. Mon père l'apprend. Il venait d'accorder une permission de huit jours à M. de Burggraff ; il la retire en lui disant : « Un chef de corps est plus indispensable à son régiment qu'un simple capitaine en second. »

Le capitaine eut son congé et alors mon père accorda les huit jours au colonel.

Ce colonel était si détesté de son régiment qu'il fut l'objet d'une lettre collective signée de MM. les officiers des cuirassiers du Berry.

Mon père se trouvait alors à Rouen (c'était en juillet 1826), où il remplaçait, comme le plus

ancien brigadier, son divisionnaire, le général Rivaud, comte de la Raffinière.

Il apprit par le lieutenant du roi d'Amiens, le chevalier de Solilhac, qu'un général, M. d'Aumont, avait été envoyé de Paris, par le ministre, pour connaître de cette faute des officiers de Berry contre la discipline.

Voici la lettre amusante et spirituelle de M. de Solilhac. On pourrait en faire un acte à ajouter au joli vaudeville des *Inconvénients de la diligence :*

« Amiens, ce 6 juillet 1826.

« Mon général,

« Je viens vous témoigner combien j'ai été touché du bon accueil que j'ai reçu à Rouen de vous et de M^me^ la baronne; vous m'avez comblé de bontés, l'un et l'autre, et je me suis trouvé heureux d'éprouver que les sentiments d'affection et de dévouement que je vous porte étaient payés d'un retour qui m'est bien précieux.

« Le général d'Aumont est à Amiens depuis quatre heures du matin; il y est avec une mission relative à la lettre des officiers de Berry. Il est à craindre que cette affaire ne prenne une mauvaise tournure pour eux. Quant à moi, j'ai rendu bon témoignage de la conduite de ces officiers et du régiment. J'ai dit au lieutenant général que le colonel était loin d'avoir laissé des regrets dans les différents corps qui avaient été sous ses ordres, et qu'il était bien fâcheux pour un régiment d'avoir à sa tête un chef qui, par sa dureté et ses formes acerbes, provoquait l'animadversion de l'officier et du soldat.

« J'ai rencontré dans mon voyage les inconvénients et les vicissitudes de la diligence. Mon camarade du coupé était un plaideur qu'à son costume on aurait pris pour un prêtre constitutionnel de 93 ; il allait soutenir à Neufchâtel un procès contre un M. de Hollande, d'Amiens, qui lui réclamait une dette, et auquel lui-même présentait une quittance que l'on repoussait comme fausse. Il me donna son mémoire à lire

et je ne l'eus pas plutôt parcouru que je mis bien vite dans ma poche mon sac d'argent que j'avais placé dans la poche de la voiture ; il me témoigna avec humeur son mécontentement de cette précaution ; je lui répondis : « Monsieur, j'ai lu votre mémoire. »

« Nous eûmes ensuite au milieu de la nuit la chute du postillon et de son porteur qui faillirent être écrasés par la voiture. Le postillon entra dans l'intérieur et un jeune homme de bonne volonté s'empara des rênes du gouvernement. Enfin, à mon arrivée, j'appris que mes effets s'étaient trompés de chemin et qu'ils avaient pris la route ou de Lille ou de Calais ou de la Savoie... peut-être celle du pays. Je me suis mis en réclamation.

« Bonjour, mon général, offrez mes respects à M^me^ la baronne. Calonne sera à Rouen lundi ou mardi.

« Je suis avec respect et entier dévouement,

« Votre serviteur,

« De Solilhac. »

« *P.-S.* Tous les lieutenants et sous-lieutenants de Berry sont alternativement aux arrêts de rigueur. — Colleteau et le plus ancien sous-lieutenant sont réformés sans traitement. »

Les officiers du régiment furent punis ; mais le colonel fut mis d'office à la retraite.

---

# CHAPITRE III

## LA RÉVOLUTION DE 1830 A AMIENS

La révolution de 1830 arriva, mon père montra une grande vigueur et put maintenir la ville d'Amiens sans avoir à répandre de sang. Son énergie empêcha toute collision entre les troupes et le peuple.

Le régiment d'infanterie (le 38e, je crois), alors en garnison dans la capitale de la Picardie, avait deux bataillons au camp de Saint-Omer; il ne restait en ville qu'un faible bataillon de dépôt, plus deux escadrons de chasseurs à cheval (du 2e); et aussi deux beaux escadrons de carabiniers commandés par un vigoureux et loyal officier, M. le comte d'Auberville, neveu, au même degré que mon père, de l'amiral du Casse.

Dès que les Ordonnances parurent, mon père comprit ce qui allait se passer, et le danger qui menaçait la famille royale, si elle ne montrait une fermeté qui n'était guère le propre du caractère des hommes, chez les Bourbons de la branche aînée. La duchesse d'Angoulême, la duchesse de Berry étaient femmes à monter à cheval, à donner des ordres, à braver la fureur populaire, à se faire tuer bravement au poste de l'honneur, mais Charles X, mais le Dauphin, — quoique ce dernier fût certainement plein de bravoure sur un champ de bataille, — étaient incapables de comprendre qu'on leur résistât, bien plus incapables d'organiser une bonne défense et de donner les ordres nécessaires pour briser le flot populaire.

Bientôt, les diligences arrivèrent de Paris avec le drapeau tricolore, les voyageurs en descendirent ornés de la cocarde adoptée par lespartisans de la révolution. La préfecture s'émut et demanda des troupes pour garder chaque point de la cité.

Mon père, fort bon officier, ayant l'habitude

de la guerre, vit bien que, s'il accédait aux sollicitations des autorités civiles et religieuses, il éparpillerait le peu de troupes qu'il avait en main, et compromettrait leur salut. Il refusa net toutes les demandes, et concentra son bataillon, ses escadrons avec deux pièces de campagne qu'il avait, sur la place de Périgord au centre de la ville. La bourgeoisie et le peuple lui envoyèrent une députation pour lui demander de confier les postes à la garde nationale. Le général du Casse savait qu'il avait trop peu de monde pour se maintenir au centre d'une cité de quarante mille âmes; il se décida à se replier sur la cidatelle.

Il écrivit en même temps au colonel du Rocheret [1], à Saint-Omer, commandant le régiment d'infanterie ayant son bataillon de dépôt à Amiens, que si le général commandant le camp voulait marcher sur Paris, il n'avait qu'à passer par Amiens, que la citadelle lui serait

[1] Devenu général de division et ministre de la guerre, sous le roi Louis-Philippe. En 1830, ce colonel voulait donner sa démission; mon père l'en dissuada.

ouverte et qu'il se joindrait alors à lui avec les forces dont il disposait.

Là-dessus, il se mit à la tête de ses soldats, déclarant qu'il allait sortir de la place et prendre position à la citadelle. On voulut s'opposer à ce projet, il fit une démonstration, ordonna, en face de la population qui entourait son monde, de charger les pièces ; puis, tambour battant, drapeau blanc déployé, il se mit en marche par le faubourg Saint-Leu, le faubourg populeux par excellence, le faubourg dangereux de la ville dans un moment d'effervescence. Il s'ouvrit ainsi un passage qu'on n'osa lui disputer, en voyant son attitude résolue.

Lorsqu'il fut arrivé avec sa troupe au-dessus de la citadelle qui domine la ville et enfile ce long faubourg, il sut que les Amiénois voulaient le prendre par la famine. Mon père envoya un officier dire à la municipalité que si, une heure après son message, il n'avait pas double ration de vivres pour ses hommes et pour ses chevaux, il brûlait le faubourg, ajoutant que, la ville brûlée, il s'en irait ailleurs avec ses

troupes. Comme on le savait homme à effectuer sa menace, à l'heure dite, on s'empressa de lui fournir tout ce qu'il voulut et la ville resta calme.

Le général du Casse se maintint plusieurs jours en position, attendant toujours l'arrivée du camp de Saint-Omer pour marcher sur Paris, ou bien des ordres du ministre; mais ni le camp, ni le ministre ne donnèrent signe de vie. Un beau matin, il trouva au *Moniteur* sa mise à la réforme, par ordonnance du nouveau roi Louis-Philippe. En outre, quelques sous-officiers de chasseurs témoignèrent le désir de changer leur cocarde blanche pour la cocarde tricolore. Mon père rassembla ses troupes, laissa les sous-officiers qui le voudraient libres de s'éloigner du corps et de changer de cocarde. Puis il déclara que, n'étant plus rien, il allait remettre le commandement au plus ancien officier supérieur.

A cette nouvelle qui se répandit vite à Amiens, la troupe et les habitants se réunirent pour supplier le général de revenir en ville avec ses

soldats. Mon père y consentit, à la condition expresse de rentrer à son quartier général avec les couleurs blanches. Ainsi fut-il fait [1].

On était au commencement d'août.

Le nouveau ministre de la guerre envoya un ancien officier général en disponibilité depuis la chute de l'Empire, pour remplacer mon père, qui continua à résider à Amiens, accueilli, fêté, honoré comme jamais il ne l'avait été.

Deux députations d'Amiénois de toutes les conditions vinrent le supplier de permettre à la ville d'adresser au nouveau roi une pétition pour que son commandement lui fut conservé.

Le général refusa.

— J'ai depuis quinze ans, dit-il, après avoir juré fidélité, en 1814, aux Bourbons de la branche aînée, tenu religieusement mon serment, je n'irai pas sur la fin de ma carrière chanter la palinodie. Ce que fait la ville d'Amiens me touche profondément, mais je ne saurais

[1] Le général du Casse est sans contredit l'officier qui a déposé le dernier la cocarde blanche en 1830.

accepter son offre. J'ai droit à ma retraite ; je la prends.

Mon père ne vécut pas longtemps après la Révolution de Juillet; il mourut en 1836, à Bayonne, son pays natal, où il s'était retiré en 1831.

J'étais alors à l'école d'état-major et ne pus lui fermer les yeux.

---

## CHAPITRE IV

### LE GÉNÉRAL GIRARD, DUC DE LIGNY.
### MADAME GIRARD

La vie du général Girard, le héros de Lutzen et de Ligny, est trop connue pour que je la retrace; mon fils a d'ailleurs écrit sur lui un joli petit volume, *Le Volontaire de* 93, *général du premier Empire*, adopté par les bibliothèques de garnison et aujourd'hui épuisé.

Quelques mots seulement sur ma belle-mère, la duchesse de Ligny, morte en 1836, avant mon mariage avec sa plus jeune fille.

Mme Girard, que le jeune officier avait connu à Ancone, était une des plus belles personnes de l'Italie. On l'avait surnommée *la Perla*. Femme de beaucoup d'esprit, elle était fort estimée, mais peu aimée de Napoléon, qui n'exer-

çait pas sur elle la fascination qu'il cherchait à produire sur tout le monde. En voici un exemple.

Au moment du divorce, Napoléon s'étant permis de dire en italien à la baronne Girard, en souriant :

— Eh bien ! belle Perla, on dit que le général veut divorcer.

— Sire, lui répondit-elle très haut en français, le mauvais exemple est contagieux, mais le général est trop honnête pour le suivre.

Parole sanglante que Napoléon ne crut pas devoir relever.

Mme Girard recevait dans son salon tous les beaux esprits de l'époque impériale.

Lorsque Saint-Victor fit paraître son poème de l'*Espérance* qu'il dédia à la baronne, celle-ci lui écrivit :

De votre ouvrage la candeur,
Le sentiment et l'élégance,
Portent bien l'empreinte du cœur,
Et le cachet de l'espérance.

Saint-Victor lui répondit immédiatement :

Bien mieux qu'à moi, belle au parler si doux,
L'espérance vous est connue,
Car mille fois vous l'avez vue,
Avec l'amour, tomber à vos genoux.

Un autre poète, en lui envoyant un bouquet de roses pour le jour de sa fête, y joignit ces jolis vers :

Daigne accepter cette rose nouvelle ;
On nous dit que la rose, un jour,
Naquit du souffle de l'amour ;
Que le tien la rende plus belle
Et puisses-tu. dans l'âge du bonheur,
Dont elle est l'image fidèle,
N'avoir que des plaisirs purs comme sa fraîcheur,
Des chagrins passagers comme elle.

## CHAPITRE V

### MES PREMIÈRES ANNÉES. — MONSEIGNEUR DE BOMBELLES

Je suis né à Bourges en novembre 1813.

Dès mon bas âge, on me persuada ou je me persuadai que j'avais l'amour du noble métier des armes. Mes seuls joujoux étaient des soldats de plomb.

J'eus pour premier instructeur pour les exercices militaires ni plus ni moins qu'un prélat, Mgr de Bombelles, aumônier de la duchesse de Berry, père de Mme de Castelbajac, évêque d'Amiens et fort lié avec mon père.

Le marquis de Bombelles, ancien officier de hussards, entré dans les ordres après la mort de sa femme, avait conservé certaines allures militaires, et rien ne lui faisait plus de plaisir que de remémorer le temps où il était sous les

drapeaux. Il venait fréquemment à la maison. Lorsqu'il était seul avec ma famille, il parlait volontiers de ses campagnes. Nous racontant un jour une action de guerre, il se laissa aller à dire à propos d'un de sès anciens chefs : « Ce *bougre-là* avait peur. » Ce mot fit rire aux éclats mon père et ma mère. Le bon évêque s'excusa de son mieux, puis finit par rire lui-même de son animation.

Un matin, ayant à causer avec le général, il vint, et me trouva seul à mon piano.

— Ecoute, me dit-il, je vais t'apprendre un charmant air.

Il se mit alors à ma place et il exécuta une très jolie valse. Ma mère, qui se trouvait dans la pièce voisine, fort étonnée d'entendre mon instrument résonner d'une façon tout autre que quand je le tenais sous mes petits doigts, entra doucement et fit des compliments à Monseigneur sur le choix de ses *morceaux*.

— Ah ! Madame, j'en sais bien d'autres, répondit gaîment l'excellent prélat,... et des chansons ?....

Chaque fois que mon père avait quelque chose à envoyer à Monseigneur, j'étais le messager chargé de ce soin. J'allais toujours à l'évêché en uniforme et avec mon sabre et ma lance, ou mon petit fusil, Mgr de Bombelles me l'avait bien recommandé, car alors, pendant plus d'une demi-heure, il me faisait faire l'exercice, puis me bourrait de bonbons. Les principes que m'a donnés le bon évêque ne m'ont pas été inutiles, tant on retient facilement ce qu'on apprend quand on est jeune.

Mgr de Bombelles avait beaucoup d'esprit et d'originalité dans l'esprit.

Sortant un matin par la petite porte du jardin de l'évêché, il débouche dans une ruelle où une bonne femme, les jupons retroussés et toute accroupie, se soulageait de son mieux. A la vue de la soutane de l'évêque, elle veut se lever.

— Restez, restez, ma bonne, lui crie en riant le prélat, j'aime mieux voir la poule que l'œuf.

Un soir d'hiver, se trouvant dans le salon de la préfecture à Amiens, ne pouvant parvenir à

approcher de la cheminée où plusieurs habitants se chauffaient le bas des reins, leurs pans d'habits retroussés, et ne voulant pas demander qu'on lui fît place, il dit à mon père, de façon à être entendu :

— Mon cher général, je savais bien que les Picards ont la tête chaude, mais je ne savais pas qu'ils avaient le derrière froid.

Aussitôt on s'écarta en riant et il put se chauffer à son tour.

Mgr de Bombelles était adoré à Amiens. Lors de sa mort, toute la population lui rendit les derniers devoirs, assista à ses funérailles et le pleura du fond du cœur. Il était si simple et si bon. Il allait volontiers dans le monde, et je me rappelle parfaitement l'avoir vu à une petite soirée de la préfecture faire valser sa fille.

Son grand bonheur, quand il faisait ses tournées épiscopales dans lesquelles il était accompagné par les brigades de gendarmerie, était de descendre de voiture et de commander lui-même aux gendarmes les mouvements pour remettre le sabre et pour descendre de cheval.

Mgr de Bombelles fut mon premier instructeur pour les exercices du sabre et de la lance ; un vieux sous-officier d'infanterie m'apprit à manier, à connaître, à démonter, à remonter un fusil, et ces connaissances me furent très utiles lors de mon entrée à Saint-Cyr.

Au mois de septembre 1823, un beau matin, mon père reçut ma nomination à l'Ecole royale préparatoire de la Flèche, comme élève boursier, Ce fut la plus grande faveur que les Bourbons accordèrent à ma famille et en effet, je fus élevé, instruit, aux écoles de la Flèche et de Saint-Cyr, de dix à vingt ans, aux frais du roi, sans que mes parents eussent rien à payer pour mon éducation.

Mon père et moi partîmes, dans la diligence d'Amiens à Paris, pour nous rendre en octobre, à la Flèche. Ma séparation d'avec mon excellente mère que je n'avais jamais quittée depuis mon retour de nourrice, me coûta bien des larmes, mais je fus un peu consolé, lorsque j'appris qu'à l'école de la Flèche on ne pouvait apprendre le piano, ce piano maudit, objet de

l'aversion de mon jeune âge. Combien souvent depuis j'ai regretté mon talent naissant ou à naître !

De Paris au Mans, nous fîmes le trajet avec deux futurs camarades, et leurs mères, M^me^ Martenot de Cordoux, femme d'un des plus brillants colonels de la garde impériale à Waterloo, et dans le régiment duquel Napoléon se retira à la fin de la bataille, et M^me^ de Gaujal.

M^me^ Martenot était grosse ; elle me trouva si fort à son goût, rit tellement de mes saillies enfantines qu'elle dit à mon père que si elle accouchait d'un fils, elle l'appellerait comme moi, Albert.

Elle eut un fils en effet et le nomma Albert. J'ai retrouvé ce jeune homonyme capitaine au 3^e^ de zouaves en 1859, à la campagne d'Italie ; je le vis à un bivouac et lui appris que j'avais été son véritable parrain. Son frère aîné fut un de nos brillants colonels d'infanterie ; un autre frère, colonel d'état-major, passa dans la gendarmerie dont il fut un des chefs de légions, puis inspecteur général de cette arme.

M. de Gaujal, qui entra à la Flèche le même jour que Martenot et moi, devint colonel d'état-major, sous-chef de la garde, et mourut général de brigade pendant le siège de Strasbourg en 1870.

## CHAPITRE VI

### MES PREMIERS OUVRAGES

J'ai dit que j'avais épousé la fille du général baron Girard, duc de Ligny, mort après Waterloo. Le roi Jérôme avait beaucoup connu Girard, un des plus jeunes et des plus brillants divisionnaires du premier empire dont Napoléon avait dit à Sainte-Hélène : « Girard était petit de corps, mais grand par le cœur ; il m'eût remplacé Lannes. »

Le roi Jérôme me raconta un jour que, soupant avec Girard, la veille de la bataille de Ligny, il reçut tout à coup de l'Empereur une dépêche pressée ; c'était l'ordre, pour la division Girard, de marcher immédiatement sur Fleurus.

Girard se lève de table soucieux. — « Qu'as-

tu donc, lui dit Jérôme. — Sire, j'ai le pressentiment que je serai tué demain. — Bah ! combien as-tu de balles dans le corps. — Douze. — Eh bien ! quand on a reçu douze blessures pour la France, on est immortel. »

Girard, le lendemain, reçut trois balles en enlevant le village de Ligny et fut rapporté à Paris dans la voiture de l'Empereur. Il y mourut quelques jours plus tard ; il avait été fait duc de Ligny, la veille de sa mort, ainsi que le constate une lettre adressée par le ministre de la guerre à M^me^ Girard.

Le roi Jérôme avait donc une grande affection pour le duc. Mon mariage avec sa fille fut une des causes qui me firent attacher à sa personne. Je vais donner l'autre cause.

Depuis ma sortie des écoles, j'ai toujours trouvé un grand charme dans la culture des lettres ou, si l'on veut, j'ai toujours eu la manie d'écrire.

Un des premiers ouvrages que j'entrepris de rédiger, est un roman intitulé *Rambures*. Les vacances que j'obtenais étant à l'école de La

Flèche, les congés qui nous étaient accordés à Saint-Cyr et à l'école d'état-major, les trois établissements où je fis mes études, je les passais en grande partie — heureux temps! — auprès d'une noble famille, celle des Fontenilles dont le chef, le général Honoré, aide de camp du duc d'Angoulême, était un ami intime de mon père.

Les Fontenilles habitaient Paris l'hiver et l'été un vieux château de Picardie, nommé Rambures, magnifique résidence datant de l'invasion des Normands et située dans le Vimeux entre Abbeville et Blangy.

Le vieux castel, ayant appartenu pendant des siècles aux sires de Rambures alliés aux Laroche Fontenilles, légué au général marquis de Fontenilles, et admirablement restauré par lui, existe encore, debout, dans toute sa splendeur. Il sera la propriété du dernier des enfants du général qui a pris le titre de marquis de Rambures, ainsi que l'avait demandé par son testament M[me] de Sablé, dernière Fontenilles de la branche aînée, possesseur du vieux manoir, qui l'avait légué au général de Fontenilles.

J'y trouvais une belle bibliothèque et dans les vieux livres qu'elle renfermait, les chroniques de Froissart et de Monstrelet dans les pages desquelles il est souvent question du château de Rambures.

Cela me donna, un beau jour, la pensée d'essayer de composer un roman dans lequel je prendrais à tâche de décrire ce curieux manoir, le plus ancien, sans nul doute, de ceux qui existent encore en France ; et sur la table même du salon, j'écrivis mon petit ouvrage. Je le terminai en 1845, à Limoges, où j'étais aide de de camp du général baron Pougeard-Dulimbert, inspecteur général de gendarmerie, veuf de la fille du maréchal Jourdan.

Un des journaux de la ville, *l'Ordre*, qui avait alors pour rédacteur en chef le vicomte de la Guéronnière, par la suite un des plus habiles publicistes de notre temps, ayant bien voulu accueillir mon roman dans ses colonnes, je le lui donnai ; puis, profitant de l'impression, je le fis tirer à quelques centaines d'exemplaires que je distribuai à mes amis.

Ainsi vit le jour un de mes premiers livres. Par la suite, il fut réédité par la maison Michel Lévy en 1860, sous ce titre : *Le comte de Saint-Pol*, et sous le pseudonyme de Forville, que j'avais adopté pour ne pas avoir à demander au ministre de la guerre l'autorisation de me faire imprimer.

Un peu avant la mort du général Dulimbert, je fus attaché aux travaux topographiques de la carte de France.

J'avais trouvé, je l'ai déjà dit, dans les papiers laissés par mon père une courte relation manuscrite de la campagne de Lyon, en 1814, pendant laquelle il avait été nommé général et chef d'état-major du maréchal Augereau, duc de Castiglione. Je résolus, enhardi par le succès relatif de mon premier ouvrage, de rédiger un récit des opérations de l'armée de Lyon.

Je profitai de ma position au dépôt de la guerre pour demander au général baron Pelet, alors directeur de cet établissement, l'autorisation de faire des recherches dans les archives, pour combler les nombreuses lacunes du ma-

nuscrit de mon père. Le général me donna l'autorisation nécessaire et, après quelques mois d'études, je me mis au jour un travail intitulé : *Précis historique des opérations de l'armée de Lyon en 1814*, que le ministre m'autorisa à signer de mon nom. La librairie militaire de Corréard voulut bien lui donner l'hospitalité dans les colonnes de sa revue en 1849. Tiré à part, il parut ensuite en un volume de 350 pages avec documents à l'appui.

La première personne à laquelle je portai mon nouvel ouvrage fut naturellement le général baron Pelet qui, séance tenante, se mit à le parcourir curieusement. Au commencement du livre premier de la troisième partie, il lut les lettres du prince Eugène, le vice-roi d'Italie. Sa figure prit une expression des plus malveillantes et il me dit brusquement :

— Où avez-vous trouvé ces documents?

— Dans le manuscrit de mon père, répondis-je sans hésiter.

Cela n'était pas. Les lettres du prince Eugène en 1814, soigneusement cachées dans le bas

d'une armoire du dépôt de la guerre dont le chef des archives avait la clé, m'avaient été communiquées en secret par cet employé.

Or, ces lettres publiées dans mon histoire des opérations de l'armée de Lyon en 1814, et qui ont naturellement trouvé place encore dans *Mémoires du prince Eugène*, prouvaient jusqu'à l'évidence, la fausseté des assertions contenues dans un *Mémoire* dont je vais parler.

Quelques années avant la publication de mon livre, les généraux Pelet et d'Anthouard, le premier directeur du dépôt de la guerre, le second ancien aide de camp du prince Eugène, détestant l'un et l'autre le vice-roi pour des motifs différents, avaient eu l'audace de rédiger un *factum* injurieux pour la mémoire du chevaleresque prince Eugène.

Bien plus, Pelet avait eu l'infamie de faire classer cette pièce dans les archives historiques du dépôt de la guerre, comme un document authentique ; puis, l'ayant légèrement modifié, il l'avait inséré dans le *Spectateur militaire*, dont il était un des fondateurs, en même temps

qu'il faisait soigneusement cacher les lettres du prince. Or, ces lettres et celles de l'Empereur que publiait mon ouvrage et dont les originaux existaient au dépôt, réduisaient à néant les assertions mensongères du mémoire infâme de d'Anthouard.

Un mot sur le général Pelet, puisque son nom est venu sous ma plume. Quant au général d'Anthouard, j'aurai occasion d'en reparler quelque jour, à propos des *Mémoires du prince Eugène*.

Le général baron Pelet a mis son nom à un ouvrage important sur la campagne de 1809, qu'il avait faite auprès de Masséna; or, sa femme, plus que lui, était l'auteur de cet ouvrage.

Directeur du dépôt de la guerre sous le roi Louis-Philippe, c'était un homme assez ordinaire, peu instruit et dont l'intrigue plus que le mérite avait fait la fortune militaire. Plat courtisan de tous les régimes, il avait l'ambition d'attacher son nom au grand et magnifique ouvrage de la carte de France, carte levée par les officiers du corps d'état-major, et à laquelle

je travaillai pendant plusieurs années; il en pressait la terminaison avec plus de hâte d'arriver à une conclusion que d'intelligence. Cependant elle fut achevée seulement sous un autre général très capable, M. Blondel, du corps d'état-major.

En maintes circonstances, M. Pelet nous avait donné des preuves de sa parfaite ignorance de nos travaux, confondant parfois les hachures de nos levés avec des chemins ou des cours d'eau, et incapable de lire un plan topographique.

Très en faveur sous le gouvernement de Juillet, il avait brusquement tourné le dos aux Orléans, à la révolution de Février, pour se jeter à plat ventre dans le camp du président de la République, le prince Louis, et dans celui du second Empire. Il faisait valoir alors ses services sous Napoléon I$^{er}$, et se garda bien de revendiquer sa part dans l'infâme pamphlet contre le frère de la reine Hortense.

Détesté de tous les officiers qui l'approchaient, plein de vanité, il nous racontait un jour très sérieusement que chaque soir, en Espagne, il

mettait sur la table de nuit de Masséna, l'enfant chéri de la Victoire, un pli cacheté résumant les opérations que le maréchal devait faire le lendemain.

— Envoyé en mission pendant quelques jours, nous disait-il, je trouvai à mon retour que tout avait été mené de travers pendant ma courte absence. J'avais cependant eu soin, avant de partir, d'indiquer jour par jour ce qu'on devait faire. Mon étonnement cessa en voyant sur la table de Masséna mes lettres non décachetées.

Comme les exactions de Masséna avaient été dénoncées à Napoléon par le vice-roi d'Italie Eugène, l'aide de camp Pelet avait embrassé la cause de son général et voué une haine implacable au vice-roi. Aussi avait-il donné la main avec grand plaisir à l'affaire d'Anthouard.

Mais je reviens à mon *Précis historique des opérations de l'armée de Lyon en 1814*.

J'avais souvent entendu mon père faire le plus grand éloge du colonel de Cubières, qui, commandait en 1814, à l'armée de Lyon, le

18e léger. Le général du Casse considérait ce très jeune chef de corps comme un des hommes de guerre les plus éminents qu'il ait rencontrés.

Le colonel de Cubières était devenu général, puis ministre de la guerre. Compromis dans un procès célèbre (affaire Teste-Cubières), on s'était montré pour lui plus que sévère.

C'était un homme de beaucoup d'esprit, un officier des plus braves, éloquent orateur.

J'eus l'idée de lui écrire, j'entrai en relation avec lui et il voulut bien me donner des matériaux pour mon livre.

Je reçus en outre de lui plusieurs lettres curieuses.

Voici la première :

« Antiville, près Goderville (Seine-Inférieure).
Le 16 novembre 1848.

« Je reçois, mon cher capitaine, votre lettre du 14 ; la date de ma réponse vous fait voir que

je n'habite plus Paris et que je ne saurais en ce moment m'entretenir avec vous de vive voix de l'ouvrage auquel vous mettez la dernière main. Je n'ai point oublié le nom de M. le général du Casse, votre père, qui était chef de l'état-major de l'armée du maréchal Augereau où j'étais colonel du 18e régiment d'infanterie légère. Il est heureux que les documents recueillis par le général du Casse sur la Campagne de 1814 soient tombés dans les mains d'un officier capable d'en tirer parti et que cet officier soit son fils. Je suis très désireux de le seconder dans cette tâche honorable et utile pour l'armée ; mais je ne pourrais y parvenir qu'en faisant quelques recherches dans mes papiers et en recueillant mes souvenirs. Si vous pouvez attendre cinq ou six jours, ils me suffiront pour vous fournir quelques détails sur les combats de Voreppe et de Voiron où avec des soldats, à peine exercés, à peine habillés, nous luttions avec honneur, et quelquefois avec gloire, contre les masses de la coalition.

« Recevez l'assurance de mes sentiments affectueux pour la mémoire de Monsieur votre père et pour vous.

« CUBIÈRES. »

Au reçu de cette lettre, je m'empressai de répondre au général, le 27 novembre 1848, pour le remercier et lui accuser réception de plusieurs documents curieux qu'il avait bien voulu m'envoyer. Il m'écrivit de nouveau :

« Antiville, le 3 décembre 1848 (par Goderville).

« Mon cher capitaine, quand on fait un livre sérieux, il faut écrire sur les documents officiels qui portent seuls des dates certaines et qu'on doit admettre comme vrais dans leur ensemble, quand même ils ne mentionneraient que peu de détails sur les faits et sur les hommes.

« Les batailles ressemblent à une symphonie où chaque instrument concourt à l'effet général, bien que celui qui en joue s'imagine qu'on l'a entendu par-dessus tous les autres.

« Mon avis est que vous ne changiez rien à votre rédaction. La notice que je vous ai communiquée donne la couleur du temps et la teinte locale ; elle n'a pas d'autre mérite et il ne suffit pas pour que vous vous écartiez des sources certaines où vous devez puiser, tel est mon avis et je vous conseille de le suivre, dans votre intérêt d'auteur et pour que vous n'ayez pas à répondre à beaucoup de réclamations qui pourraient s'élever si votre ouvrage mettait quelqu'un en relief aux dépens des autres auteurs de la fin du drame impérial. Ce conseil, je l'ai donné il y a deux ans à Mauduit pour son *Histoire de la Grande Armée* [1]. Les épisodes militaires sont d'une nature fugitive ; ils sont souvent contestés par des témoins oculaires, uniquement parce qu'ils se trouvaient plus à droite ou plus à gauche du théâtre de l'action ou parce qu'ils ne pouvaient apprécier les mouvements qui se faisaient sous leurs yeux.

« Je trouve parfaitement simple que les rap-

[1] Mauduit était le rédacteur en chef de la *Sentinelle de l'Armée*.

ports des généraux Marchand et Dessaix n'aient fait aucune mention de moi ; les circonstances étaient alors si critiques, les inquiétudes de ces généraux devaient être si vives que leur esprit devait se préoccuper d'autre chose que des détails.

« Je vous engage donc à ne rien changer à ce que vous avez écrit ; mais, si vous croyez pouvoir ajouter quelques lignes en note, cette note pourrait trouver place au combat de Voreppe ; le nom du major Olivet mérite surtout d'être cité, lui et Roberjot étaient les deux officiers les plus intrépides et les plus intelligents de l'armée. Le dernier est mort. Olivet, chargé de gloires et d'années, est en retraite à Pau, où il manqua de mourir de chagrin en apprenant le malheur qui m'avait frappé.

« Je réponds aux questions contenues dans votre lettre du 27 novembre.

« 1° La brigade, que le général Marchand me confia à Chambéry ou pour le mouvement sur cette place, a été le plus souvent sous les ordres du général Dessaix, mais j'ai reçu fré-

quemment des ordres et des instructions directes du général Marchand.

« Je me suis trouvé à plusieurs reprises sous le commandement du général Serrant, que j'ai revu parfois sans qu'il me donnât des ordres. Je ne me rappelle pas s'il nous suivait dans le mouvement sur Genève ou s'il opérait à notre droite, mais je suis à peu près certain de ne l'avoir pas vu à Carrouge. Je me souviens parfaitement qu'il était souvent malade.

« J'ignore si les troupes confiées au général Serrant formaient la seconde brigade de la division Marchand ; je serais enclin à le supposer.

« Un général dont j'oublie le nom avait été annoncé pour commander la première brigade ; il était malade et très âgé et ne bougea pas de Grenoble.

« 2° Le général Marchand était à Frangy, je crois qu'il fut contraint de retourner à Grenoble avant le combat de Saint-Julien où je ne me rappelle pas l'avoir vu. Quant au général Dessaix, il commandait spécialement les levées en masse et se trouvait sur la droite au moment

où le 18e léger attaqua la ligne ennemie. Quand il nous eut rallié, je pris ses ordres, mais il ne voulut pas m'en donner pour suivre l'ennemi sur Carrouge ; je crois qu'il voulait consulter le général Marchand, mais le mouvement eut lieu comme par entraînement et pour ne pas laisser s'avancer seuls les paysans armés, qui avaient la présomption de croire qu'ils prendraient Genève.

« 3° La notice (celle qu'il m'avait envoyée) fait erreur quand elle dit que le 18e se maintint trois jours sous Carrouge (lisez vingt jours). C'est dans la nuit du 21 au 22 mars, que me parvint la nouvelle que le maréchal Augereau avait été battu à Limonest et que Lyon était ou devait être au pouvoir de l'ennemi. C'est le 22 que commença la retraite. Le 7 mars, le maréchal Augereau évacua la Franche-Comté ; nous l'apprîmes le 9, et de ce jour les difficultés de notre position augmentèrent avec les inquiétudes qu'elle nous inspirait.

« 4° Le général Dessaix n'a pu faire aucun rapport après le 23 mars, car, dès le 22, il avait

quitté l'armée, profitant du sauf-conduit que sa fille, mariée à Genève, lui apporta de la part du général Bubna. Est-il possible de croire qu'il eût rejoint plus tard les colonnes en retraite, et repris le commandement des troupes qui revinrent par Annecy, ainsi que l'écrit Vaudoncourt, c'est ce qui paraît impossible.

« Le général Dessaix était un homme énernique et plein d'élan devant l'ennemi ; rien ne m'étonna plus que de le trouver habillé en bourgeois et quittant l'armée sous le prétexte que l'Empereur était trahi. Je n'ai vu aucun de nos généraux, au moment de quitter Carrouge, et n'ai reçu d'ordres ni d'instructions de personne.

« Je ne sais absolument rien d'un combat qui aurait eu lieu le 24 près d'Albigny entre le général Serrant et la brigade Zeischmester, et c'est aussi la première fois qu'il est question pour moi d'une position prise à Chavanne par le général Dessaix, pour défendre la Maurienne, à moins que ce ne fût au début de l'invasion par les troupes de Bubna.

« Le général Marchand, sur qui reposait le soin d'une défense très étendue et qui avait à s'entendre avec le maréchal Augereau et même avec le vice-roi d'Italie, se tenait plus habituellement à Grenoble et à Chambéry. »

Le *Précis historique des opérations de l'armée de Lyon*, bien accueilli par la presse française et étrangère, fut pour moi un début heureux dans la carrière d'historien, car il fut la cause première des ouvrages importants qui me furent successivement confiés, ainsi qu'on va le voir.

Lorsqu'en 1849, le prince Louis devint président de la République, un de ses premiers actes fut de replacer son oncle Jérôme, l'ex-roi de Westphalie, sur le cadre de l'état-major général. Le dernier des frères de l'Empereur Napoléon I^er^ était le plus ancien divisionnaire de toutes les armées du monde. Il avait été promu à ce grade en 1806, au moment de la guerre contre la Prusse, et ayant commandé en chef un corps d'armée à la tête duquel il avait fait d'une façon brillante la campagne de Silésie, pris des villes fortes, gagné une ba-

taille, il était dans les conditions voulues par les règlements, pour être maintenu, sans limite d'âge, dans la première section du cadre d'activité. Il avait alors soixante-cinq ans ; non seulement le prince Louis lui rendit son grade, mais il le nomma gouverneur des Invalides, gardien des cendres de son frère, le chef de la dynastie.

A peine installé à l'hôtel des vieux soldats, Jérôme eut la pensée de faire rédiger l'histoire de la campagne de Silésie en 1806 et 1807.

Il voyait assez souvent le général Pelet, devenu courtisan des Bonaparte comme il l'avait été des Orléans et de Ledru-Rollin, comme il l'eût été de tout astre naissant. Le roi ayant parlé de son projet au directeur du dépôt de la guerre, ce dernier abonda dans son sens, promit de mettre les archives à la disposition de l'officier désigné pour faire le travail ; puis, ayant reconnu quelque mérite à mon volume sur la campagne de Lyon, il m'indiqua à l'Altesse impériale, comme parfaitement en état d'écrire l'ouvrage sur la Silésie.

Le roi, qui avait en outre appris par un de ses aides de camp, mon camarade, le capitaine de La Barre, que j'étais le fils du général du Casse, employé une année en Westphalie comme directeur du personnel au ministère de la guerre, que j'avais épousé la fille du duc de Ligny, qu'il avait particulièrement apprécié, le vieux roi me fit écrire de venir dîner aux Invalides avec ma femme, le soir même.

C'est à ce dîner que je vis pour la première fois son fils, le prince Napoléon. Pendant le repas, il chercha à me faire causer sur l'histoire du premier Empire, à m'interloquer, à m'intimider pour me tâter. J'avais été prévenu par son père et je répondis avec aplomb aux questions du prince. Il parut satisfait. Son père lui dit en sortant de table :

— Eh bien, Napoléon, tu as trouvé à qui parler ?

Il fut convenu séance tenante que, dès le lendemain, je viendrais aux Invalides prendre connaissance des documents que le roi avait dans ses papiers sur la campagne du 9e corps,

et que je compléterais ensuite ces documents au dépôt de la guerre.

Mon travail une fois bien préparé, mes pièces classées, les lacunes comblées, je rédigeai une préface que je soumis au prince Napoléon.

Nous eûmes chez lui, dans son petit appartement des Invalides, plusieurs séances, et je pus connaître alors l'admirable lucidité de mon collaborateur, sa haute intelligence, la facilité avec laquelle il débrouillait, en un clin d'œil, les questions les plus ardues, l'incroyable et énergique précision de son style. Le prince m'ouvrit des horizons nouveaux pour la façon claire et lucide de rendre la pensée. Je lui dois en grande partie les quelques qualités que l'on veut bien me reconnaître dans ma façon d'écrire, qui fit, sous sa précieuse influence, de rapides progrès. Jamais encore je n'avais rencontré, jamais depuis je n'ai trouvé un homme doué d'une plus prodigieuse et plus extraordinaire intelligence. J'ai encore dans mes papiers cette préface de la campagne de Silésie, corrigée de sa main.

Mes travaux avançaient rapidement, cependant ils n'étaient pas terminés au moment où je dus partir pour de nouvelles reconnaissances topographiques de la carte de France. Je prévins le roi Jérôme que j'allais être forcé d'interrompre pendant plusieurs mois et jusqu'à mon retour à Paris l'hiver suivant, l'ouvrage qu'il m'avait confié. On était à la fin de mars 1849. L'interruption de mes travaux ne convenait pas au vieux roi, qui n'entendait pas que rien pût me déranger de cette occupation. Il fut alors convenu qu'il demanderait au ministre, le général d'Hautpoul, de m'attacher à la section historique du dépôt de la guerre, à Paris. Or, les bureaux du ministère, à l'instigation du général Pelet, refusèrent. Le directeur, qui désirait faire terminer le plus rapidement possible la carte de France, pour y mettre son nom, comme je l'ai dit plus haut, ne voulait sous aucun prétexte se priver du travail d'un officier topographe.

Au reçu de la lettre de refus, le roi, peu accoutumé à ces façons bureaucratiques qu'il

trouva par trop sans gêne, fit dire au ministre de la guerre de se rendre chez lui, aux Invalides, et, après lui avoir fait sentir assez vertement l'inconvenance de ses commis à son égard, le tort que lui-même avait eu de ne pas lui répondre directement, il lui déclara qu'il prenait pour aide de camp le capitaine du Casse et lui enjoignit de m'envoyer de suite ma lettre de service.

## CHAPITRE VII

### AIDE DE CAMP DU ROI JÉROME (1849)

La maison militaire du vieux roi Jérome se composait alors, du chef d'escadron de cavalerie Damas, premier aide de camp; du capitaine de La Barre, de l'état-major, aide de camp; du jeune lieutenant d'infanterie Abbatucci, officier d'ordonnance.

Damas, homme d'une quarantaine d'années, était le fils d'un général westphalien tué à la bataille de la Moscowa en 1812. Le roi Jérôme s'était chargé de l'éducation du fils entré alors dans ses pages. Passé plus tard en France et devenu officier de cavalerie, Damas était un grand et beau garçon qui avait épousé une fort jolie femme d'une condition assez peu élevée, dont il s'était amouraché dans une de

ses garnisons. Le roi Jérôme, heureux de retrouver son ancien page, l'avait pris pour premier aide de camp. Le commandant logeait aux Invalides et était en outre *le factotum*, l'homme de confiance de l'ancien roi redevenu général de division et gouverneur des Invalides.

De La Barre avait été pris par le prince je ne sais trop comment. C'était un brave garçon, mon ami d'enfance, l'élève avec lequel j'avais été le plus intimement lié aux écoles de la Flèche, de Saint-Cyr et d'état-major, gai, spirituel, très étourdi, instruit, ayant une mémoire prodigieuse, mais disant un peu trop à tort et à travers ce qui lui passait par la tête. Il avait épousé récemment à Evreux, où il avait été aide de camp du beau général de Brack, une veuve assez riche, qui avait une fille de seize ans fort jolie. Depuis son mariage, il était devenu de simple et sans ostentions passablement ridicule, ne parlant que de ses voitures et de ses chevaux. Il eut la maladresse de raconter que Jérôme avait voulu lui emprunter de l'argent, — ce qui était possible — ; le roi le

sut, lui tendit un piège. Il y tomba. Il fut remplacé, entra au ministère de la guerre, partit pour l'Orient et mourut du choléra à l'expédition de la Dobrutscha.

Le jeune Abbatucci, fils du futur garde des sceaux de Napoléon III, était un officier sortant de Saint-Cyr et qui devait avoir un avancement rapide et mérité. Il est mort en 1880, général de division. Son père avait été longtemps employé par les Bonaparte et par Jérôme, pendant leur exil. Il avait été en quelque sorte l'homme d'affaires de ce dernier. Abbatucci, traité un peu comme un enfant, quoi qu'il fût déjà d'un caractère sérieux, ne resta pas longtemps dans la maison de Jérôme, heureusement pour lui.

A cette époque, le vieux roi était fort pauvre, puisqu'il était réduit à son traitement de gouverneur des Invalides (45 mille francs), et qu'il avait des dettes nombreuses. Son fils ayant été envoyé ambassadeur en Espagne, puis rappelé presque immédiatement, attendu qu'il avait rendu son séjour impossible à la cour de

Madrid, — son fils était réduit à une pension de trente mille francs que lui faisait son oncle le roi de Wurtemberg. Encore ne sut-il pas garder longtemps cette pension, car ses opinions ridiculement avancées l'ayant porté à écrire au roi son oncle et à signer le *citoyen Bonaparte*, le souverain du Wurtemberg supprima la pension en faisant spirituellement écrire à son neveu qu'un démocrate de son espèce ne pouvait accepter l'argent d'un tyran comme lui.

Le roi Jérôme avait encore une pension de 40 mille francs, que sa fille, la princesse Mathilde, lui servait par ordre de l'empereur de Russie, sur les 200 mille que le comte Démidoff, mari de la belle princesse, lui faisait.

Malgré cette mince fortune princière, la maison de Jérôme était montée sur un pied confortable, au point de vue, surtout, de la vie animale, car le prince Napoléon, qui dînait tous les jours avec son père (ainsi que l'officier de service) était très gourmand.

Mais je reviens à mon entrée auprès du roi Jérôme. Je remplaçais le jeune lieutenant

David, fils du vieux roi qu'il avait eu de la femme du peintre de ce nom, fort belle personne, circassienne, je crois.

David avait été envoyé en Afrique sur les instigations du prince Napoléon qui, ayant su que cet enfant naturel de son père, avait des relations intimes avec la jolie Augustine Brohan, des Français, avait par jalousie persuadé au roi qu'il était plus avantageux pour David d'entrer dans un régiment en Algérie.

David, le baron Jérôme David, orateur de mérite, joua par la suite un rôle politique.

Sur le désir du prince Jérôme de me prendre auprès de sa personne, le général d'Hautpoul s'inclina respectueusement et rentra à son ministère, d'où l'on s'empressa de m'expédier mon ordre chez moi, sans le faire passer par le directeur du dépôt.

Le roi me fit appeler, et m'engagea à me rendre chez le général Pélet pour l'aviser de ma nouvelle position. Le général me refusa la porte de son cabinet ; j'insistai ; il me fit dire qu'il recevait le samedi. Je revins aux Invalides,

car j'étais invité à dîner chez son Altesse impériale.

Le soir, le général Pélet vint faire sa cour au vieux roi, qui le prévint qu'il m'avait pris pour aide de camp.

— M. le capitaine du Casse, dit le directeur du dépôt de la guerre d'un air piqué, aurait pu me prévenir.

— Sans doute, reprend le roi, et il m'appelle pour me faire un reproche.

J'expliquai alors ce qui avait eu lieu dans la journée.

— Je pensais bien que la faute n'était pas à du Casse.

Devenu aide de camp du roi Jérôme, fort bien vu de lui et de son fils, je continuai mon travail, et au bout de quelques mois, je leur présentai deux volumes et un atlas des places fortes de la Silésie. Le texte avait paru dans la revue de Corréard, comme mon ouvrage précédent.

Les deux volumes furent envoyés par le roi à plusieurs grands établissements publics de

la France, et à la plupart des souverains de l'Europe.

Telle est l'histoire de mon second ouvrage historique, pour la rédaction duquel je fus aidé par les conseils précieux du prince Napoléon, par les documents que me fournirent en dehors de ceux du roi Jérôme, le dépôt de la guerre et le dépôt des fortifications, et par les pièces que conservaient dans leurs archives particulières le vieux général de Pernetty, ancien commandant en chef de l'artillerie du 9e corps en Silésie, et les fils du général Hédouville chef d'état-major du roi pendant cette campagne de 1806-1807.

Plus j'écrivais, plus je trouvais de charme à occuper mes loisirs (et ils étaient nombreux), à des recherches historiques. Le prince Napoléon, satisfait de mon ouvrage sur la Silésie, engagea son père à me confier les matériaux qu'il avait sur les commencements de la campagne de 1812, où le roi avait été investi du commandement de l'aile droite de la grande armée (soixante mille hommes). Le gouver-

neur des Invalides me proposa d'écrire cette relation.

Je fus un instant un peu contrarié de cette ouverture. J'avais lu les ouvrages traitant de la guerre de Russie, et tous blâmaient Jérôme d'avoir abandonné son armée par amour-propre froissé. Donner tort au prince, qui me confiait en quelque sorte le soin de le réhabiliter aux yeux de l'histoire, faire *chorus* avec les détracteurs, je ne le pouvais pas ; écrire des choses que je ne pensais pas, tronquer la vérité ou même la dissimuler, je ne le voulais pas. Que faire ? je songeai avant tout à gagner du temps, quitte à exposer mes motifs de refus aux deux princes, lorsque j'aurais étudié à fond la question. Je demandai donc au roi Jérôme de me confier tous les papiers relatifs à la campagne de 1812, encore entre ses mains, je complétai mes documents au dépôt de la guerre, comme je l'avais fait pour mes ouvrages précédents et je me mis à étudier avec soin les opérations du roi au commencement de la campagne de 1812, contre Bagration, sa con-

duite, celle de Davout. De cette étude jaillit pour moi la preuve évidente :

1° Que Napoléon, en confiant, en 1812, à son jeune frère, l'important commandement de l'aile droite, composée de trois corps d'armée, dans lesquels entraient tous les régiments polonais, et qui devait opérer dans le grand-duché de Varsovie contre Bagration, avait eu primitivement la pensée secrète de reconstituer le royaume de Pologne et de donner cette couronne à Jérôme ;

2° Que, contraint ensuite de renoncer à ce premier projet en reconnaissant les difficultés que lui imposeraient les dissensions intestines du pays, il avait désiré enlever à son jeune frère un commandement peut-être au-dessus de ses moyens. Or, connaissant l'amour-propre de Jérôme, il n'avait pas mis en doute qu'en le plaçant sous les ordres d'un de ses maréchaux, et surtout sous ceux du grossier Davout, qui le détestait, il forcerait le prince à abandonner lui-même la partie [1] ;

[1] Le maréchal Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, u des plus brillants et des plus habiles lieutenants de

3° Que les premières opérations exécutées par Jérôme à la tête de l'aile droite avaient été prudentes, sages et heureuses et les quelques reproches de l'Empereur assez injustes ;

4° Que la prise de possession du commandement en chef par Davout, d'ailleurs intempestive (comme l'Empereur lui-même l'avait reconnu par sa lettre à Berthier en date du 20 juillet [1]), exigée brutalement du jeune roi

Napoléon Ier, homme d'un caractère dur, avait un frère cadet dont le fils est aujourd'hui un de nos meilleurs divisionnaires et qui a relevé le titre de duc d'Auerstaedt. Ce frère du maréchal Davout du premier Empire, étant dans la garde consulaire avec Jérôme, comme lui à peine âgé de dix-sept ans, eut avec le futur roi de Westphalie une discussion à la suite de laquelle ils se battirent au pistolet d'arçon, sans témoins, au bois de Vincennes, assis et ayant chacun un paquet de cartouches à sa portée. Jérôme fut blessé ; le premier consul, furieux, leur fit quitter la garde consulaire. Davout n'oublia et ne pardonna jamais à Jérôme ce duel, cause de la disgrâce de son frère. Il se montra en toute circonstance hautain, désagréable avec Jérôme, surtout en 1812 en Russie, et en 1813 en Westphalie.

Voici la lettre de l'Empereur à Berthier :

« Gloubokoë, 20 juillet 1812.

« Mon cousin, écrivez au prince d'Eckmühl que je ne puis être satisfait de la conduite qu'il a tenue envers le roi de Westphalie ; que je ne lui avais donné le commandement

de Westphalie, avait choqué ce dernier, l'avait, en quelque sorte, contraint de quitter l'armée et que tout autre, à sa place, eût agi de même.

Ceci bien reconnu par moi, je n'hésitai plus à rédiger un nouveau volume que j'intitulai : *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1812 en Russie.*

Ce volume parut d'abord dans les colonnes du *Spectateur militaire*, tiré à cinq cents exem-

que dans le cas où la réunion ayant eu lieu et les deux armées étant sur le champ de bataille, un commandant eût été nécessaire; qu'au lieu de cela, il a fait connaître cet ordre avant que la réunion fût opérée et lorsqu'à peine il communiquait par quelques postes; qu'après avoir fait cela et après avoir appris que le roi de Westphalie s'était retiré, il devait conserver la direction et envoyer des ordres au prince Poniatowski; que je ne sais plus aujourd'hui comment va ma droite; que je lui avais donné une preuve de la grande confiance que j'ai en lui et qu'il me semble qu'il ne s'en est pas tiré convenablement; que puisqu'il avait pris le commandement, il devait le garder; mais qu'il eût mieux fait de ne pas le prendre, puisqu'il n'était pas réuni au roi; qu'à présent je suis éloigné, j'ignore ce qui se passe sur ma droite; que mes affaires souffrent, tandis que, s'il avait écrit au prince Poniatowski que le roi ayant quitté le commandement, il lui donnait une direction, mes affaires n'auraient pas souffert. Sur ce, etc...

plaires, et fut bientôt suivi d'une forte brochure de 150 pages intitulée : *Les Erreurs militaires de M. de Lamartine*, et en sous-titre : *Examen critique de son « Histoire de la Restauration »*.

Dans cette brochure, pour laquelle j'avais obtenu du ministre de la guerre, comme pour mes autres ouvrages historiques, l'autorisation de signer, je m'attachai à réfuter les fautes grossières au point de vue de la vérité et de l'histoire commises par l'éminent poète, déplorable et peu consciencieux historien selon moi.

L'ouvrage parut aussi dans le *Spectateur militaire*. Une fois en volume, j'en envoyai des exemplaires à tous les journaux du gouvernement, pensant que j'obtiendrais avec empressement des comptes rendus. Il n'en fut rien ; pas un seul n'en dit un mot. Fort étonné de ce silence, j'en parlai au propriétaire de la *Patrie*, M. de Lamarre, qui, indépendant, quoique dévoué, lui et sa famille, au futur Empereur, me confia que prière aux uns, défense aux autres avaient été faites de parler de mon

ouvrage, un arrangement à l'amiable étant intervenu entre un *haut personnage* et l'auteur des *Girondins*, pour que de part et d'autre le silence se fît[1].

J'envoyai mon volume sur 1812 et ma brochure sur Lamartine au général de Cubières avec lequel j'étais resté en très bonnes relations. J'en reçus les deux lettres ci-dessous. La première fait allusion à sa réintégration sur les cadres de l'armée, par décision du prince-président. Cette décision, le vieux roi Jérôme avait contribué à la faire prendre à son neveu après le coup d'Etat du 2 décembre 1852.

« Paris, le 16 septembre 1852.

« Mon cher du Casse, ce matin même on m'a apporté de la campagne votre bonne et aimable lettre écrite à l'occasion du premier événement heureux qui me soit arrivé depuis longtemps et dont je vous remercie du fond de mon cœur, brisé par tous les malheurs qui

[1] Ce haut personnage était le futur Empereur.

ont fondu sur ma famille et sur moi ; le plus cruel, hélas ! car il est irréparable, c'est la perte du dernier des deux fils qui me restaient. Déjà lieutenant, quoique bien jeune encore, et décorée par suite de la bravoure téméraire qu'il déploya à Paris, dans les affaires de Juin, il a mis fin en Afrique à ses jours et à ses souffrances dans un affreux accès de fièvre chaude. Sa malheureuse mère faillit mourir de douleur, elle est encore languissante et ne se remettra jamais d'un pareil coup.

« Parmi les nombreuses fécilitations qui m'arrivent de toutes parts, j'aime à compter les vôtres, et ce que vous me dites de la satisfaction qu'on a ressentie au Luxembourg[1], ce dont je ne pouvais douter d'après la bienveillance que le prince Jérôme me conservait en souvenir des combats auxquels je pris part sous ses ordres en 1815. Je me suis présenté deux fois au petit Luxembourg pour lui présenter mes hommages, je vais demander une audience,

[1] Le prince Jérôme habitait alors le petit Luxembourg comme président du Sénat.

car je tiens à le voir et à le remercier avant de retourner dans ma solitude. Je ne l'ai quittée que pour venir remercier l'auteur de ma résurrection et suivre l'effet rétroactif du décret qui me rend tout ce dont on m'avait privé.

« Je fais trop de cas de ce que vous écrivez pour ne pas accepter avec empressement ceux de vos ouvrages que m'indique votre lettre. Je vais faire rechercher dans le même but les numéros du *Spectateur ;* envoyez-moi vos livres rue Blanche, 38, où je suis descendu. Je voudrais bien vous trouver pour dîner ensemble un jour où vous seriez libre. Sicard[1] ira en causer avec vous.

« Mille amitiés.

« GÉNÉRAL CUBIÈRES. »

Voici l'histoire de la fin tragique du jeune de Cubières, racontée un peu inexactement dans cette lettre.

Se trouvant à Oran, au 11e léger, où il était lieutenant et décoré, il eut à table une discus-

[1] Alors intendant militaire aux Invalides, ami du général.

sion violente avec un de ses camarades qui eut l'infamie de faire allusion à la condamnation inique du général son père. Le jeune Despans de Cubières le provoqua en duel, déclarant qu'un des deux resterait mort sur le terrain.

Les officiers du régiment, indignés de la conduite de l'adversaire de Cubières, déclarèrent que le duel ne pouvait avoir lieu, qu'il ne pouvait se battre avec un lâche dont l'expulsion du régiment déshonoré par lui, serait exigée.

De Cubières, désolé de ne pouvoir se venger et venger son père, rentra chez lui et se fit sauter la cervelle.

La seconde lettre du général a trait à ma brochure *De l'Examen critique de l'Histoire de Lamartine*, et à mon volume sur la campagne de 1812. La dernière phrase de cette seconde lettre que voici est curieuse :

« Paris, le 22 décembre 1853.

« Mon cher du Casse, je vous remercie de vos livres que je me suis mis à lire sans perdre de

temps ; ce que j'en connais m'a fait grand plaisir ; je loue la clarté de votre style et la netteté de votre discussion. J'appelle des fléaux, les hommes qui écrivent l'histoire à tort et à travers, pour faire de l'effet, pour remplir à jour fixe le nombre de pages sur lesquelles l'éditeur leur a fait des avances, comme Lamartine dans ses *Girondins*, tissu de mensonges où percent les mauvais sentiments de son cœur, et dans le livre que vous réfutez avec tant de force et de raison.

« Je ne sais si je vous ai donné le volume de mes discours recueillis par deux anciens officiers.

« Je connaissais à peu près les mauvais procédés de Davout pour le roi de Westphalie, mais il est à propos que le public d'aujourd'hui soit mieux éclairé que nous l'étions à l'époque de la campagne de Russie. Ce maréchal avait de grandes qualités, mais il s'est fait détester en tous lieux par ses tracasseries, sa police inquisitoriale et ses mauvaises manières. Ceci me fait souvenir que Bernadotte, outré de ce que le

maréchal Davout faisait ouvrir par sa police les lettres qu'il recevait de Paris, me disait un jour à Hambourg où j'avais été envoyé par le prince d'Eckmühl : « Dites à votre maréchal que je lui couperai la figure à coups de cravache la première fois que je le rencontrerai. »

« Voulez-vous dîner avec moi après-demain ? Six heures, à la taverne de la Chaussée-d'Antin, n° 3. Le premier venu attendra l'autre.

« Mille amitiés.

« Général Cubières

« 38, rue Blanche. »

Voici d'autres lettres qui me furent écrites à propos de mes premiers ouvrages historiques.

La première est de l'économiste Blanqui, le frère du trop fameux Blanqui. Il me l'écrivit à propos de ma brochure sur l'ouvrage de Lamartine.

Blanqui était très bonapartiste ; il venait souvent dîner aux Invalides chez le prince Jérôme et accompagna le vieux roi dans le voyage qu'il fit à Concarneau et sur les côtes de Bretagne.

« Mon cher Capitaine,

« J'espérais toujours aller vous remercier aux Invalides du plaisir que m'a fait la lecture de votre excellent travail sur les *erreurs militaires* de M. de Lamartine. Mais ma santé s'est tellement dérangée que je suis forcé de faire trêve aux visites si agréables pour moi, de votre quartier général.

« Cependant, je ne veux pas vous laisser ignorer avec quel plaisir j'ai *lu* et *relu* cette réfutation si nette, si lucide, si écrasante des aberrations de notre poète *dévoyé*. Vous comprendrez sans peine aussi mon émotion, quand je vous aurai dit que les premiers coups de canon que j'ai entendu tirer sont ceux qui célébraient les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Craone, pendant cette héroïque campagne de 1814, et que j'ai eu le malheur de voir rentrer dans Paris les ambulances qui nous rapportaient nos glorieux mutilés de Waterloo sur de la paille ensanglantée. J'ai vu

aussi ces coquins de parlementaires de l'époque qui allaient destituer l'empereur à l'Elysée. Je vois encore tout humides sur les murs les proclamations que vous avez citées, et je vous remercie d'avoir griffé de votre plume les parlementaires de ce temps qui ressuscitent dans le nôtre. Votre plume a fait fonction d'épée.

« Ma conclusion, cher capitaine, est que vous ne devez pas en rester là et qu'il vous faut aborder de plus vastes sujets.

« Mille amitiés.

« Blanqui.

« 15 décembre 1852. »

Le roi Jérôme avait adressé mon *histoire du 9e corps de la grande armée* au général Marchand qui avait été son chef d'état-major général lors de la campagne de 1812. Le vieux général le remercia de cet envoi par la lettre que voici :

« Grenoble, le 11 février 1851.

« Monsieur le Maréchal.

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ainsi que les deux volumes comprenant l'histoire du 9e corps de la grande armée dans la campagne de 1806 et 1807 en Silésie. Je suis bien sensible à la bonté que vous avez eue de vous souvenir de moi dans cette circonstance. Je lirai cette histoire avec un grand intérêt, puisque c'est votre corps d'armée qui y a joué le principal rôle.

« Monsieur le capitaine du Casse a une très bonne idée d'entreprendre le récit de la campagne de 1812 ; s'il peut dérouler les causes de ce grand événement, il sera bien intéressant. Je regrette bien de n'avoir pu conserver aucun des matériaux que j'avais en ma possession. La retraite de Moscou a été si meurtrière que tout a été perdu en route, et que je n'ai conservé qu'un petit porte-manteau que j'avais sur le

derrière de la selle de mon cheval où il y avait quelques chemises.

« Mon grand âge, puisque j'approche de quatre-vingt-six ans, a fait disparaître tous mes souvenirs des noms des pays et des différentes affaires. Je ne pourrai trouver dans ma mémoire la possibilité de faire aucun récit exact.

« La vieillesse m'a également empêché de pouvoir faire un voyage à Paris pour aller vous présenter mes respects ; elle est escortée de quelques petites infirmités qui ne me permettent pas d'entreprendre aucun voyage.

« Je n'ai point oublié que j'avais été votre chef d'état-major dans cette campagne, et c'est bien un des plus glorieux souvenirs de ma vie militaire.

« Agréez, Monsieur le maréchal, l'hommage de mon profond respect et de ma haute considération.

« Le général de division en retraite,

« Comte marchand. »

Voici deux autres lettres du général de Per

netty commandant l'artillerie de Jérôme en Silésie.

« J'avais déjà lu, monsieur, la belle relation des opérations du corps d'armée de S.M. le roi Jérôme en Silésie.

« Je vous prie de lui faire agréer tous mes remerciements de l'envoi des deux volumes qui les retracent complètement.

« Vous aurez la bonté de lui remettre la brochure que je joins ici et d'en accepter une pour vous-même.

« Je serai charmé de vous voir, monsieur, et de vous encourager à continuer vos travaux.

« Mille choses affectueuses,

« GÉNÉRAL DE PERNETTY. »

« Paris, 2 mars 1852.

« Je m'empresse, monsieur et cher capitaine, de vous remercier de l'envoi du volume des *Mémoires sur la campagne de Russie en* 1812, accompagné de pièces authentiques.

Je les ai lus avidement ; je vais les étudier. J'ai observé particulièrement la marche du 7^e corps de la grande armée commandé par le roi de Westphalie. J'ai surtout été intéressé par les détails qui y sont consignés sur l'incertitude où l'on était des mouvements des divers corps de l'armée russe et le bouleversement du sol lithuanien par une effroyable tempête. Je conçois comment plusieurs causes ont empêché le 7^e corps de joindre et de poursuivre activement dans sa retraite le prince Bagration qui, heureusement arrêté en avant de Minsk par le maréchal Davout, ne put rejoindre le général Barclay de Toly.

« C'est un point d'histoire qu'il importait d'éclaircir, des auteurs ayant cherché à jeter quelque blâme à ce sujet sur le très honorable et actif commandant du 7^e corps de l'armée française.

« Je vous prie de présenter au prince mes hommages très respectueux et toujours sincèrement dévoués.

« Recevez, monsieur et cher capitaine, avec

mes félicitations, l'assurance de ma parfaite estime et de tout mon attachement.

« Le général de division,

« PERNETTY. »

Voici maintenant une lettre qui me fut écrite à l'occasion de la même publication. Elle est du père du général Lhotte, aujourd'hui un des plus brillants généraux de cavalerie, président du Comité de cette arme et inspecteur permanent.

« Monsieur,

« Vos articles sur les compagnies du roi de Westphalie, que j'ai lus avec intérêt dans le *Moniteur de l'armée*, m'ont fait penser que vous jouissiez de toute la confiance de Sa Majesté. Je prends la liberté de réclamer votre obligeance pour rappeler au souvenir du roi un fait d'armes qui me concerne, et qui peut être pour moi d'un grand intérêt aujourd'hui que le prince Napoléon daigne récompenser les vieux services rendus sous l'Empire.

« Pendant la campagne de 1815, je servais en qualité de lieutenant en 2e aux lanciers rouges de la garde impériale, 6e corps, faisant partie de la division légère de la garde, commandée par le général Lefebvre-Desnôettes.

« Le 16 juin, vers trois heures du soir, je fus détaché du régiment avec mon peloton pour ramener les fuyards de la division du roi de Westphalie qui étaient repoussés du bois de..... Je fis la rencontre du roi exposé seul aux balles, et au milieu des tirailleurs ennemis, se consacrant en efforts impuissants pour exciter de jeunes soldats qui voyaient peut-être le feu pour la première fois. Electrisé par la présence de Sa Majesté, et voyant tout le danger qu'elle courait, je n'hésitai pas de charger vigoureusement, avec mon faible détachement, la masse de tirailleurs ennemis. Les sabrer, les refouler jusque dans le bois, sous les yeux du prince, fut l'affaire d'un instant, mais j'avais laissé sept de mes braves sur le champ de bataille. Rallié auprès du roi, il daigna m'honorer de ses éloges, me demanda mon nom, l'inscrivit sur

ses tablettes, avec l'assurance de le signaler à la bienveillance de l'empereur.

« Le désastre, à jamais regrettable, de Waterloo, m'ôta l'espoir de faire valoir ce fait d'armes qui pouvait avoir la plus heureuse influence sur ma carrière militaire.

« J'ai l'honneur de vous adresser une copie dûment légalisée de mes états de service, avec prière de les soumettre au roi pour les apostiller, s'il a conservé traces ou souvenir de cette épisode. Dans le cas contraire, vous voudrez bien, monsieur, excuser ma démarche et la considérer comme non avenue.

« Agréez néanmoins mes remerciements et l'expression des sentiments de reconnaissance, avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

« Votre dévoué serviteur,

« LHOTTE,

« Capitaine de cavalerie en retraite,
rue Sainte-Elisabeth, 186, à Lunéville. »

« P.-S. — J'ai aujourd'hui deux fils au service : l'un en Afrique, capitaine à l'état-major du gé-

nie, l'autre capitaine instructeur au 1er régiment de cuirassiers. »

Je m'empressai de mettre cette lettre du brave officier sous les yeux du prince Jérôme, qui se rappela parfaitement ce glorieux épisode de 1815.

## CHAPITRE VIII

### LA BROUILLE DE JÉROME ET DE MATHILDE

Pendant ma seconde année d'études à l'école de Saint-Cyr, mon père, qui tenait beaucoup à me voir admis dans le corps d'état-major, espérant me pousser au travail, me disait souvent : « Si tu entres dans l'infanterie, je te donnerai au colonel Gémeau ; si tu passes dans la cavalerie, je te donnerai à Bougenel (qui commandait alors le 6e de lanciers). Je te recommanderai à eux et tu seras serré de près.

Ces deux chefs de corps passaient pour les plus sévères de l'armée. Tous deux ayant été sous les ordres de mon père, à Amiens, m'avaient connu enfant.

Bougenel m'aimait beaucoup. Le hasard, dans ma carrière militaire, me rapprocha de

lui, à différentes reprises, et il fut toujours plein de bienveillance à mon égard. Je fus à même de lui rendre quelques services, voici comment :

Lorsque je fus nommé aide de camp du général de Garaube, à Versailles, je trouvai dans la même ville le général Bougenel qui y commandait la brigade de cavalerie. Il avait pour aide de camp un capitaine d'état-major nommé Rayot, officier capable, mais ayant le caractère sournois et désagréable et s'entendant fort mal avec son chef. Aussi Bougenel ayant su que le général de Garaube avait quitté Versailles pour se rendre pendant quelques mois dans sa terre près Bergerac, me fit prier de venir, un matin, déjeuner avec lui et me demanda de remplacer tacitement Rayot, pour un travail sur le harnachement de la cavalerie qu'il avait l'intention de soumettre au ministre. J'acceptai avec plaisir.

Nous fîmes, le général et moi, une assez triste besogne. Il s'était entiché d'une selle en bois, légère mais dure, dont le principal mérite

était de blesser les hommes et les chevaux. Elle ne fut pas acceptée. Le bon général, fort joli homme et dont une vieille anglaise veuve, laide et riche, s'enamoura, à cette époque, l'épousa. Il eut le tort de disposer d'une partie de la fortune de cette femme, en faveur d'une fille naturelle qu'il dota et maria.

Il avait, comme le général Oudinot, le travail difficile, mais il n'avait pas, comme le premier, l'art de l'équitation. Il tenait mal à cheval, chose fâcheuse pour un officier général de cavalerie.

Il était fort aimé des princes et surtout du duc de Nemours, alors à la tête de cette arme. Un jour, le prince vint à Versailles, pour faire manœuvrer la garnison. A peine eut-il passé devant le front de l'infanterie commandée par M. de Garaube que, sans même la faire défiler, il dit, d'une façon assez sèche, à mon général : « Rentrez à Versailles avec votre infanterie » ; puis, se portant au galop devant la brigade de cavalerie de Bougenel, il en prit lui-même le commandement, la fit manœuvrer pendant

deux heures, la fit défiler et adressa des éloges à son chef. Pendant ce temps-là, M. de Garaube et moi nous revenions à Versailles, assez piteusement.

Général de division en 1846, M. Bougenel vint résider à Paris, inspecteur général des remontes. Je déjeunais souvent chez lui ; il se rendait parfois, après 1849, aux Invalides, chez le roi Jérôme. Admis à la retraite, après avoir reçu la croix de grand officier, il fut pris, en 1852, par la princesse Mathilde, comme chevalier d'honneur.

Lorsque je fus lui faire mon compliment sur sa nomination, il me demanda si je voulais qu'il me présentât à la fille de Jérôme, prétendant que cela ferait plaisir à la princesse. Je le remerciai, l'assurant que l'Altesse n'avait nul désir de me connaître et que voulût-elle bien me recevoir, je ne pourrais me rendre chez elle attendu que, depuis sa brouille avec son père, les officiers de la maison du vieux roi avaient reçu du général de Ricard premier aide de camp de l'ex-Majesté, une lettre conçue en ces termes :

« J'ai l'honneur de vous prévenir, par ordre du prince, que tout officier attaché à sa personne qui, sous un prétexte quelconque, se permettrait de mettre les pieds chez sa fille la comtesse Demidoff, cesserait à l'instant et *ipso facto* de faire partie de sa maison. »

— Mais, me dit le général, il est fortement question d'un rapprochement entre le père et la fille. On affirme qu'ils ne tarderont pas à se réconcilier.

— Oh ! pas encore. Dans dix-huit mois peut-être ; en janvier 1855, mais pas avant, répondis-je, après un instant de réflexion.

— Et pourquoi cela ?

— Je vous le dirai, à cette époque, mon général.

Le 1er janvier 1855, je vins faire visite au général Bougenel.

— Ah ça ! me dit en riant le chevalier d'honneur de la princesse, vous êtes donc sorcier. la réconciliation entre votre ancien chef, le roi Jérôme et sa fille a eu lieu hier et juste à

l'époque déterminée par vous. Vous rappelez-vous ce que vous m'aviez dit à cet égard? Comment, diable, aviez-vous deviné cela?

— Par un simple calcul, mon général. L'Empereur a décidé que pour couper court aux revendications d'ailleurs fort justes des membres de sa famille, il leur donnerait sur sa cassette une certaine somme dont deux millions à Jérôme à raison de cinquante-cinq mille francs par mois, à dater d'avril 1852. Or, je savais que Jérôme abandonnait la moitié de cette somme à son fils, rien à sa fille. Je connaissais assez l'avarice du prince Napoléon pour ne pas mettre en doute que cet égoïste personnage ne permettrait jamais à son père de se raccommoder avec sa sœur, la princesse Mathilde, tant que les deux millions sur la cassette impériale n'auraient pas été intégralement payés. Maintenant, calculez : cinquante-cinq mille francs par mois, d'avril 1852 à janvier 1855, cela ne fait-il pas les deux millions? Donc...

Voici du reste comment la réconciliation eut lieu.

Ceci m'a été raconté par un témoin oculaire, le général de Ricard premier aide de camp du roi Jérôme :

Le roi se trouvait avec le général, chez l'Empereur, le 1er janvier 1855. La princesse Mathilde se trouvait également dans le salon de Sa Majesté avec Mme Murat. Cette dernière poussa la fille dans les bras du père qui l'embrassa et la réconciliation eut lieu, après une brouille qui avait duré trois années.

En rentrant au palais royal, le roi Jérôme envoya son aide de camp inviter la princesse à dîner pour le soir.

— J'accepte, mon cher général, lui dit Mme Démidoff; je veux bien oublier ce que m'a fait mon père. Tenez, voyez les lettres qu'il a écrites à l'empereur de Russie sur moi. Du reste, tout sera brouillé de nouveau, lorsque Plonplon reviendra de Crimée.

Faisons connaître la cause de la brouille du père et de la fille.

Par ordre du tzar, je l'ai rappelé, la comtesse Démidoff faisait au roi Jérôme une pen-

sion annuelle de quarante mille francs sur celle de deux cent mille que son mari était obligé de lui donner.

Les quarante mille francs de Jérôme devaient être servis au prince, tant qu'il n'aurait pas une position stable. Or, le gouvernement des Invalides pouvant lui être retiré, la position stable n'était pas établie, mais l'ex-roi étant nommé maréchal, le traitement de trente mille francs ne pouvant lui être retiré, la position devenait assurée.

La princesse Mathilde obtint de son cousin Louis-Napoléon, le 1er janvier 1849, le bâton de maréchal pour son père et le lendemain lui fit savoir par son homme d'affaires, — c'est moi qui l'introduisis, — que la pension de quarante mille francs cesserait d'être payée.

Lorsque la princesse et son père se réconcilièrent, j'avais quitté le service du prince Jérôme ayant été promu chef d'escadron. Je ne voulus pas cependant être présenté à la fille de mon ancien chef, sachant qu'elle avait fort déblatéré dans son salon contre mes *Mémoires du roi*

*Joseph*, dont la publication lui avait été désagréable, je ne sais trop pourquoi.

Du reste, je la soupçonne fort de n'avoir jamais lu mon livre.

A cette époque, on me raconta d'elle un mot bien joli et très spirituel.

Après avoir pris congé des derniers invités d'une de ses belles soirées, elle dit au général Bougenel :

— Et maintenant, mon cher général, allons nous coucher.

— Princesse, lui dit tout bas Duperré, un des officiers de la maison de l'Empereur, qui l'avait entendue, je voudrais bien être à la place du général.

— Pourquoi cela?

— A cause de ce que vous venez de lui dire.

— Mon cher, vous seriez volé : chez moi, il n'y a pas de service de nuit.

---

# CHAPITRE IX

## LES MÉMOIRES DU ROI JOSEPH

J'étais depuis près de deux années aide de camp du roi Jérôme et je voyais souvent le prince Napoléon qui dînait chaque jour aux Invalides, à la table de son père, ainsi que l'officier de service près du gouverneur, lorsqu'un beau matin de novembre 1852, le prince me prenant à part, me dit :

— Mon cher du Casse, il doit venir aujourd'hui, à l'audience de papa (*sic*), un brave homme nommé Louis Mailliard, que j'aime et estime beaucoup. Il n'a pas quitté mon oncle Joseph depuis 1806 jusqu'à sa mort ; il a été nommé son exécuteur testamentaire, il sait beaucoup, raconte avec esprit, tâchez donc que papa l'engage à dîner, nous le ferons causer,

— Mais, monseigneur, dis-je au prince, je ferai connaître votre désir à Son Altesse impériale, et...

— Non, non, dites-lui cela comme de vous... Mailliard, ajouta-t-il, est le plus honnête homme que je connaisse, il a suivi mon oncle Joseph à Naples, en Espagne, en Suisse, en Amérique, partout. Mon oncle en mourant, à Florence, lui a laissé du bien. Il a beaucoup vu ; vous qui vous occupez de l'histoire de l'Empire, il vous intéressera.

A midi, en effet, l'huissier de garde introduisit dans le salon des aides de camp, le bon père Mailliard, alors âgé de soixante et quelques années. Je le reçus de mon mieux, le priai de m'attendre un instant, et j'entrai chez le roi Jérôme pour le prévenir. Louis Mailliard était grand, déjà un peu obèse, mais encore fort leste et même grand chasseur. Il portait gaillardement ses soixante ans, et avait la figure la meilleure, la plus franche, la plus ouverte qu'il fût possible d'imaginer. De prime abord, il était impossible de ne pas se sentir attiré vers lui.

Le roi Jérôme le reçut fort bien et, voyant Son Altesse de belle humeur, je lui demandai, dès que Mailliard fût sorti, d'engager cet excellent homme à dîner pour le soir, ce qu'il m'accorda très volontiers.

Je courus après Mailliard et, le soir, il prit place à la table du gouverneur des Invalides.

Le prince Napoléon ne tarda pas à lui adresser une foule de questions sur le roi Joseph, que son ancien et fidèle serviteur appelait toujours M. le comte [1].

Les souvenirs de Mailliard, ses récits très vrais sur tous les membres de la famille Bonaparte, qu'il avait vus, avec lesquels il avait vécu, qu'il avait en quelque sorte étudiés, étaient très intéressants, comme me l'avait annoncé le prince Napoléon.

Mailliard, à l'âge de dix-huit ans, avait rejoint à Naples le roi Joseph, en 1806, à l'époque où

[1] Joseph-Napoléon avait pris aux Etats-Unis, après 1815, le titre de comte de Survilliers (nom d'une de ses terres) et depuis il s'était toujours fait appeler ainsi.

l'Empereur exigea que son frère aîné prît la couronne de ce royaume. Il ne l'avait plus quitté jusqu'à sa mort.

Il l'avait donc suivi en Espagne et il était devenu tellement l'homme de confiance de Joseph, qui n'avait pas tardé à reconnaître et apprécier les belles qualités et le dévouement absolu du jeune homme, que nulle des affaires du roi n'était un secret pour Mailliard.

Lorqu'en 1815, l'aîné des Bonaparte, qui s'était réfugié en Suisse sur sa terre de Prangins, après l'abdication de Fontainebleau, fut rejoindre son frère débarqué de l'île d'Elbe, Mailliard resta chargé d'enterrer, pour les cacher, les valeurs et les papiers de l'ex-roi de Naples et d'Espagne, qui sont de si précieux documents historiques.

Avec une fidélité scrupuleuse, le serviteur, devenu un ami, remit aux mains de son maître, après avoir couru mille dangers pour les rechercher et les lui rapporter en Amérique, les caisses qui contenaient ces richesses. Il avait quitté Naples et l'Espagne avec le roi, assisté à la

bataille et à la retraite de Vittoria. Il le suivit en Amérique, prit la direction de ses nouvelles propriétés de Pointe-Breess, aux États-Unis, revint en Europe avec lui et lui ferma les yeux à Florence.

Telle était la confiance de Joseph Bonaparte en Mailliard, que non seulement il le nomma son exécuteur testamentaire et le tuteur de ses petits-enfants, mais qu'il lui laissa une somme très considérable avec une destination que seul Mailliard connaissait, défendant que personne s'immisçât dans ce que ferait ce compagnon de sa vie. Jamais on n'a connu la destination de cette somme.

Mailliard vécut assez pour remplir les dernières volontés de Joseph. Il géra et remit successivement à chacun des petits-fils, à chacune des petites-filles du roi, ce qui lui revenait de sa part de succession augmentée de ce qu'il était parvenu à faire produire à ces biens, avant la majorité de ces enfants.

Tous aussi chérissaient le bon Mailliard comme un ami, un bienfaiteur, un père. Chaque

fois que, pendant les dernières années de sa vie, Mailliard, qui habitait une jolie maison de campagne à Mortefontaine, venait passer quelques jours à Paris, c'était à qui des princes ou des princesses de la branche Joseph et Lucien, lui donnerait l'hospitalité.

Chose bizarre, il était personnellement connu de l'Empereur Napoléon III; ce dernier, naturellement si bon, connaissait le dévouement de l'excellent serviteur pour les membres de sa famille, et jamais il n'a donné à ce brave homme le moindre témoignage d'estime et de satisfaction. Certes la croix de la Légion d'honneur eût été à sa place sur sa noble poitrine.

Il est vrai de dire que, satisfait de la douce aisance qu'il devait à *M. le comte*, Mailliard n'eut jamais la pensée de solliciter rien du fils du roi Louis, ni des autres membres des Bonaparte.

Il fut oublié, comme les gens modestes dont on ne peut tirer parti.

Nous aurons occasion de parler quelquefois

encore de ce modèle de l'honnêteté et de la fidélité. Revenons au dîner des Invalides.

Mailliard dit au prince Napoléon que le roi Joseph en mourant lui avait remis sept gros registres renfermant la copie authentique et déclarée telle de sa correspondance avec son frère Napoléon I<sup>er</sup> [1]. Cette révélation me fit dresser l'oreille. Le prince Napoléon s'aperçut de l'effet qu'elle avait produit sur moi.

— Vous devriez bien, dit-il, mon cher Mailliard, nous montrer cela à du Casse et à moi.

— Volontiers, monseigneur, mais il faudra que Votre Altesse se donne la peine de venir chez moi, car, ajouta-t-il, ces précieux documents ne sortent pas de ma chambre.

Mailliard habitait alors un modeste, mais convenable appartement à Paris, près de la Madeleine.

— Nous irons, s'empressa de répondre le prince. Voyons, fixez le jour.

[1] Ces manuscrits sont entre mes mains ; ils m'ont été légués par Mailliard à sa mort.

Au jour dit, je montai dans le coupé du prince, avec lui, et nous allâmes chez Mailliard, qui sortit d'une armoire les précieux documents et nous laissa les parcourir.

Cette lecture fit sur moi une impression profonde et j'entrevis la possibilité d'écrire un ouvrage historique important auquel je réfléchis longuement, pour lequel je cherchai et finis par trouver une méthode nouvelle, me permettant de marcher parallèlement à l'histoire du *Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, alors en cours de publication.

Lorsque mon plan fut bien arrêté, je fus trouver Mailliard et lui soumis mon idée.

Il abonda dans mon sens, trouva cela très faisable, très avantageux pour la mémoire de son idole, *M. le comte*, et m'engagea à proposer la chose au jeune prince Joseph de Musi gnano, fils du prince de Canino, petit-fils du roi Joseph par sa mère la princesse Zénaïde, et petit-fils de Lucien Bonaparte par son père, héritier de Joseph et en possession de ses papiers.

Le prince de Musignano se trouvait alors avec sa mère à Rome où était également Damas, l'ancien premier aide de camp de Jérôme, devenu colonel commandant le régiment de dragons de la division d'occupation. Je fis remettre ma lettre au prince par le colonel, et j'en reçus la réponse la plus favorable.

Le jeune prince acceptait ma proposition, me remerciait de mon bon vouloir, m'assurait qu'il allait me faire passer par Damas les caisses au nombre d'une douzaine renfermant les documents du roi, son grand-père, nécessaires à mon travail, ne mettant que deux conditions à mon entreprise : la première, que je lui retournerais à Rome ces papiers, dès que je n'en aurais plus besoin ; la seconde, que je ne parlerais de rien à son père, le prince de Canino, alors à Paris, qui, « comme vous le savez, m'écrivait son fils, *est le plus grand ennemi de la famille* ».

Tout étant bien arrêté, bien convenu, j'attendis les caisses qui ne tardèrent pas à me parvenir. Alors je dépouillai, je lus, je relus,

je classai la volumineuse et curieuse correspondance historique relative au roi Joseph et je me déterminai à traiter mon ouvrage de la manière suivante : Pour titre : *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*. Pour l'ouvrage, un texte livre par livre, époque par époque, chaque livre suivi des lettres relatives aux événements retracés et analysés impartialement, sans parti pris de louer ou de blâmer, et de manière à présenter l'histoire de la façon la plus vraie, la plus indiscutable.

Comme, en raison des nombreux matériaux venus en mes mains et en raison de l'importance des événements à traiter, cet ouvrage pouvait être volumineux et dispendieux, je cherchai un éditeur qui voulût en faire les frais.

Naturellement je m'adressai d'abord à l'éditeur de la famille impériale, Plon, qui vint chez moi. Je lui communiquai trois ou quatre documents curieux. Il les parcourut, me dit que cela était connu, ce qui était faux, et finit par me pro-

poser sérieusement de faire imprimer l'ouvrage *à mes frais* et de le vendre, en me tenant compte de la moitié du prix qu'il tirerait, gardant l'autre moitié pour lui.

Quoique j'eusse encore fait imprimer peu d'ouvrages, je n'étais pas si innocent, si niais en matière d'impression que M. Plon paraissait le croire. Je le remerciai de ses offres en lui disant :

— Pour nous résumer, vous aurez tous les bénéfices et moi tous les déboursés, merci bien !

Et je le priai de se dispenser de revenir.

Un éditeur honnête et intelligent, le plus honnête et le plus intelligent de tous les éditeurs, celui qui avait fait sa fortune avec les chansons de Béranger, Perrotin, informé, je ne sais par qui et comment, de l'ouvrage que j'allais essayer de rédiger, vint me trouver et me fit de lui-même les propositions les plus convenables. Nous tombâmes de suite d'accord, et je commençai mon travail.

Mon ouvrage me valut une certaine réputa-

tion, et plus de 35 à 40 mille francs. Perrotin en tira plus de cent cinquante mille francs.

Lorsque le premier volume parut, le prince de Canino vint trouver son cousin le prince Napoléon et se plaignit amèrement à lui, de ce que son aide de camp s'était permis de publier les *Mémoires du roi Joseph*, son beau-père, sans avoir son agrément, sans lui en avoir dit un mot. Le prince lui répondit :

— Je n'ai rien à faire avec du Casse, qui est, non pas mon aide de camp, mais celui de mon père ; adresse-toi à papa.

A midi, je reçus l'ordre d'aller trouver le roi Jérôme, qui me parla de la visite que venait de lui faire le Canino et me demanda pourquoi je ne l'avais pas prévenu.

— Monseigneur, dis-je au roi Jérôme, je ne pouvais pas le faire, mais je vais de ce pas chez le prince et, après l'explication que je vais lui donner, je vous garantis qu'il ne parlera plus de cette affaire.

Je me fis conduire chez Canino, demeurant alors rue de l'Université, 107. Introduit dans

son salon, je lui dis sans plus de cérémonie et à brûle-pourpoint :

— Monseigneur, le prince Jérôme m'a fait part de votre mécontentement de n'avoir pas été prévenu de la publication par moi, des *Mémoires du roi Joseph*. Vous connaissez l'écriture de votre fils, voulez-vous lire cette lettre.

Je lui donnai celle où il était écrit que son père était le pire ennemi de la famille.

— Vous avez dit avec raison, ajoutai-je, que si cet ouvrage avait été confié à quelque auteur de mérite, cela eût mieux valu, je n'en saurais douter, mais peut-être cet auteur n'eût-il pas mis dans cette publication la même réserve que moi. Voici une lettre de l'empereur Napoléon I[er] au roi Joseph, je vais vous donner connaissance d'une phrase qu'elle contient. Après le second mariage du prince Lucien, l'empereur l'écrivait au roi Joseph ; vous pouvez y lire ceci : « *Jamais je ne permettrai à une catin, comme la femme de Lucien, de s'asseoir à côté de moi.* » Cette catin, Monseigneur, c'était votre mère. Une personne de votre

famille m'a persécuté pour que je publie cette lettre[1]. J'ai refusé.

Là-dessus, je tournai le dos à Canino et me retirai.

Comme je l'avais dit au roi Jérôme, oncques depuis ne fut question des *Mémoires du roi Joseph* entre Canino et les personnes de sa famille. Il chercha à me donner beaucoup de témoignages de bienveillance, chaque fois qu'il en trouva l'occasion ; je repoussai toujours ses avances, n'ayant pour lui nulle estime.

Je donnai le jour à dix volumes qui furent appréciés et firent grand plaisir au bon Mailliard, auquel je soumettais régulièrement mon travail, et au prince de Musignano, qui m'écrivit des lettres charmantes et envoya à ma femme un magnifique bracelet en mosaïque de Rome.

Lorsque je fus arrivé aux affaires d'Espagne, Mailliard, qui se trouvait à cette époque auprès du roi Joseph au château de Marrac, près de

[1] Cette personne, c'était le prince Napoléon.

Bayonne, me raconta qu'avant de quitter son frère Joseph, l'empereur Napoléon détachant de son uniforme des chasseurs de sa garde une petite croix en or d'officier de la Légion d'honneur qu'il portait à Austerlitz, Iéna, Friedland, l'avait donnée au nouveau roi d'Espagne, que Joseph l'avait toujours portée depuis lors, et qu'au moment de mourir, à Florence, il la lui avait donnée à lui son fidèle serviteur.

Mailliard me montra cette croix et, après la cérémonie aux Invalides, en 1863, de la translation des cendres de Joseph dans le tombeau qui lui avait été élevé dans la chapelle Saint-Joseph, il vint chez moi et me fit présent de cette croix de Napoléon Ier, pour me remercier de la rédaction des *Mémoires du roi Joseph.* Mailliard, en mourant, m'a également, laissé un beau portrait du roi Joseph, de qui il le tenait. Le prince est en uniforme des dragons de sa garde et porte comme décoration la croix de l'empereur.

Mailliard me prévint aussi du mauvais vouloir de Thiers, à l'endroit de l'honnête maréchal Jourdan que Joseph aimait et appréciait.

Il m'engagea à me défier des jugements du grand historien sur ce maréchal ; or, voici un fait assez curieux.

Jourdan avait rédigé des mémoires manuscrits très impartiaux et très importants sur la guerre d'Espagne, qu'il était plus à même que tout autre de bien connaître, ayant été le major général du roi. Ces mémoires manuscrits, à la mort du maréchal, étaient venus aux mains de son petit-fils Ferri-Pisani, officier d'artillerie qui, pour se rendre favorable l'historien-ministre Thiers, les lui avait confiés.

Thiers en avait usé et abusé pour la rédaction de son ouvrage, déguisant les faits, et faisant servir le travail du maréchal à sa condamnation.

Le grand historien, lorsqu'il agissait ainsi et altérait les *Mémoires* de Jourdan, croyait sans nul doute à l'impunité de sa mauvaise action, mais il ignorait alors que le maréchal avait fait faire une seconde copie de ses mémoires et l'avait envoyée en Amérique au roi Joseph ; que cette copie m'était parvenue avec les

autres papiers du roi, et que moi, l'auteur des *Mémoires du roi Joseph*, j'avais été à même de faire naître la mauvaise foi de l'historien du *Consulat et l'Empire*

Il fut donc fort étonné et très contrarié de trouver dans mon ouvrage des fragments du manuscrit du maréchal Jourdan en contradiction complète avec ce qu'il avait emprunté, écrivait-il, audit manuscrit [1].

Ce n'est pas la seule fois du reste que j'ai eu occasion de relever les erreurs commises par M. Thiers, soit volontairement comme dans cette circonstance, soit par légèreté, comme je le constatai, lorsque je rédigeai les *Mémoires du prince Eugène*

Les *Mémoires du roi Joseph* eurent du retentissement.

Fort approuvé par l'Empereur, cet ouvrage lui donna l'idée de faire réunir toutes les

[1] Je renvoyai à Rome au prince de Musignano les mémoires de Jourdan, mais avant j'avais eu le soin de les faire copier et de remettre cette copie aux mains de M. Armand Noualhier, gendre du général Dulimbert. Ce manuscrit est aux mains du fils de M. Noualhier.

lettres écrites ou plutôt dictées par son oncle Napoléon Ier et d'en faire une publication des plus importantes.

Quelques années plus tard, une commission formée de hauts personnages fut nommée pour réunir, coordonner et faire imprimer cette magnifique collection. Naturellement on n'appela pas dans cette commission celui qui avait donné l'idée de la créer[1] : c'était un trop petit, un trop mince travailleur. Peut-être aurait-il été plus utile que les sénateurs ou autres membres dont plusieurs ne se donnèrent même pas la peine de prendre connaissance des documents à publier.

Heureusement le secrétaire de cette commission, c'est-à-dire le metteur en œuvre, la cheville ouvrière, le plus grand et principal moteur fût bien choisi.

Ce fut le comte Rapetti, homme de talent, travailleur des plus intelligents, sans lequel probablement la barque eut échoué au port.

[1] Il y a une erreur à ce sujet dans l'article récent de M. Louis de Meurville (*Gazette de France* du 15 août 1890).

Il y eut deux commissions.

Ce qui fût assez amusant, c'est que la première eut pour président, le maréchal Vaillant, l'homme ou, si l'on veut, le savant le plus intéressé, le moins intéressant, et le plus paresseux de la terre.

La seconde commission fut mise aux mains du prince Napoléon; celui-là du moins était intelligent, capable, travailleur, et à la hauteur de sa mission. Aussi fit-il introduire dans les quinze derniers volumes de cet ouvrage capital des améliorations de la dernière importance, entre autres le résumé analytique qui termine chacun des quinze derniers tomes.

## CHAPITRE X

### UNE AUDIENCE CURIEUSE DE NAPOLÉON III

Lorsque je commençai la rédaction du dixième volume des *Mémoires du roi Joseph*, mon attention fut attirée par une lettre toute de la main du prince Louis-Napoléon à son oncle Joseph, lettre écrite par lui d'Amérique, apès l'affaire de Strasbourg.

La voici :

« New-York, le 22 avril 1837.

« Mon cher Oncle,

« En arrivant aux Etats-Unis, j'espérais y trouver une lettre de vous. Je vous avouerai que j'ai été vivement peiné d'apprendre que vous étiez indisposé contre moi ; j'en ai même

été étonné connaissant votre jugement et votre cœur. Oui, mon Oncle, il faut que vous ayez été étrangement induit en erreur sur mon compte pour repousser comme ennemis les hommes qui se sont dévoués pour la cause de l'Empire. Si, vainqueur à Strasbourg (et il s'en est fallu de bien peu), je m'étais acheminé sur Paris, entraînant après moi les populations fascinées par le souvenir de l'Empire, et qu'arrivé dans la capitale en prétendant, je me sois emparé du pouvoir légal; oh! alors il y aurait eu noblesse et grandeur d'âme à désavouer ma conduite et à rompre avec moi! Mais quoi! je tente une de ces entreprises hardies qui seules pouvaient rétablir ce que vingt et un ans de paix ont fait oublier; je m'y jette en faisant le sacrifice de ma vie, persuadé que ma mort même serait utile à notre cause; j'échappe, contre ma volonté, aux baïonnettes et à l'échafaud, et, arrivé au port, je ne trouve de la part de ma famille que mépris et dédain?

« Si les sentiments de respect et d'estime que je vous porte n'étaient pas aussi sincères,

je ne serais pas aussi sensible à votre conduite à mon égard, car, j'ose le dire, l'opinion publique ne peut admettre une scission entre vous et moi; personne ne comprendra que vous désavouiez votre neveu, parce qu'il s'est exposé pour votre cause; personne ne comprendra que les hommes qui ont exposé leur existence et leur fortune pour remettre l'Aigle sur nos drapeaux, soient traités par vous en ennemis : pas plus qu'on n'eût compris Louis XVIII repoussant le prince de Condé ou le duc d'Enghien, parce qu'ils avaient été malheureux dans leur entreprise.

« Je vous connais trop bien, mon cher oncle, pour douter de votre cœur, et pour ne pas espérer que vous reviendrez à des sentiments plus justes à mon égard, et à l'égard de ceux qui se sont compromis pour votre cause. Quant à moi, quels que soient vos procédés envers moi, ma ligne de conduite sera toujours la même. La sympathie, dont tant de personnes m'ont donné des preuves, ma conscience qui ne me reproche rien; enfin, la persuasion que, si

l'Empereur me voit du haut du ciel, il sera content de moi, sont autant de dédommagements pour tous les déboires et les injustices que j'ai éprouvés. Mon entreprise a avorté, cela est vrai, mais elle a annoncé à la France que la famille de l'Empereur n'était pas encore morte ; qu'elle comptait encore des amis dévoués ; enfin, que ses prétentions ne se bornaient pas à réclamer du gouvernement quelques deniers ; mais à rétablir, en faveur du peuple, ce que les étrangers et les Bourbons avaient détruit. Voilà ce que j'ai fait. Est-ce à vous de m'en vouloir ?

« Je vous envoie ci-joint le récit de mon enlèvement de la prison de Strasbourg, afin que vous soyez au fait de toutes mes démarches et que vous sachiez que je n'ai rien fait qui soit indigne du nom que je porte.

« Je vous prie de présenter mes hommages à mon oncle (Jérôme) ; je compte sur son jugement et sur son amitié pour moi pour être auprès de vous mon avocat.

« Je vous prie, mon cher Oncle, de ne point

vous offenser de la manière laconique dont je vous représente les faits tels qu'ils sont, ne doutez jamais de mon inaltérable attachement pour vous.

« Votre tendre et respectueux neveu

« Napoléon-Louis.

« Je ne vous avais pas écrit depuis longtemps, parce que vous n'aviez pas répondu aux lettres que je vous avais écrites d'Europe. Mais en cela j'ai eu tort, je l'avoue. »

Cette lettre m'avait été envoyée de Rome par le prince de Musignano avec tous les documents qui m'ont servi à rédiger les *Mémoires du roi Joseph*.

On était dans les premiers jours de 1854 ; je venais de quitter le prince Jérôme, auprès duquel j'étais resté cinq années comme aide de camp, ayant obtenu le grade de chef d'escadron.

Je crus qu'il serait peu convenable de ma part, et peut-être aussi d'une grande inconséquence, de livrer à la publicité la lettre écrite

par le neveu proscrit à l'oncle en exil, sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation. Je ne voulais pas demander une audience pour cela à l'Empereur, mais comme j'avais toujours mes entrées auprès de son oncle, au Palais-Royal, bien que je ne fusse plus attaché à sa personne, je me rendis un matin chez lui, et lui demandai conseil. Le roi me proposa de donner la lettre à son neveu. Je refusai, disant que je ne pouvais confier cette lettre qu'à son auteur.

Le roi Jérôme fit alors atteler sa voiture, et me mena aux Tuileries avec lui. Je ne voulus pas monter, n'ayant pas la letttre sur moi, et je l'attendis. Il vit l'Empereur, lui parla de la lettre, et S. M. me fit dire de venir un matin, vers dix heures, sans demande d'audience, que j'étais assez connu, qu'on me ferait entrer dans son cabinet, en disant qu'il m'attendait.

Le lendemain, en effet, je vins aux Tuileries. L'Empereur avait la migraine. Cependant, à 10 heures, Lepic, aide de camp de service et mon ancien camarade d'école, m'introduisit dans le cabinet de Sa Majesté.

L'Empereur me reçut avec bienveillance, me fit asseoir à côté de lui près d'une grande table, et, s'adressant à moi :

— Mon oncle m'a dit que vous aviez à me montrer une lettre de moi; l'avez-vous apportée?

— Sire, la voici.

Napoléon III prit la lettre, la regarda et s'écria :

— Elle est bien de moi, je ne saurais nier mon écriture.

Puis, appuyant son coude sur la table et sa tête dans sa main gauche, il se mit à lire attentivement la lettre.

Je le regardais de temps en temps, le croyant endormi. Il n'en était rien. L'Empereur lisait. Lorsqu'il eut terminé sa lecture, il me rendit la fameuse lettre en souriant.

— Elle est un peu forte, mais je la trouve bien, moi cette lettre, me dit-il.

— Sire, répondis-je, moi aussi, mais j'étais désireux de savoir s'il conviendrait à Sa Majesté, sur le trône, que je fisse connaître la lettre, écrite à son oncle, par le proscrit de New-York.

— Ecoutez, me dit alors assez gaîment l'Empereur : j'aurai beau faire tout ce que je voudrai, je n'en aurai pas moins risqué les tentatives de Strasbourg et de Boulogne. Ce qui est fait est fait ; l'*histoire est de l'histoire*, vous pouvez l'insérer dans votre curieux ouvrage.

Nous étions toujours assis l'un et l'autre. L'audience semblait terminée ; cependant, l'Empereur ne se levant pas, je n'osais le faire.

Tout à coup il ajouta :

— Vos *Mémoires* de mon oncle Joseph sont bien curieux. Avez-vous quelque autre lettre à me montrer?

— Sire, en voici plusieurs de la reine Hortense, votre mère ; une entre autres, dans laquelle il est question de Votre Majesté.

— Voyons. Il prit et lut la lettre suivante :

« Ce 19 janvier 1823.

« Mon cher Oncle,

« Je vous remercie des nouvelles que vous m'avez données de ma belle-mère et des réponses

que vous m'avez faites en son nom, j'espère bien la trouver entièrement rétablie cet automne, car je ne puis aller plus tôt en Italie.

« Mon cher Louis, quoique bien portant, craint beaucoup la chaleur et c'est le froid que nous avons à présent qui lui convient. Je suis bien contente de lui ; il a un caractère charmant et j'espère que vous le trouverez ainsi. Il se fait un grand plaisir de revoir toute sa famille ainsi que sa grand'maman qu'il aime tendrement ; car, quoique élevé loin de vous tous, sa constante éducation a été d'honorer et de chérir tous ses parents. — Je veux en faire un homme vertueux, et notre belle religion en étant la première base, il en suit les préceptes comme il le doit, sans exagération, et de manière à ne l'abandonner jamais ; le jour de Noël, nous avons communié ensemble, et j'en ai été fort heureuse.

« Adieu, mon cher Oncle, recevez aussi mes vœux pour cette année, et ne doutez jamais des sentiments de votre affectionnée nièce,

« HORTENSE. »

« *P.-S.* — Je vous prie de dire toujours mille choses tendres à ma belle-mère, de ma part[1]. »

— Oh! dit l'Empereur, en me rendant cette lettre, elle est sans importance historique. Ce sont des compliments d'une mère sur son fils; je ne vous engage pas à lui donner place dans votre bel ouvrage. Vous ferez, à cet égard, ce que bon vous semblera; mais, voyez-vous, on croira que c'est chose convenue entre nous, et ce sera plus nuisible qu'utile à votre livre.

Je n'insérai pas cette lettre.

M'ayant ensuite demandé si j'avais encore quelque chose de curieux à lui faire lire, je lui parlai des dernières conversations de l'empereur Napoléon I[er] à Sainte-Hélène, conversations recueillies et communiquées aux membres de sa famille.

— Oh! c'est très connu, me dit Sa Majesté.

— Sire, de vous et des membres de la famille

[1] Cette lettre était dans les papiers du cardinal Fesch, à Rome.

impériale, sans doute, mais non pas d'autres.

— Cela a été imprimé dans les *Mémoires* de Montholon et de Las Cases.

— Sire, Votre Majesté se trompe.

— En êtes-vous bien sûr?

— Oui, Sire, très sûr.

— Après cela, vous en savez plus que moi sur toutes ces publications. Eh bien, il faut insérer ces conversations dans votre dixième volume.

— Oui, Sire, j'ai modifié seulement un mot.

— Lequel?

— Votre Majesté sait que son oncle avait le langage un peu cru. Dans la conversation du 24 avril 1821, il dit : qu'on pouvait baiser le *cu* du Pape, que ce n'était baiser le *cu* de personne ni d'aucune famille, mais que sa famille ne pouvait baiser le *cu* du roi d'Angleterre ni du roi d'Espagne, etc...

— Eh bien! me dit Napoléon III.

— Sire, mon intention est de remplacer le *cu* par les *pieds*.

— Oh! non, non, me répondit l'Empereur, vous auriez tort, ne faites pas cela. Il ne faut

pas ôter son cachet à la pensée de l'Empereur, mettez : le... avec des points ou le c... On comprendra.

— Sire, je crois devoir supprimer cette autre phrase de la conversation du 26 avril 1821 relative au roi, votre père. *L'Empereur a été peiné de l'ouvrage du roi Louis.*

— Oh! me dit Napoléon III, laissez donc cette phrase. C'est connu.

L'Empereur alors, s'étant levé, me tendit la main en me disant de nouveau :

— Vos *Mémoires* de mon oncle Joseph sont très curieux : c'est un bel et bon ouvrage.

---

# CHAPITRE XI

## CORRESPONDANCE RELATIVE AUX « MÉMOIRES » DE JOSEPH

Les *Mémoires du roi Joseph* me valurent un grand nombre de lettres de félicitations. Toutefois, ils ne furent pas du goût de tout le monde. il se trouva un Anglais assez original pour écrire au roi Jérôme une lettre dans laquelle il blâmait la mise au jour de ces dix volumes, accusant l'auteur de chercher par ses écrits à dénigrer l'Empire [1]. J'ai dit que la princesse

[1] Voici la note anonyme qui fut envoyée au prince Jérôme en février 1854, qui me fut remise par lui et à laquelle il ne fit nulle attention : c'était tout ce qu'elle méritait.

Note pour S. A. I. le Prince Jérôme Napoléon :

« Le numéro 187 de la *Quarterly Review*, de décembre 1853, contient un article sur les deux premiers volumes des *Mémoires du roi Joseph*. D'après les citations qui sont faites de

Mathilde, alors brouillée avec son père, à laquelle on parlait dans son salon de l'ouvrage du baron du Casse, déclara que j'avais eu grand tort de le rédiger. D'autres membres de la famille impériale pensaient comme elle : ils trouvaient cet ouvrage beaucoup trop indépendant et il ne leur paraissait nullement à la gloire de l'épopée impériale.

On comprend si ces blâmes me touchèrent peu, après les éloges que j'avais reçus de toute part et des plus hauts personnages.

Mon ouvrage me valut la croix, fort peu prodiguée, de la couronne de Wurtemberg, une médaille de savant de première classe du même

ces volumes, il paraît malheureusement certain que l'éditeur M. du Casse, est un homme de peu de sens et de discrétion, puisqu'il a cru pouvoir publier *certaines lettres qui sont aussi fâcheuses pour la mémoire de Napoléon Ier que pour celle du roi Joseph.* Comme on dit dans le public que ces *Mémoires* sont publiés par l'ordre de S. A. I. le Prince Jérôme, un vieil ami de sa famille croit devoir lui signaler l'article de la Revue anglaise, et la nécessité de choisir un autre éditeur plus prudent afin d'éviter des critiques aussi cruelles que celle de la *Quarterly*.

« Paris, 23 février 1854. »

pays, la croix de commandeur d'Isabelle la Catholique, d'Espagne, et plusieurs lettres.

La première est de la princesse de Canino, femme du fils de Lucien et fille de Joseph, dont le mari intriguait alors près du Prince-président, pour obtenir qu'on fît venir à Paris son fils, le prince de Musignano, et qu'on le séparât de sa mère.

Je remis la lettre au roi Jérôme. Déjà, le 14 mars 1852, la malheureuse Princesse avait écrit au duc de Padoue, son cousin, ce qui suit, pour réclamer sa protection :

« Rome, 14 mars 1852.

« Monsieur le Duc, je n'ignore pas les obligations que vous a eues ma famille et le dévouement que vous lui avez témoigné dans un temps où elle était proscrite ; j'ai bien souvent entendu mon père parler de vous, et en des termes tels que je n'hésite pas, dans la fâcheuse circonstance où je me trouve, à avoir recours à vous et à en appeler à votre générosité et à tous les

loyaux sentiments qui font de vous le plus parfait modèle du chevalier français. Je viens implorer votre appui contre des gens perfides [1] qui, abusant de la crédulité du Président, lui ont fait faire contre moi la démarche la plus cruelle et la plus inqualifiable : il me demande d'aller à Paris, ou du moins d'y envoyer mes enfants. Ceux qui me connaissent savent que me séparer d'eux serait me donner le coup de la mort. Ils savent aussi que, confiés à mes soins, on peut être sûr qu'ils recevront une éducation et des principes dont le président n'aura pas à rougir. Soyez mon défenseur, monsieur le Duc, reportez sur moi l'intérêt que vous avez témoigné si souvent à mes parents et obtenez du Président de me laisser vivre tranquille ici avec mes enfants. Nous ne désirons pas les grandeurs, et la seule protection que nous implorions de notre cousin, c'est de nous oublier.

« Excusez cette démarche, aidez-moi de votre

[1] Allusion à son mari, le prince Charles de Canino.

appui et de votre intercession et veuillez recevoir d'avance l'expression de ma reconnaissance

« Votre affectionnée cousine. »

On comprendra mieux maintenant la lettre adressée à moi par la Princesse :

« Monsieur le Baron,

« Ayant eu l'occasion, d'après votre correspondance avec mon fils, d'apprécier vos excellents sentiments et l'intérêt que vous nous portez, je ne crains pas de vous prier de vouloir bien remettre *en main propre* à mon oncle, la lettre ci-incluse qui est d'une extrême importance pour moi. Je vous en fais d'avance tous mes remercîments, et profite avec plaisir de cette occasion pour vous assurer, monsieur le Baron, de mes sentiments de parfaite estime et de haute considération,

« Zénaide Bonaparte, Princesse de Canino.

« Naples, 18 août 1853. »

Les démarches faites par le roi Jérôme et par le duc de Padoue eurent un plein succès. Les enfants de la princesse Zénaïde de Canino lui furent laissés et ses filles ne vinrent en France qu'après la mort de leur mère. L'Empereur leur donna à chacune, sur sa cassette, une pension de 30,000 francs et un hôtel dans la rue de Grenelle-Saint-Germain.

Quant au prince de Canino, leur triste père, je ferai connaître ailleurs sa conduite au Coup d'Etat et sa haine pour le prince Louis. Il venait quelquefois l'été, sous la présidence, passer la journée du dimanche au petit château de Gourdès, près Chartres, loué par l'ex-roi Jérôme. Le prince Napoléon et lui restaient là vingt-quatre heures à jouer, puis retournaient à Paris.

Je me rappelle qu'un jour, à table, Canino dit à son cousin :

— Qu'est-ce que c'est donc que ce colonel de lanciers, le marquis Guy de La Villette, qui est venu voir mon oncle ? Encore quelque carliste ?

— Demande cela à du Casse, répondit le

prince Napoléon. C'est un carliste, n'est-ce pas, du Casse ?

— Je l'ignore, répondis-je, mais le colonel est d'assez bonne maison pour cela.

Les deux princes se mordirent les lèvres et le vieux roi se prit à rire.

J'en reviens à mes lettres relatives aux *Mémoires du roi Joseph.*

La seconde est du maréchal Magnan, que mon ouvrage avait d'autant plus intéressé qu'il avait débuté dans la carrière des armes par les guerres de la Péninsule ; la voici :

ARMÉE
DE PARIS
—
CABINET
DU MARÉCHAL
*Comm$^t$ en chef*
—

« Paris, le 29 Août 1854.

« Mon cher Commandant,

« J'ai lu avec un intérêt qui allait toujours croissant et une satisfaction entière les *Mémoires du roi Joseph*, que vous venez de publier.

« Non seulement vous avez fait une bonne

action : vous avez réhabilité la mémoire du roi Joseph. Ce prince n'était pas connu et vous l'avez fait connaître ; *si le style est l'homme*, en publiant ses lettres, vous avez mis en relief ce qu'il y avait d'élevé et de générosité dans ce noble cœur. Jamais roi n'eut le sentiment plus complet de ses devoirs. Jamais frère ne montra plus de dévoûment et d'abnégation envers un autre frère.

« On n'a pas pu lire les *Mémoires du roi Joseph* sans aimer cet excellent homme, sans être plein d'admiration pour lui. On se prend à regretter cette soumission aveugle aux volontés d'un frère tout-puissant et on regrette seulement qu'un acte de volonté ou de désobéissance ne soit pas venu sauver l'Espagne, son roi et l'Empereur peut-être !...

« J'ai fait toutes les guerres de la Péninsule ; c'est vous dire avec quel plaisir je me retrouvai avec vous, au temps de ma jeunesse et combien vos récits étaient émouvants pour moi.

« Je ne saurais assez vous faire mon compliment sur la mise en ordre de ces *Mémoires*

et la lucidité des appendices qui relient les événements et les rendent clairs à toutes les intelligences. Vous avez très bien jugé les hommes et les choses.

« Recevez avec tous mes remercîments pour tout le plaisir que vous m'avez procuré, la nouvelle assurance de tous mes sentiments dévoués et d'attachement.

« Le Maréchal Magnan. »

La troisième est de M. Cuvillier Fleury, le très habile critique du *Journal des Débats*

Les articles de M. Cuvillier Fleury avaient alors une importance telle qu'ils faisaient la fortune des ouvrages ou coulaient à tout jamais ceux auxquels il voulait bien prêter l'appui de son éloquente plume.

Lorsque les *Mémoires du roi Joseph* parurent, le critique, frappé de l'importance historique du livre, lui consacra de longs et très élogieux articles qui mirent en évidence mon ouvrage et ne contribuèrent pas peu à son succès.

M. Cuvillier Fleury m'écrivit cette curieuse lettre, à propos du désir que je manifestai de lui voir consacrer un nouvel article critique dans le *Journal des Débats* à trois volumes faisant en quelque sorte suite aux *Mémoires du roi Joseph* et intitulés : *Histoire des négociations relatives aux traités d'Amiens, de Lunéville et de Mortefontaine*, traités négociés et signés par Joseph.

Voici la lettre du critique :

« Paris, 6 avril 1856, vendredi.

« Non, Monsieur, je ne *rirai pas* de votre opinion sur la valeur (*vie ou mort !*) que peut avoir un article de moi sur votre ouvrage dans le *Journal des Débats*, d'abord parce que j'en reporte l'honneur au *Journal* lui-même, véritable tribune de publicité qui donne à votre voix la valeur qu'elle a, qu'elle n'aurait peut-être pas sans lui. Mais laissez-moi vous parler bien franchement. J'ai fait pour les *Mémoires du roi Joseph* ce que je n'ai jamais fait pour aucun

autre livre, *quatre* articles à très peu d'intervalle les uns des autres ; je l'ai fait, je l'avoue parce que le sujet m'a paru *porter* un tel commentaire, et que le public y a pris goût ; je l'ai fait aussi parce que le premier succès de mon compte rendu, rejaillissant sur l'œuvre elle-même, m'avait en quelque sorte lié à elle ; et aussi parce qu'il me semblait qu'un aussi remarquable *coup de collier* que celui que vous aviez donné, avec autant de talent que de vigueur, méritait d'être signalé. Entre la publication de votre premier ouvrage et celle du second, j'ai pris un assez grand nombre d'engagements qui ne me laissent pas libre de mettre tout de suite la main au travail que vous attendez ; et, vous le dirai-je, quel que soit l'intérêt de votre nouvelle publication, elle n'a pas ce caractère qui saisit et entraîne la curiosité comme le premier ; il n'y a pas là l'urgence qu'il y avait quand vos deux premiers volumes du *Roi Joseph* ont paru de dire au public : « Mais, absurde public que vous êtes, hâtez-vous donc, au lieu de lire de mauvais romans et d'aller voir de mauvais vaude-

villes, hâtez-vous donc de lire cette inappréciable correspondance qui vous fait connaître par le côté le plus saisissant, le plus vrai, et le moins connu le plus grand homme des temps modernes !... » Quand on peut dire cela au public, il faut se presser ; c'est ce que j'ai fait, mais on ne recommence pas cela tous les jours ; je suis donc obligé d'attendre un peu que le tour de votre livre arrive, non pas son tour rigoureux, mais celui qui le met après deux ou trois livres dont les auteurs m'avaient prévenu par leur insistance avant que votre premier volume n'eut paru.

« Toute cette longue lettre vous prouve, Monsieur, si vous avez pu lire mon griffonnage, le prix que j'attache à votre confiance et le désir que j'ai de vous obliger. Dites à votre éditeur de m'envoyer, en attendant, une réclame que je ferai passer ; j'y mettrai du mien, peut-être la signerai-je ? et j'espère que je ne quitterai pas Paris (après mon retour en juin, car j'irai en mai en Angleterre) sans avoir satisfait au vœu que vous exprimez, comme au vif désir

que j'éprouve. Croyez en attendant, Monsieur, à ma bien sincère considération comme à mon parfait dévoûment,

« CUVILLIER FLEURY. »

En 1864, un de mes amis, M. Bourdon de Vatry, ancien aide de camp du roi Jérôme à Waterloo, ayant reçu, pendant son séjour à Paris, le maréchal Narvaës, duc de Valencia, lui parla des *Mémoires du roi Joseph* et le pria de faire obtenir une croix espagnole à l'auteur du livre, ce à quoi se prêta de fort bonne grâce Narvaës et, à son retour en Espagne, j'ai reçu, avec la croix de commandeur d'Isabelle la Catholique, la lettre suivante :

« Monsieur le Baron,

« Quand j'ai eu l'honneur de vous remettre le brevet de commandeur d'Isabelle la Catholique, je me suis félicité non seulement d'envoyer à M. et à M^me^ de Vatry un nouveau témoignage de ma vieille et sincère amitié et

de l'intérêt que je porte à ses recommandations mais j'ai été heureux de vous proportionner une décoration dont vous êtes entièrement digne.

« Je vous remercie des sentiments que vous m'exprimez à cette occasion, dans votre agréable lettre du 21 dernier, et j'ai l'honneur de vous dire que vous partagez ceux de mes meilleures sympathies.

« En vous priant de faire mes compliments à M. et à Mme de Vatry, je vous prie aussi, monsieur le Baron, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

« LE DUC DE VALENCIA.

« Madrid, le 3 mars 1865. »

Je fais suivre ces lettres de quelques autres relatives à mon ouvrage sur le roi Joseph. Je les donne à leurs dates.

« Saintes, 8 janvier 54.

« Monsieur,

J'ai appris par les journaux que vous vous occupiez de la publication des *Mémoires du roi Joseph*.

« Voulez-vous bien me permettre, Monsieur, de vous demander si vous avez trouvé dans les papiers du Prince quelques notes relatives à son passage à Rochefort en 1815, à son séjour dans l'arrondissement de Marennes et à son départ de France pour les Etats-Unis. Ce n'est point, Monsieur, un sentiment d'indiscrétion qui m'inspire; mais je serai heureux, si vous le désirez, de vous fournir quelques renseignement précis sur les derniers jours passés par le roi Joseph sur le sol de la patrie.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance des sentiments distingués, avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

« TH. DE BEAUCORPS.

« A Saintes (Charente-Inférieure). »

2e DIVISION MILITAIRE
—
ÉTAT-MAJOR
GÉNÉRAL

« Rouen, le 26 janvier 1854.

« Mon cher Capitaine,

« Je vous envoie ci-joint copie entière de la lettre écrite par M. de Presle à ma belle-mère la maréchale duchesse de Trévise. Elle est un titre précieux pour la famille puisqu'elle témoigne hautement de l'attachement que le roi Joseph daignait porter au maréchal et de son opinion sur celui qui vainquit pour lui à Ocaña. Vous me rendrez un véritable service en faisant insérer cette lettre dans votre si intéressant ouvrage sur la vie du digne et excellent frère de l'Empereur.

« Elle rendra au maréchal Mortier sa part de gloire pour une affaire dans laquelle il commandait les troupes (5e et 4e corps) et dont un camarade, le maréchal Soult, qui remplissait alors les fonctions de major général, voulait s'attribuer tout le mérite.

« Recevez, mon cher Capitaine, la nouvelle assurance de mon bien sincère attachement.

« Général C. Gudin. »

Par une lettre en date du 6 août 1835, à M. de Presle, le comte de Survilliers s'exprimait ainsi :

« Si vous pouvez voir de ma part Mme la
« maréchale duchesse de Trévise, priez-la
« d'agréer aussi mon hommage et ma dou-
« leur. Dites-lui que son mari fut mon ami,
« que le maréchal Mortier vainquit pour moi à
« Ocaña, que sa mémoire m'est chère et res-
« pectable. Je me plairai toujours à manifester
« mes sentiments pour lui, et pour Mme la
« maréchale, dont l'aimable et vertueux carac-
« tère a souvent été comparé, par l'Empereur
« et par moi, à celui de l'adorable femme dont
« je suis séparé depuis si longtemps. »

« Rome, 2 mars 1854.

« Monsieur le Baron,

« J'ai déjà, depuis longtemps, votre bonne lettre du 16 décembre passé, dont je vous remercie beaucoup ; elle m'a fait grand plaisir.

« J'ai tardé jusqu'à présent à vous envoyer les autres papiers, que vous désiriez, parce que j'espérais toujours en trouver un plus grand nombre et pouvoir vous envoyer plus de matériaux pour votre ouvrage. J'ai revu de nouveau tous les papiers qui me viennent de mon grand-père, et quoique j'en aie une bien grande quantité, après ce que je vous ai déjà envoyé et qui sont vraiment très intéressants, il ne me reste, dans ces papiers politiques et militaires, que des choses de peu ou de nulle valeur, et dans ces papiers de famille, des choses de nul intérêt, ou sinon des choses de famille exclusivement, intéressantes seulement pour la famille, et qui, par conséquent, ne peuvent pas être publiées ; car elles ne seraient

d'aucun intérêt et ne serviraient qu'à faire des *ennemis*.

« Il y a dix jours cependant, par le moyen de M. le colonel Damas, je vous ai envoyé un petit paquet, qui, j'espère, vous sera très utile, les lettres surtout de mon grand'père à mon oncle Louis et à ma grand'mère pourront vous servir beaucoup, et rendre toujours plus intéressant votre ouvrage : qui, du reste, ici à Rome aussi, est lu avec beaucoup d'intérêt et est très recherché. La Note du baron de Menneval pourra aussi vous servir beaucoup : elle traite du départ de Marie-Louise de Paris en 1815 ; c'est aussi une époque où il est bien nécessaire de défendre mon grand-père, et de montrer ce qu'il a fait, à cette époque-là ; il était obligé, malheureusement, de le faire, car il obéissait à des ordres donnés par un plus puissant que lui.

« J'attends avec grande impatience que vous ayez la bonté de m'envoyer ma dernière note du dernier envoi que je n'ai pas encore reçue, et à laquelle je vous prie de vouloir bien avoir

la bonté de joindre celle du paquet que je vous ai envoyé il y a dix jours. J'ai reçu bien exactement tous les volumes que vous m'avez envoyés par l'ambassade de France, et les volumes par le colonel Damas, dont je vous remercie un million de fois bien sincèrement. J'attends avec une grande impatience le cinquième volume, et j'espère que vous voudrez bien me l'envoyer très incessamment.

« Je voudrais bien que vous ayez l'extrême amabilité et m'envoyer encore un troisième et quatrième volume dont j'aurai besoin pour compléter un exemplaire des *Mémoires*.

« Je crois que, si vous finissiez l'ouvrage au mois de mai, on pourra dire que vous avez travaillé bien vite.

« Je suis réellement bien fâché de ne pas avoir d'autres papiers à vous envoyer. Maman lit avec beaucoup d'intérêt votre ouvrage et il lui plaît infiniment.

« Je suis bien aise que M. Thiers se trouve embarrassé après les *Mémoires ;* ça lui sera une

leçon pour avoir débité tant de mensonges sur mon grand-père.

« Je suis bien heureux que les *Mémoires* plaisent à l'Empereur et aient son suffrage : c'est un grand bonheur ; il est bien sûr que mon grand-père était tout dévoué à son frère l'empereur Napoléon Ier.

« Toutes les personnes ici qui ont lu l'ouvrage le trouvent très intéressant et parfaitement bien fait.

« Veuillez, je vous prie, présenter mes hommages à Mme la baronne du Casse ; maman me charge de vous dire de sa part mille choses aimables.

« Agréez, monsieur le Baron, la nouvelle assurance de tous mes sentiments de parfaite estime et sincère amitié ; veuillez me croire, pour toujours, votre bien affectionné,

« JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE. »

« *P.-S.* — Dans quelques jours, je vous enverrai, par moyen de M. le colonel Damas, des

lettres très intéressantes de ma grand'mère à mon grand-père.

« *A M. A. du Casse à Paris.*

« Monsieur,

« Comme vous vous occupez de la publication des *Mémoires* du roi Joseph-Napoléon, et que les documents que je possède peuvent vous être d'une grande utilité, je prends la liberté de vous adresser une proposition.

« Ces documents sont les *Mémoires* du général Ballesteros, chef des armées espagnoles, lors de la guerre avec la France, avec tous les documents originaux du classement des cadres avec les autorités françaises, le tout original écrit et signé de la propre main de Ballesteros. Les *Mémoires* comprennent toute la vie du général, depuis sa naissance jusqu'à 1830.

« Ma position de fortune me dispense de les vendre, quoique j'aie déjà eu des propositions très avantageuses, mais je vous les céderai si

vous voulez m'obtenir la croix de la Légion d'honneur[1].

« Je ne crois pas être indigne de cette haute faveur, ayant déjà rendu quelques services à la France, pour les établissements que j'ai fondés et publications que j'ai faites à mes frais, comme vous pourrez voir, Monsieur, par les ouvrages que j'ai l'honneur de vous soumettre si vous y daignez jeter les yeux.

« J'habite la France depuis plus de vingt-cinq ans ; je suis correspondant à Paris de la Direction générale des mines d'Espagne, membre de plusieurs sociétés et commandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholique.

« Si vous ne trouvez pas de l'indiscrétion dans mes prétentions ; si ma demande peut vous être agréable, veuillez bien, Monsieur, m'indiquer le jour que je pourrais avoir l'honneur de vous voir et de vous soumettre ces pièces.

« Agréez, Monsieur, je vous prie, avec mes

[1] On pense bien que je ne répondis rien à la proposition de ce singulier marché à la Wilson.

excuses, l'assurance de tout mon respect et de ma considération la plus distinguée.

« Votre très humble serviteur,

« B.-R. de Monfort.

« Paris, le 1er avril 1854. »

« Paris, le 6 avril 1854, 24 *bis*, rue de Rivoli.

« Monsieur le Général,

« On me conseille de faire parvenir à M. le commandant du Casse la lettre que le roi Joseph-Napoléon a bien voulu m'écrire de Londres en juin 1834, en recevant mon ouvrage intitulé : *La vieille Pologne.* Je n'ai certainement pas l'amour-propre de croire qu'une lettre tirée de mon portefeuille, puisse figurer dans les *Mémoires du roi Joseph ;* mais cette lettre a une signification toute particulière et qui intéresse la nation polonaise en général. Elle exprime la plus vive sympathie du roi Joseph pour les Polonais et certifie de la manière la

plus honorable le dévouement des Polonais à la France et au nom de *Napoléon*.

« En la considérant de ce point de vue, je dois en désirer vivement la publication.

« Comme je n'ai pas l'honneur de connaître M. le commandant du Casse, j'ose prendre la liberté de prier Votre Excellence de vouloir bien lui faire parvenir la copie ci-jointe de la lettre du roi Joseph.

« En cas où le commandant ne la jugerait pas assez importante pour la comprendre dans le texte du livre, peut-être voudra-t-il lui accorder une place comme *Note*, au bas d'une page où il serait question des Polonais et de leur dévouemnt à la France.

« Je serais infiniment reconnaissant à Votre Excellence si elle voulait bien faire mention de cette lettre au roi Jérôme et me recommander à la bienveillance de Sa Majesté. Je serais bien heureux d'apprendre que mon dernier livre intitulé : *Du Royaume à l'Empire*, a obtenu la haute approbation de Sa Majesté.

« J'ai l'honneur d'être avec un profond res-

pect, de Votre Excellence, le très humble et très dévoué serviteur,

« CH. DE FORSLER[1]. »

« Si le commandant du Casse désirait voir l'original de la lettre du roi Joseph, je suis prêt à le lui montrer, mais je tiens trop à cette lettre pour m'en défaire. »

« Paris, le 28 avril 1854.

« Mon cher Commandant,

« Soyez assez bon pour ne pas donner votre *résumé* sur l'Espagne, sur le roi Joseph à l'imprimerie avant de me le communiquer. Je crois que dans cet article, qui demande toute votre attention, vous pourriez *répondre indirectement* très bien à l'article Fleury et à la critique d'autres politiques, qui ne veulent pas se mettre franchement dans la position *d'un frère*, d'un

[1] Cette lettre adressée au général de Ricard, premier aide de camp de Jérôme me fut remise par lui.

ami *dévoué* à sa famille, qui était conseillé par son bon sens, son honnêteté, la douce reine Julie (terme de Fleury), *de rester en Espagne*, de patienter, d'obéir à son impérieux frère, plutôt que de revenir en France faire le *3ᵉ tome* de Lucien et Louis contre leur propre dynastie.

« Joseph ne pouvait, d'ailleurs, vivre en France (comme il le dit bien) sans la volonté, sans l'amitié de Napoléon ; se sauver à l'étranger, c'était aider les étrangers, les ennemis à détruire Napoléon et sa famille ; il a préféré *se sacrifier* aux vues de son frère, au bien-être de tous, Français et Espagnols ; vous ne prétendez pas en faire *un héros* en publiant ses actions par sa propre correspondance, mais du moins *montrer l'homme tel qu'il a été ;* beaucoup d'autres à sa place auraient peut-être fini plus mal.

« Tout à vous,

« L. MAILLIARD. »

« Villa Paolina, Rome, 2 juillet 1854.

« Monsieur le Baron,

« Je vous remercie de votre bonne lettre du 19 juin, qui m'a fait grand plaisir. Je vous fais bien mon compliment d'avoir terminé les *Mémoires.* J'attends avec grande impatience le 10e volume, et j'espère que vous allez me l'envoyer bientôt. Les *Mémoires* me plaisent infiniment et c'est un ouvrage qui vous fait beaucoup d'honneur.

« Je crois que votre but, qui était de faire connaître mon grand-père sous son véritable jour a été parfaitement atteint. Ainsi, recevez-en, je vous prie, monsieur le Baron, tous mes sincères remerciements. Je suis bien aise que l'Empereur ait été content de cette publication. Ma mère et moi sommes parfaitement contents des *Mémoires* et les lisons avec le plus grand intérêt.

« Je crois que les autres 4 volumes que vous ajouterez aux *Mémoires*, seront aussi très

intéressants. Vous avez eu une excellente idée de faire cette continuation; cela formera un ouvrage très curieux. Je suis aise que M. Mailliard vous ait aidé et que ses conseils vous aient été utiles.

« Vous avez parfaitement rempli la tâche que vous aviez commencée, et, de plus, vous y avez mis une rapidité incroyable.

« J'espère bientôt recevoir tous les matériaux que je vous avais envoyés, vous pouvez vous servir du moyen de M. Damas pour me les faire parvenir.

« Les *Mémoires* sont ici beaucoup lus et très goûtés. Maman me charge de vous faire ses compliments et moi, je vous prie, monsieur le Baron, de recevoir l'expression de tous mes sentiments de parfaite estime et haute considération.

« Votre bien affectionné ami,

« JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE. »

« Naples, le 24 juillet 1854.

« Monsieur le Baron,

« Je viens de recevoir votre bonne lettre du 13, dont je vous remercie beaucoup. Je m'empresse de vous répondre puisque vous me dites désirer un mot de réponse de moi.

« J'ai reçu le 10e volume, et je vous en remercie infiniment. Je vous prie de m'expédier tous les papiers qui ne vous seront plus nécessaires, et de me les renvoyer à Rome.

« Je ne saurais dans ce moment-ci vous engager à faire un voyage en Italie, car la pauvre Italie, du nord au midi, est tout infectée du choléra.

« En outre, je vous dirai que je n'ai plus de matériaux à vous remettre, et que je vous ai fourni toutes les pièces que j'avais. Vous pouvez être bien sûr que si on me demande mes documents, je répondrai avec vérité que je n'en ai plus.

« Nous comptons rester ici encore jusqu'au 1er d'octobre ; nous y sommes depuis dix-huit jours.

« Je puis vous assurer aussi que ma tante la princesse Gabrielle n'a aucune espèce de papiers qui ont rapport au cardinal Fesch.

« Maman me charge de vous dire mille choses aimables de sa part, ainsi qu'à Mme du Casse, à laquelle je vous prie de vouloir bien présenter mes hommages.

« Agréez pour vous, monsieur le Baron, la nouvelle assurance de tous mes meilleurs sentiments et croyez-moi pour la vie,

« Votre bien affectionné,

« JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE. »

« Paris, 29 avril 1854.

« Je lis, Monsieur, avec le plus vif intérêt, votre publication concernant la correspondance du roi Joseph avec l'empereur Napoléon.

« Vous y avez, sans doute, remarqué une phrase sur le comte Roger de Damas, dont l'injustice vous a paru devoir frapper sa famille (t. II, p. 112). Accoutumé, en toutes circonstances, à n'entendre que des éloges réservés à une bravoure remarquable, vous avez pu juger de ma surprise et du besoin que j'ai ressenti aussitôt d'opposer une réclamation à une pareille injustice. Ma première idée a été une note à publier dans le *Journal des Débats* ; mais il m'a paru préférable de vous demander, Monsieur, la faveur d'une insertion semblable dans la partie de l'ouvrage qui n'a pas encore paru.

« Cette réclamation serait parfaitement dans le même sens que l'observation de l'Empereur lui-même citée quelques pages plus loin (t. II, p. 122) ; si vous acquiescez à ma demande j'aurai l'honneur de vous envoyer un projet de note, auquel je vous prierais de donner la forme que vous jugeriez la plus convenable.

« M. de Chastellux, ayant la goutte aux deux mains, me charge de vous exprimer le regret

qu'il éprouve de ne pouvoir signer. Je suis avec considération, Monsieur,

« Votre très humble serviteur,

« Comte de Chevreuse.

« 6, rue Godot-de-Mauroy. »

Je m'empressai de faire droit à la juste réclamation de M. de Chastellux.

« Monsieur le Baron,

« Je ne puis assez vous remercier de l'offre que vous voulez bien me faire, de l'insertion d'une note relative au comte Roger de Damas, et au jugement qu'en paraîtrait porter le roi Joseph (p. 112, t. II).

« Il me semble que, comme historien, il vous suffirait de faire remarquer, dans cette note, que l'Empereur lui-même réfute assez l'opinion de son frère par cette phrase :

« Le général Damas ne pouvait rien faire de passable avec d'aussi mauvaises troupes que les Napolitains (t. II, p. 122).

« Si vous vouliez bien y ajouter, en termes généraux, un mot flatteur pour M. de Damas, dont la vie militaire est d'ailleurs si honorablement connue, j'en serais fort reconnaissant.

« Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

« Pour le comte de Chastellux,

« Comte de Chevreuse.

« 6. rue Godot-de-Mauroy. Paris, 9 mai 1854. »

« *P.-S.* — L'idée m'est venue, comme beau-frère de M. de Damas, d'ajouter quelques mots à la note que vous avez bien voulu me promettre pour la 2e édition de votre si intéressant ouvrage. Je saisirais l'occasion qui est offerte, pour faire insérer dans un journal quotidien, une note un peu plus étendue, et un éloge qu'il est permis à un proche parent d'insérer.

« Ne pouvant me rendre chez vous, vu mes infirmités, je prie un de mes amis de vous la soumettre, avant de la livrer au public. »

« Monsieur,

« Permettez-moi de profiter de votre estimable journal pour exprimer à ses nombreux lecteurs la surprise que vient de me causer la lecture d'un article d'une lettre écrite par le prince Joseph à son frère, en date du 28 mars 1806 du camp devant Gaëte (*Correspondance du roi Joseph*, t. II, p. 112).

« Le comte Roger de Damas avait toujours été cité, entre autres faits, pour l'ardeur avec laquelle, à peine sorti de la première jeunesse, il avait été chercher les émotions de la guerre jusqu'en Crimée, à l'armée du prince Potemkin. Le prince de Ligne, dans sa correspondance du 1er août 1788, au camp sous Oczakow, fait connaître comment il y avait été reçu et jugé :

« Je vois un phénomène de chez vous, et un « joli phénomène, un Français de trois siècles. « Il a la chevalerie de l'un, la grâce de l'autre « et la gaieté de celui-ci. François Ier, le grand « Condé et le maréchal de Saxe auraient voulu

« avoir un fils comme lui. Il est étourdi comme « un hanneton au milieu des canonnades les « plus vives et les plus fréquentes, bruyant, « chanteur impitoyable, me glapissant les plus « beaux airs d'opéra, fertile en citations les « plus folles au milieu des coups de fusil, et « jugeant néanmoins de tout à merveille. La « guerre ne l'enivre pas, mais il y est ardent « d'une jolie ardeur, comme on l'est à la fin « d'un souper. Ce n'est que lorsqu'il porte un « ordre, et donne son petit conseil, ou prend « quelque chose sur lui, qu'il met de l'eau dans « son vin.

« Il s'est distingué aux victoires navales que « Nassau a remportées sur le capitan-pacha : « je l'ai vu à toutes les sorties des janissaires « et aux escarmouches journalières avec les « spahis ; il a déjà été blessé deux fois. Toujours « Français dans l'âme, il est Russe pour la « subordination, pour le bon maintien. Aima- « ble, aimé de tout le monde, ce qui s'appelle « un joli Français, un joli garçon, un brave « garçon, un seigneur de bon goût de la cour

« de France; voilà ce que c'est que Roger de « Damas. »

« Cité avec éloge, à l'occasion de l'assaut d'Outchakoff, pour lequel il reçut la décoration militaire de Russie (la croix de Saint-Georges), il ne quitta ce service que pour servir, comme aide de camp, près de M. le comte d'Artois, en Champagne, en 1792. Depuis, M. le prince de Condé lui confia le commandement de la Légion de Mirabeau, où se trouvait l'élite des braves de son armée. Rendu à l'oisiveté par la paix, il était venu offrir ses services au roi de Naples, lorsqu'en 1798 ce prince entra dans la coalition contre la France. Commandant, comme lieutenant général, une division au milieu de l'immense déroute de l'armée sous les ordres du général Mack, il sut y maintenir la discipline ; et, par une habile manœuvre, il se débarrassa des troupes du général Macdonald, dont il était environné, et sauva sa division, après un combat dans lequel il eut la mâchoire fracassée par une balle.

« Ces faits, cités avec éloge par les écrivains

français, répondent au jugement injuste rappelé par le roi Joseph.

« On trouvera, d'ailleurs, l'explication des mauvais succès de 1806 dans le découragement d'une poignée d'hommes brusquement abandonnés par les corps russe et anglais qui devaient les encadrer, et dont la retraite précipitée, à l'apparition de l'ennemi, ressembla à une fuite, découragement qui s'accrut encore par l'abandon de tous les habitants du pays, qui, malgré leurs précédents engagements, restèrent impassibles et ne s'opposèrent nullement à l'envahissement. »

Le bruit se répandit, je ne sais comment, que les *Mémoires du roi Joseph* ne paraissaient pas dans la pureté de leur rédaction et que des coupures importantes m'avaient été imposées. J'appris que le comte Beugnot se préoccupait de ces racontars et je rédigeai la note ci-dessous que je lui adressai :

« Quelques personnes ont répandu le bruit,

nous a-t-on assuré, que dans les derniers volumes des *Mémoires du roi Joseph* des coupures avaient été faites dans les lettres de l'Empereur Napoléon, pour obéir à une volonté à laquelle nous avions dû nous soumettre.

« Le fait est complètement faux et nous affirmons ce qui suit :

« 1° Les matériaux sur lesquels cet ouvrage a été écrit, les documents qu'ils renferment n'ont été soumis à personne. Seul nous avons été juge dans cette importante publication, et nous n'avons communiqué ces *matériaux*, ces *documents* et les *épreuves* qu'à M. Louis Mailliard, exécuteur testamentaire du roi Joseph et qui, ne l'ayant pas quitté depuis 1808, nous a été fort utile pour des renseignements précieux.

« 2° Nous n'avons retranché des lettres que quatre ou cinq personnalités inutiles à l'histoire. Si ces personnalités eussent eu la moindre portée historique, elles eussent gardé leur place dans cet ouvrage.

« Rien n'est venu d'ailleurs gêner en aucune

façon notre rédaction et nos appréciations personnelles.

« Voilà ce que nous pouvons affirmer et ce que nous affirmons, sans crainte d'être démenti.

« Nous avons voulu conserver à l'histoire tous ses droits, sans chercher un scandale inutile. »

Je reçus du comte Beugnot la lettre ci-dessous :

« 27 mai 1854.

« Monsieur,

« Je vous suis très obligé des renseignements que vous voulez bien me donner sur l'importante publication à laquelle votre nom restera attaché d'une manière si honorable. J'avais entendu répéter par des personnes, qui paraissaient si convaincues et si assurées de ce qu'elles disaient, que les derniers volumes de la correspondance du roi Joseph avaient été l'objet de retranchements, que je crus de-

voir suspendre l'examen de ces volumes, jusqu'au moment où la vérité sur ce point serait connue. Elle l'est maintenant et je m'en applaudis pour l'histoire.

« Au fond, il n'y a jamais de danger à son laisser-parler, car elle est en définitive équitable dans ses jugements. J'ai assez vécu pour avoir vu, dans notre pays, l'opinion au sujet de l'Empereur Napoléon aller successivement de l'apothéose à la diffamation, et réciproquement.

« Aujourd'hui, votre publication et le succès qu'elle a obtenu, montrent que cette opinion s'est enfin arrêtée à la vérité et à la justice. Vous y aurez contribué, Monsieur, et c'est pour vous un grand honneur.

« Je regrette que la qualification d'éditeur que je vous ai attribuée, ne vous paraisse pas celle qui vous convenait le mieux. Il est vrai que l'on détourne ce mot de son sens en l'appliquant au libraire ; mon tort est d'avoir conservé au mot éditeur sa véritable acception, qui est souvent très élevée, comme vous le prouvez en ce moment.

« Je vous prie de me permettre de ne pas accepter l'exemplaire des *Mémoires du roi Joseph* que vous avez la bonté de m'offrir. Je me suis procuré cet ouvrage dès la publication du premier volume.

« Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée ;

« *Signé :* LE COMTE BEUGNOT. »

Un autre critique, le marquis de Custine, écrivit à un de ses amis, à propos des premiers volumes de mon ouvrage *les Mémoires du roi Joseph*, trois lettres qui me furent communiquées, dont je pris copie et que je transcris ici :

« Je vous renvoie ce livre, mon cher E... ; c'est certainement un des plus intéressants que j'aie jamais lu. On voit là l'Empereur à nu, prodigieux de force, d'esprit, libre et très léger de cœur, mais d'une autorité sans égale dans la guerre. Il a le génie du bon sens ; de tels do-

cuments rendent l'histoire parfaitement inutile; l'histoire serait morte auprès de lettres qui sont la vie même des événements, et le portrait des hommes par leurs actes. Il y a là des leçons pour tout le monde, peuples, souverains et particuliers, tout ce qui pense peut s'instruire par cette lecture. Si vous m'envoyez les volumes qui suivront ces deux premiers, vous me ferez le plus grand plaisir; voilà pour l'avenir, en attendant, je vous remercie pour le présent. Cette publication doit produire un effet prodigieux dans le monde entier.

« Mille amitiés comme toujours.

« Tout à vous.

« A. DE CUSTINE. »

« Voici, mon cher E..., le troisième volume que j'ai lu avec un intérêt soutenu; je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai mandé des précédents; cette publication contrariera bien des historiens, car elle fait voir les hommes et les choses sous un jour nouveau; elle gênera

même les historiens à venir. La vérité est si difficile à faire entrer dans un livre.

« Mille remerciements et mille amitiés.

« A. DE CUSTINE. »

« Le quatrième volume est peut-être encore plus intéressant que les autres, par la nature des événements. L'affaire d'Espagne nous apparaît là sous un jour nouveau.

« Nous pensions, d'après les rapports des Anglais, que ceux-ci avaient tout fait dans cette guerre, mais les lettres des deux frères prouvent que la délivrance des Espagnols fut due surtout à l'union et au courage de la nation.

« Je vous remercie de nouveau de m'avoir procuré une des lectures les plus curieuses qu'on puisse faire, et je me recommande toujours à vous pour la suite.

« Mille amitiés comme toujours.

« A. DE CUSTINE. »

Je reviens aux lettres qui me furent adressées : d'abord deux du prince de Musignano :

« Villa Paolina, le 11 juin 1883.

« Monsieur le Baron,

« Je dois vous remercier de vos trois lettres du 6, 19 avril et 18 mai, que j'ai reçues bien exactement, et auxquelles je viens répondre bien tard. Avec votre dernière, j'ai eu la préface et l'introduction de votre ouvrage sur mon grand-père. Ma mère et moi nous avons lu attentivement toutes les pièces que vous nous avez envoyées, et nous avons admiré l'élégance de votre style et la justesse de vos idées. Je suis sûr que ce sera un très bel ouvrage et j'espère qu'il sera très recherché. Tout ce que vous dites est très bien, et je trouve parfaites toutes les choses que vous m'avez envoyées; seulement j'aime mieux que vous ayez la bonté de faire commencer la préface comme cela : « *Joseph-Napoléon Bonaparte, Prince de Musignano,*

*petit-fils aîné du roi Joseph, ayant*, etc., plutôt que de dire seulement : *le petit-fils*, car j'ai deux autres frères qui sont aussi les petits-fils de mon grand-père Joseph. De même dans le dernier paragraphe de la préface, j'aimerais mieux que vous disiez : *à l'aîné de ses petits-fils*, plutôt que de mettre : *à son petit-fils*, pour la même raison. C'est une chose excellente que le quatrième volume puisse paraître aussi vite, car comme cela nous pourrons mieux, j'espère, réfuter tous les mensonges de M. Thiers.

« J'espère que le Ministre de la guerre voudra bien vous donner la permission de mettre votre nom en tête de l'ouvrage ; si, par malheur, il le refusait, nous pourrons remédier à cela comme nous avons déjà dit, en y mettant celui de M. Mailliard. M. Mailliard m'a déjà dit les rapides progrès de votre ouvrage. Il m a aussi dit que vous aviez reçu mon dernier envoi. J'espère que vous êtes content des documents que je vous ai envoyés, qu'ils vous suffisent et qu'ils vous sont parvenus en bon état.

« Croyez, je vous prie, monsieur le Baron, à

tous mes sentiments bien sincères d'amitié et de haute considération.

« Votre bien affectionné,

« JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE,

« PRINCE DE MUSIGNANO. »

« *P.-S.* — Par le moyen de l'ambassade, vous recevrez un petit paquet. »

« Rome, le 31 octobre 1853.

« Monsieur le Baron,

« Je viens bien tard vous remercier de vos deux bonnes lettres des 11 et 18 juin, mais je ne vous ai pas répondu plus tôt, espérant toujours d'avoir le plaisir de vous voir à Rome. Je trouve le premier volume parfaitement bien, ma mère et moi n'y avons trouvé que trois observations qu'elle a faites à M. Mailliard dans une lettre qu'elle lui a écrite dernièrement, et dont je vous prie de prendre connaissance. Avec la présente vous recevrez tous les autres papiers et lettres, qui, je crois, pourront vous être utiles.

Quant à la lettre de Berthier, il m'a été impossible de la trouver, malgré toutes les recherches actives que j'ai faites pour cela. Veuillez, je vous prie, demander à M. Mailliard s'il se souvient dans quel carton il l'a mise. Vous m'aviez promis douze exemplaires des mémoires de mon grand-père, et je n'ai reçu que trois premiers volumes; c'est ainsi encore neuf premiers volumes que vous aurez, j'espère, l'obligeance de m'envoyer ; servez-vous pour cela du bon vouloir du colonel Damas qui est rempli de zèle et de prévenance pour cette publication. J'attends avec impatience le deuxième volume des *Mémoires*. J'espère que vous travaillez activement au troisième volume.

« Je regrette infiniment le contretemps qui vous a empêché de venir jusqu'à Rome, car j'aurais été bien heureux de pouvoir faire votre connaissance personnelle[1]. J'espère que vous

[1] J'avais pensé pousser jusqu'à Rome lors de la mission que j'avais reçue d'aller assister aux manœuvres de Naples. Je raconterai plus loin comment le roi de Naples, ayant refusé de me laisser débarquer dans ses Etats, je fus obligé de revenir en France, sans avoir été à Rome.

aurez reçu les papiers que M. le colonel Damas vous a envoyés dès que vous les lui avez demandés, et que M. Mailliard me réclame dans sa lettre du 18. Je trouve dans les *Mémoires*, tout parfait ; l'édition et le format sont bien à l'émission de l'ouvrage. Entendez-vous toujours avec M. Mailliard, je vous prie ; et allez parfaitement d'accord avec lui, pensez qu'il avait toute la confiance de mon grand-père et qu'il a toute la mienne. J'espère qu'au commencement de l'année la moitié de l'ouvrage aura paru. Je vous prie de m'envoyer le plus promptement que vous pourrez les autres neuf volumes qui me reviennent. Présentez, je vous prie, mes hommages à Mme la baronne du Casse. Recevez pour vous, monsieur le Baron, la nouvelle assurance de mes sentiments de sincère estime et parfaite amitié, et croyez que je suis enchanté toutes les fois que j'ai de vos nouvelles.

« Votre bien affectionné ami,

« JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE. »

« *P.-S.* — Les journaux nous donnent des

inquiétudes sur la santé si précieuse de mon oncle Jérôme. Je vous serais bien obligé de m'en donner des nouvelles. »

Voici une lettre curieuse du général Gudin.

« Rouen, le 22 novembre 1853.

« Mon cher Capitaine,

« Si j'ai tant tardé de répondre à votre aimable lettre du 30 octobre, c'est que, avant de le faire, je voulais pouvoir vous parler de l'ouvrage que vous avez eu la bonté de m'adresser par le capitaine de Combles.

« La lecture de votre livre m'a fait éprouver la plus vive satisfaction.

« Vous y avez combattu avec vérité, énergie et talent, les appréciations si fausses, si malveillantes, si peu patriotes émises si indignement contre l'homme immense qui, après avoir sauvé son pays de l'anarchie, porta si haut la gloire et les destinées de la France.

« Merci donc, mon cher Capitaine, pour le

véritable cadeau que vous m'avez fait en m'offrant votre livre. Merci également pour les nobles sentiments qui vous l'ont inspiré : car il doit être permis à l'ancien premier page de l'Empereur qui a été comblé de ses bienfaits, de porter un culte à ce grand homme et de remercier ceux qui savent si bien défendre sa mémoire.

« Puisque vous désirez avoir des notes sur quelques faits qui ont eu lieu autour de l'Empereur lors de nos désastres de 1815, je tâcherai de les rédiger avec clarté et exactitude et les mettrai à votre disposition avec grand plaisir si, toutefois, j'ai le courage de me rappeler par écrit de si douloureux événements.

« Je vous envoie ci-joint copie d'une lettre écrite en 1835, par le roi Joseph, à M. Desmaret, à l'occasion de la mort du maréchal Mortier, mon beau-père. Vous y verrez l'opinion de cet excellent Prince, quant à celui qui *vainquit pour lui à Ocaña*.

« Le maréchal Soult s'était attribué à tort cette victoire parce qu'il n'était alors que le major général de l'armée, tandis que le maré-

chal Mortier commandait les troupes (3e et 4e corps).

« Recevez, mon cher Capitaine, l'assurance de mon bien sincère attachement.

« Général comte Gudin. »

« *P.-S.* — Lorsque vous serez de service près de l'auguste frère de notre grand Empereur, faites-lui agréer, si vous en trouvez l'occasion, l'assurance de mon respectueux et plus entier dévouement. »

Lettre de Mailliard.

« Dimanche. 11 décembre 1853.

« Mon cher Capitaine,

« Je viens de relire très attentivement les 9e, 10e et 11e volumes de M. Thiers rapport à l'Espagne ; vous les avez lu aussi, par conséquent vous devrez éviter de le *répéter* autant que possible et vous attacher à produire toutes les lettres et pièces qui n'ont pas été publiées par cet auteur, qui ne s'est servi que de celles qui cadraient avec sa relation.

« Dans ces trois volumes, on voit que M. Thiers ne ménage plus son héros! Cela viendrait-il de son humeur contre le neveu qui n'a pas voulu de ses conseils? Au contraire, il dit moins de mal de Joseph dans le onzième volume après avoir lu, dit-il, Jourdan.

« Thiers dit que le plan de Joseph de marcher sur Madrid avec 50,000 hommes ne venait pas de lui et n'était pas bon; il vous est facile de lui prouver le contraire par les lettres du roi Joseph à Napoléon I[er], et dans lesquelles il est dit aussi que Ney, Bessières, Jourdan étaient en faveur de ce projet.

« Puisque Napoléon avait un si grand génie, qu'il savait si bien apprécier, connaître les hommes, il devait naturellement savoir ce que valait Joseph pour vouloir le mettre roi d'Espagne. Il voulait même, prétend M. Thiers, le faire roi ou empereur d'Autriche!! Joseph n'était donc pas si ignorant, si faible, si nul! M. Thiers a de l'humeur de ce que le roi Joseph n'a pas voulu lui livrer ses papiers, qu'il lui fit demander à Florence par le roi Jérôme et son fils,

comme j'en suis témoin. Du reste, M. Thiers raconte les affaires d'Espagne avec beaucoup de talent, de précision pour la plupart des événements; on voit qu'il a puisé aux bonnes sources et qu'il a bien étudié ce qu'il a lu. C'est un grand écrivain. On m'assure qu'il attend vos volumes sur l'Espagne pour continuer les siens. C'est vous dire de prendre tous les soins possibles pour votre publication. Je vous fais part de mes réflexions et suis fâché de voir que les héritiers du maréchal Jourdan aient prodigué leurs manuscrits à tous ceux qui ont voulu les lire.

« J'ai une lettre du prince de Musignano que je vous communiquerai quand je vous verrai.

« Tout à vous. »

Cette lettre de Mailliard sur Thiers nous a paru avoir de l'importance.

Dans la lettre suivante, la dernière de celles relatives aux *Mémoires du roi Joseph*, on remarquera la phrase dans laquelle le prince de Mu-

signano me blâme d'avoir communiqué à son père *le Canino*, le plus grand ennemi de la famille, me répète-t-il, deux lettres de Napoléon Ier.

J'ai expliqué plus haut ce qui m'avait forcé à faire au gendre du roi Joseph cette communication.

« Rome, 4 décembre 1854.

« Monsieur le Baron,

« J'ai votre lettre du 15 novembre dont je vous remercie infiniment. J'espère bientôt recevoir le second volume des *Mémoires* de mon grand-père, que je désire beaucoup lire. J'attends donc avec grande impatience la caisse que vous m'annoncez, que je dois recevoir par le colonel Damas et qui contiendra trois premiers volumes, six seconds et six troisièmes. Je voudrais bien savoir ce que M. Mailliard a fait des vingt-trois volumes que vous avez eu la bonté de lui remettre et dont il a disposé. Je saurai me contenter de six exemplaires que vous m'en-

voyez. Je regrette beaucoup les trois premiers volumes qui se sont perdus ; c'est pour cela qu'il est bien nécessaire que vous vous serviez pour me les faire parvenir de l'obligeance et de l'amabilité de M. le colonel Damas.

« J'espère que le mois ne se passera pas sans que je sois en possession des seconds et troisièmes volumes des *Mémoires*.

« J'espère que vous aurez reçu mon dernier envoi de papiers que j'ai fait en même temps que ma lettre, mais celle-ci vous sera parvenue beaucoup plus vite que les premiers; enfin j'espère qu'à l'heure qu'il est vous les avez, qu'ils vous auront été très utiles. Je vous ai envoyé toute la correspondance de Berthier, prince de Neuchâtel, et j'espère qu'elle pourra vous aider. Si vous voulez d'autres papiers, dites-le-moi, je vous prie, et faites-vous dire par M. Maillard dans quel carton ils se trouvent : en me disant le numéro, je puis vous l'expédier beaucoup plus vite. Je suis bien aise que les *Mémoires* plaisent à l'Empereur.

« Je trouve que vous avez très mal fait, si

vous me permettez de vous le dire, de soumettre deux des lettres que je vous ai envoyées à mon père, *car malheureusement c'est le plus grand ennemi qu'ait la famille.* Ces lettres me sont échappées en les lisant, car sinon je ne vous les aurais pas envoyées.

« Je regrette aussi bien vivement de ne pas avoir eu le plaisir de faire votre connaissance, mais j'espère dans une autre occasion être plus heureux. Actuellement toute l'affaire de Naples est arrangée et M. de Maupas est retourné tranquillement à son poste après avoir passé huit jours à Rome [1].

« Veuillez, je vous prie, présenter mes respects à mon oncle Jérôme.

« Maman me charge de vous faire ses compliments, ainsi qu'à Mme la baronne du Casse, à laquelle je vous prie de bien vouloir présenter mes hommages.

[1] M. de Maupas était bien retourné à Naples, mais il y trouva l'ordre de rentrer en France, tant sa conduite avait été trouvée ridicule dans cette circonstance. Il a gardé là-dessus un silence prudent, dans ses *Mémoires*.

« Croyez, je vous prie, à mes sentiments de sincère amitié et de parfaite estime.

« Votre bien affectionné :

« JOSEPH-NAPOLÉON BONAPARTE. »

Lorsque l'impression des dix volumes des *Mémoires du roi Joseph* fut terminée, ayant reçu des documents sur les traités de Mortefontaine, de Lunéville et d'Amiens dont le frère aîné de Napoléon avait été le négociateur et qu'il avait conclus avec sagacité et intelligence, je me décidai à utiliser ces matériaux et rédigeai trois volumes qui sont, en quelque sorte, un complément aux *Mémoires* de l'ancien roi. Puis, une idée, malheureuse pour mes intérêts, me passa par la tête : ce fut de faire faire par un habile dessinateur du dépôt de la guerre nommé Yung, père du général actuel et simple employé au ministère, artiste du plus grand mérite, un album de vingt planches pour les *Mémoires du roi Joseph*. Yung me livra vingt batailles que je lui demandai, dont je lui donnai le libellé.

Je les fis graver par un artiste de mérite, Rouargue et je les proposai à Perrotin.

Ce dernier, ne voyant pas là une bonne entreprise commerciale, refusa de prendre la dépense à sa charge. Elle resta à la mienne. On vendit très peu de cet album, qui me coûta fort cher et m'enleva une partie des bénéfices de l'ouvrage.

Le bon Mailliard m'ayant assuré que le prince Joseph de Musignano avait encore, à Rome, dans le lot qui lui venait de l'héritage du roi Joseph, des papiers de la plus haute importance historique, je le priai de m'en donner le détail que voici :

Onze volumes manuscrits des campagnes d'Egypte et de Syrie ;

Treize des campagnes d'Italie ;

Vingt-trois de celles d'Italie et d'Allemagne ;

Une liasse de quarante-trois lettres de Napoléon au cardinal Fesch (dont vingt-deux seulement m'avaient été envoyées) ;

Une liasse de quatorze lettres de différents souverains à l'Empereur Napoléon Ier, liasse

renfermant sept lettres du pape au cardinal ;

Une liasse de lettres du cardinal Fesch à divers personnages ;

Enfin trois autres liasses de copies.

Le tout venu de Sainte-Hélène à la mort de l'Empereur.

— Je suis convaincu, me dit Mailliard, que si vous alliez vous-même à Rome, le prince vous confierait ce précieux dépôt.

Pensant que d'aussi importants documents seraient de la plus grande utilité pour le dépôt de la guerre et ses archives, je me décidai à voir le ministre et à lui faire la proposition de me rendre à Rome dans le but de tenter l'aventure.

Malheureusement le portefeuille était alors aux mains du grossier et égoïste maréchal Vaillant, qui refusa de me donner un congé et une indemnité de route pour me rendre en Italie.

Plus tard, on voulut faire venir ces papiers. Le prince de Musignano refusa de s'en dessaisir. J'étais le seul homme auquel il les eût accordés.

Nous eûmes aussi, Mailliard et moi, de lo

gues conversations, relativement aux lettres des souverains vendues en Angleterre aux ambassádeurs de Russie et d'Autriche, et dont une copie a été dérobée en 1815 au roi Joseph.

Dans un gros volume publié par moi en 1883[1], j'ai essayé de suivre la trace de cette précieuse correspondance dont les originaux sont problablement détruits, mais dont la copie authentique se retrouvera peut-être un jour.

[1] *Les rois frères de Napoléon Ier*, page 72 et suivantes.

## CHAPITRE XII

### LA VIE AUX INVALIDES

J'ai anticipé sur ma vie courante, pour ne pas interrompre ce qui a trait aux *Mémoires du roi Joseph* Je vais reprendre mes souvenirs au point où je les ai laissés.

Quelques mots d'abord de l'existence que je menais aux Invalides près du vieux roi Jérôme, gouverneur de l'hôtel. Avec lui vivaient alors :

1° Son fils, le prince Napoléon et cela, depuis son retour de l'ambassade d'Espagne, d'où force avait été de le rappeler, comme je l'ai dit, ses discours et sa manière d'être étant complètement hostiles au gouvernement qu'il était chargé de représenter à Madrid ;

2° Sa troisième femme légitime la marquise

Bartholini, noble veuve italienne qu'il avait épousée morganatiquement à Florence;

3° Son intendant, un Corse nommé Pietra Santa, plus ou moins docteur en médecine, sur le compte duquel nous aurons à revenir;

4° Ses aides de camp et officiers d'ordonnance. Le lieutenant-colonel Damas, détaché du 7e cuirassiers ; le commandant Prébois, du corps d'état-major; les capitaines du Casse et Zgliniki, du même corps, et, comme officiers d'ordonnance : le lieutenant de vaisseau de Larminat, le lieutenant de cavalerie Pussin Amaury, détaché du 8e de hussards, et enfin son écuyer le baron Auguste de Plancy, député.

J'occupais aux Invalides un appartement situé à un étage au-dessus de celui qui avait été habité par le prince Napoléon, et qu'on l'avait forcé à abandonner un peu avant le coup d'Etat, parce qu'il y recevait des socialistes et des individus de bas étage qui venaient conspirer avec lui contre le gouvernement présidentiel.

Les choses en étaient venues au point que

le ministre de l'intérieur, M. Léon Foucher, avisé par la police, avait dû exiger que le fils de Jérôme quittât l'hôtel : le prince avait été se loger rue d'Alger, n° 10.

Cette exécution nécessaire, nous dirons même indispensable, avait jeté un froid entre le vieux roi et son neveu le prince Louis.

Le roi Jérôme, malgré ses soixante et quelques années, était resté jeune, amoureux du plaisir et des femmes. Réduit à son traitement de gouverneur des Invalides et à la pension de quarante mille francs imposée à sa fille, la comtesse Demidoff, par l'empereur de Russie, et ensuite, à dater du 1er janvier 1850, à son traitement de maréchal (trente mille francs) il avait une maison confortable, était généreux avec les femmes et aimait beaucoup le théâtre.

Il déjeunait seul le matin avec son fils dans sa chambre, avait souvent à dîner quelques invités et toujours son officier de service.

Je me souviens de sa joie enfantine, lorsque son fils ne devait pas dîner aux Invalides ; il

m'envoyait alors chercher le matin, me remettait sa bourse contenant toujours cinq louis et me disait :

— Napoléon ne dîne pas avec nous ; commandez un bon petit repas au restaurant pour tant de personnes ; puis, retenez une loge dans tel théâtre

Le lendemain de l'une de ces petites fêtes, le prince Napoléon, encore dans son appartement des Invalides, me pria de passer chez lui.

— Où avez-vous été hier avec papa ? me dit-il brusquement.

— Que Votre Altesse le lui demande.

— Ah ! oui, au cabaret, n'est-ce pas ? et au bouiboui, comme si la cuisine d'ici n'était pas assez bonne ?

— Elle est même autrement bonne que celle de tous les restaurants de Paris ?

— Eh bien ! alors ?

— Monseigneur, je suis aide de camp du Prince, je n'ai qu'à exécuter les ordres qu'il me donne. D'ailleurs, qu'est-ce que cela vous fait, qu'il aille au cabaret ou au théâtre, si ça l'amuse.

— Oui, pour dépenser inutilement son argent, n'est-ce pas. Vous ne savez pas ce qu'il en a gaspillé en exil ?

Le soir, après le dîner, le roi Jérôme n'aimant pas qu'on fumât dans ses appartements, nous allions fumer nos cigares chez le prince Napoléon, qui parfois nous offrait un londrès, jamais deux. Puis, nous revenions faire la partie de bouillotte de son père, ou le whist du prince Paul de Wurtemberg, lorsque ce dernier dînait aux Invalides.

Le général Petit, commandant l'hôtel, venait souvent le soir avec sa femme. Le roi jouait alors avec elle, et s'arrangeait de façon à lui faire gagner un double louis, ce que le prince Napoléon trouvait fort ridicule.

A propos des soirées théâtrales, je me rappelle encore quelques anecdotes assez plaisantes :

Un jour, nous étions à la Porte-Saint-Martin où l'on jouait *Napoléon à Schœnbrunn*. Le roi Jérôme occupait, avec la marquise et moi, une avant-scène des baignoires sur le

théâtre. Tout à coup, il se voit entrer en scène avec l'Empereur, qui lui fait des reproches sur sa légèreté.

Le public avait reconnu le frère de Napoléon. La situation était des plus singulières. Tout le monde regardait notre loge en riant.

Le roi riait tout le premier et s'amusait beaucoup.

Lorsque nous quittâmes la salle, on lui fit une sorte d'ovation.

Une autre fois, il demande à la Marquise si elle veut venir au théâtre. La jolie Florentine, assez nonchalante, aimant à se coucher de bonne heure, pria le prince de l'en dispenser. Le prince me dit de faire atteler pour aller aux Français. On jouait une vieille tragédie. C'était pendant les jours gras. Décidé à ne pas m'ennuyer, je descends de voiture et revins un instant après, affirmant que tout est loué.

— Allons sur le boulevard, me dit alors le roi.

A la hauteur du bazar Bonne-Nouvelle, Son Altesse avise l'affiche d'un petit théâtricule

où l'on exhibait des chiens et des singes.

— Faites arrêter et entrons là, ce sera amusant ; dites au cocher d'aller nous attendre à cinquante pas en arrière.

Je le priai alors de mettre son mouchoir sur sa figure pour qu'on ne le reconnût pas. Je prends deux premières à cinquante centimes et nous pénétrons dans la salle imprégnée d'une odeur nauséabonde de toutous et de singes. Nous nous plaçons sur le premier banc ; moi au supplice de penser que S. A. I. peut être reconnue par les titis faisant un vacarme d'enfer, le roi riant comme un fou des exercices exécutés par les quadrupèdes et de l'aspect singulier de ce théâtre. J'avais beau chercher à l'emmener, il ne voulut partir qu'après le dernier acte de ces singuliers acteurs.

Heureusement, il ne fut pas reconnu et le lendemain il déclarait à la marquise qu'elle avait eu bien tort de ne pas venir avec nous, qu'il s'était rarement autant amusé.

Un autre soir, nous étions aux Bouffes, le roi, la marquise et moi. On jouait *Orphée*

*aux enfers*. Bache (de son vrai nom le comte de Vandreuil) tenait le rôle du roi de Béotie devenu valet de Pluton. Lorsqu'il entonna son air :

Quand j'étais roi de Béotie.
J'avais des sujets, des soldats.
Je ne suis plus qu'en effigie
Un triste roi de Béotie.

Toute la salle se mit à l'accompagner en regardant notre loge et en chantant :

Quand j'étais roi de Westphalie.

Nous dûmes nous retirer à l'entr'acte.

Le roi Jérôme aimait passionnément le théâtre. Alexandre Dumas père profita à plusieurs reprises de ce goût pour se permettre de singulières indiscrétions.

Un jour, j'étais de service près du prince ; on m'apporte une lettre pressée à faire remettre à Jérôme. Je m'empresse de la porter au Roi alors dans son cabinet.

— Voyez ce que c'est, me dit-il.

J'ouvre la lettre et je lis :

« Oh ! mon prince, oh ! mon souverain, oh ! mon Roi bien-aimé, vous l'ami des artistes, faites obtenir la croix de la Légion d'honneur à un homme qui la mérite par les services qu'il rend aux Arts. Le directeur Hostein serait heureux de vous devoir cette distinction, que vous pouvez lui faire accorder par votre haute influence et...

Le roi m'interrompt brusquement.

— Quel est l'imbécile qui m'écrit de semblables absurdités ?

Je cours à la signature et je lis : ALEXANDRE DUMAS.

Le prince prend la lettre, la jette par terre et me dit :

— Je vous défends de répondre. La croix de la Légion d'honneur à un directeur de cabotins ?... Merci...

Hostein, plus heureux auprès de Mocquard, se fit décorer par son entremise en dépensant une trentaine de mille francs pour la mise en scène d'un mauvais drame composé par ce secrétaire de l'Empereur.

Leurs Majestés assistèrent à la première re-

présentation; la pièce tomba à plat malgré ce haut patronage. Hostein fut décoré.

Une autre fois, l'huissier vint me prévenir qu'un gros monsieur nommé Alexandre Dumas demandait à parler au roi. J'entrai chez le prince qui me dit : Voyez ce qu'il veut.

Je descends et je trouve Dumas dans un fiacre avec trois cocottes, demandant à être présentées à S. A. et à visiter l'hôtel des Invalides.

Je remonte raconter cela à Jérôme.

—Il est fou, me dit-il, donnez-lui un guide. Qu'il visite l'établissement avec ses donzelles et qu'il me laisse tranquille !

Pendant le carnaval de 1851, nous imaginâmes, la marquise Bartholini, ma femme, M^me^ de Plancy, son mari et moi, de constituer une cagnotte qui servirait à nous payer, le dimanche gras, une loge au Palais-Royal et un souper après le spectacle.

La toile baissée, nous entrons, tous les cinq, chez Véfour, en face le théâtre ; nous faisons le plus amusant souper, puis je demande l'addition. Je la trouve tellement salée que je refuse

net de la payer. Je fais venir le maître de la maison et lui dis :

— On a doublé tous vos prix : voyez votre carte. Comment ! une volaille, 60 francs... Allons, c'est une mauvaise plaisanterie, faites rectifier cette addition.

— Je ne rectifierai rien, me dit le restaurateur qui nous prenait je ne sais trop pour qui, et vous ne sortirez d'ici qu'après avoir tout payé.

— Faites-moi mener chez le commissaire de police.

— A cette heure-ci, fit-il, il est deux heures du matin, merci, il dort !

— C'est bien, mesdames, dis-je alors, nous allons coucher sur ces banquettes, et, pouffant de rire de notre grotesque aventure, nous nous étalons sur les divans.

Au bout d'une heure, le maître, un peu inquiet de notre philosophique attitude, revient me demander si je veux payer.

— Monsieur, lui dis-je, prenez garde, vous allez vous attirer une mauvaise affaire. Envoyez prévenir la voiture qui est près du théâtre de

se rendre ici ; j'emporte votre carte. Venez vous faire payer demain. Voici mon nom et mon adresse. Vous demanderez l'aide de camp de service près le gouverneur des Invalides.

Un peu étonné et croyant cependant toujours avoir donné à souper à des farceurs, il va à la voiture ; mais en voyant la livrée impériale, il commence à n'être plus aussi tranquille et n'ose nous retenir plus longtemps.

Le lendemain, après le déjeuner du roi auquel j'avais raconté notre aventure, je jouais au billard avec lui, lorsque le planton me prévient qu'un monsieur apporte une note à payer. Je demande la permission de le faire entrer et le restaurateur se présente assez confus.

— Il est trop tard, Monsieur : lui dis-je, tenez, voilà dans la cour un guide à cheval qui porte votre addition, votre carte et une lettre de moi au préfet de police, qui soldera votre note comme il l'entendra.

Il se confond en excuses.

— C'est bon, c'est bon, me dit le roi, finissons-en. Combien vous doit-on?

Et, tirant sa bourse, il paie la note rectifiée en lui disant :

— N'y revenez plus, je vous y engage.

Un jour, le roi me dit de faire ma malle pour me rendre dans le Midi, à Tarbes, afin d'y acheter trois jolis chevaux de selle pour lui. Je me rendis donc à Tarbes dans la malle-poste et fus trouver le colonel Martin, alors commandant du dépôt de remonte et connaissant tous les chevaux du pays. Il m'en signala quatre dont trois juments, qu'il me fit acquérir à des prix tellement modiques, que mes quatre jolis animaux rendus à Paris ne coûtèrent, mon voyage payé, que 4.000 francs.

Lorsque je voulus rembourser à Son Altesse le prix de la jument que j'avais achetée pour moi, et qui m'avait été vendue 500 francs, il se mit à rire, refusa de recevoir l'argent et m'en fit cadeau.

J'ai gardé cette jolie bête jusqu'en 1859. Je l'emmenai au camp de Boulogne ; le général de Mac-Mahon, en partant pour se rendre en Crimée, m'en offrit 2,000 francs. Je refusai.

Elle m'a fait un service excellent pendant près de neuf ans.

Le prince Napoléon, en voyant les trois chevaux, déclara que c'était trois rosses. Il n'osa pas néanmoins monter la *rosse* que lui donna son père, tant elle était ardente, mais il la vendit 900 francs.

La jument choisie pour le vieux roi était délicieuse et fut fort admirée par le président Louis. Napoléon. Le roi Jérôme la donna un beau jour à David. Voici comment. David, voyant cette bête que l'on promenait dans la cour intérieure du Palais-Royal, résidence de l'ex-roi après la promulgation de l'Empire, s'extasiait sur ses jolies formes. — Elle te plaît, lui dit Jérôme. Eh bien ! je te la donne ; va dire qu'on la mène chez toi.

Jérôme a toujours eu des façons royales.

Lorsque Louis-Napoléon fut nommé président pour dix ans, et que la nouvelle Constitution donna un Sénat à la France, Jérôme, nommé président de ce premier corps d'Etat, prit possession du Petit Luxembourg, remis en état,

meublé et aménagé pour lui avec luxe et élégance. Il conserva le titre de Gouverneur des Invalides.

Alors le roi, qui avait ainsi des traitements un peu plus élevés, désira louer pour la saison d'été une campagne aux environs de Paris. Je fus chargé de lui trouver une résidence qui pût lui plaire.

Un jour, il me dit : « Vous prendrez le chemin de fer demain et vous irez à tel endroit visiter tel château. » Je le quittais à peine que le prince Napoléon me dit : « Cette terre ne saurait convenir à papa.

— Pourquoi, Monseigneur ?

— Parce que !...

En effet, elle ne pouvait faire l'affaire de l'ex-roi.

Je sus plus tard pourquoi le prince Napoléon ne voulait pas que son père y fut. A quelques pas du château, une actrice des Français, sa maîtresse, était sur le point d'accoucher dans une petite maison où le prince l'avait installée pour la circonstance.

Ce fut alors que Jérôme loua, près de Chartres, le petit château de Gourdès, qu'il acheta par la suite à son propriétaire, M. Chasles, député.

Je reviens aux personnes qui vivaient auprès du vieux roi.

D'abord son fils, l'homme le plus prodigieusement intelligent et le plus prodigieusement vicieux qui ait, je crois, jamais existé. Ecrivain d'un grand mérite, orateur des plus éloquents ; ayant la plus solide instruction ; sachant débrouiller en peu de temps les questions les plus difficiles. S'assimuler les choses les plus abstraites et, à côté de cela, égoïste, avare, sans humanité, sans cœur, dépourvu de nobles sentiments, coureur de cotillons de bas étage, et n'aimant d'affection qu'un homme, son père, le seul dont il respectât l'autorité, auquel il obéissait en toute circonstance, lorsque le vieux roi lui en intimait l'ordre.

Venait ensuite la marquise Bartholini, la troisième femme légitime de Jérôme.

La première était l'Américaine Patterson, qui

vivait encore en 1870, et dont Napoléon Ier exigea le divorce avec son jeune frère, en 1803. La seconde fut la vertueuse Catherine de Wurtemberg, reine de Westphalie, morte en 1833. Elle avait été longtemps sans enfants et avait ensuite donné le jour à deux fils, dont un seul existe encore (1890), le prince Napoléon, et à une fille qui a été une des plus ravissantes personnes de son époque, la comtesse Demidoff, plus connue sous le nom de princesse Mathilde, artiste de talent, femme de beaucoup d'esprit.

La marquise Bartholini, veuve et âgée d'une quarantaine d'années à peine, vivait à Florence, son pays natal, lorsque l'ex-roi de Westphalie, Jérôme, la connut. Elle avait de la fortune. Il avait des dettes ; Jérôme lui fit la cour. Elle était encore belle, avait une taille charmante, de la distinction. Jérôme était aimable et insinuant, il s'ensuivit un mariage morganatique, que la malheureuse femme n'osa jamais faire reconnaître.

Lorsque les Bonaparte revinrent en France, la marquise (car c'est le nom que lui donnait

le vieux roi et sous lequel elle était désignée pour toute la maison de l'ancienne Majesté, la marquise donc accompagna son mari à Paris et ne le quitta que quelques années après, par suite d'une intrigue fort sale, que je ferai connaître plus loin.

Le prince Jérôme paraissait l'aimer beaucoup, ce qui ne l'empêchait pas de se livrer avec d'autres et sans cesse, à des ébats joyeux. Le vieux roi était féroce sur la partie physique du sentiment qu'on appelle *l'amour*. Sa vie entière n'a été qu'un sacrifice, sans cesse renouvelé, au dieu malin, depuis le moment où Cupidon lui mit ses flèches aux mains jusqu'à celui où il les lui a retirées, quelques heures avant sa mort.

Mais je reviens à la marquise. C'était la meilleure, je ne dirai pas seulement des femmes, mais des créatures. Douce, pleine d'attention, de charité, de bonté, la seule chose qu'on pût lui reprocher, c'était d'être un peu de son beau ciel de Florence, c'est-à-dire d'un caractère incertain, flasque, ce que nous traduisons en argot par le mot : *Gnagnan*.

Le roi, tout en l'appelant marquise, la traitait comme sa femme légitime, ce qu'elle était du reste. A table, elle occupait toujours (ainsi que cela a lieu chez les têtes couronnées) la place à gauche du vieux roi. A l'Elysée et aux Tuileries, le Président ou l'Empereur lui donnait la place d'honneur et l'appelait : Ma tante.

On comprend que la pauvre femme avait le plus grand désir de faire reconnaître publiquement son mariage morganatique. Mme du Casse et moi, nous lui conseillâmes fortement de profiter du mariage de l'Empereur avec Mlle de Montijo, pour exiger que le prince Jérôme lui donnât publiquement sa main Nul doute que, si l'excellente marquise l'eût demandé à l'Empereur, ce dernier l'eût exigé de son oncle. Elle n'eut pas ce courage. Elle se sentait auprès d'elle, dans la maison même de son mari, un ennemi dangereux et terrible, son beau-fils le prince Napoléon.

Le prince de la Montagne, monsieur très désagréable pour sa belle-mère, sans cœur, sans noblesse, le *Philippe-Egalité* de la dynastie

napoléonienne, était d'une avarice sordide. Il avait accepté volontiers la veuve Bartholini payant de sa petite fortune les dettes de l'ex-roi, et les faisant vivre tous les deux, alors qu'en exil, ils étaient à bout de ressources; mais le roi, son père paraissant devoir remonter sur sa bête, puisque la famille de l'Empereur ressaisissait les rênes de l'Etat, il avait fait ce calcul que son père et la marquise étaient bien capables, à eux deux, ou même elle avec un autre, de se donner le luxe d'un enfant qui viendrait, à la mort de Jérôme, au partage de ce qui se trouverait lui appartenir. Il avait su évincer du partage sa sœur Mathilde ; il redoutait la marquise. Et que l'on ne croie pas que j'invente, c'est à moi-même que le prince, un matin, a exprimé ses craintes de voir la marquise donner un héritier à son père, et cela en termes comme ceux qu'il avait l'habitude d'employer.

Au reste, voici une anecdote qui ne laisse pas de doutes à cet égard.

Le roi Jérôme avait eu d'une fort belle Circassienne ou Georgienne, femme du fils du

grand peintre David, pendant son séjour à Florence, un fils nommé Jérôme David, dont j'ai eu occasion de parler déjà, qui a acquis une certaine célébrité, dans les dernières Assemblées législatives de la France. L'ex-souverain avait été non seulement le père, mais encore le parrain de Jérôme David.

Ayant retrouvé cet enfant officier dans l'armée française, à l'époque où on lui rendit son grade de général de division, et où le président, son neveu, le nomma gouverneur des Invalides, Jérôme songea à attacher le jeune David à sa personne. Il le fit nommer son officier d'ordonnance.

David était jeune, spirituel, joli garçon. Ayant beaucoup de la figure du roi son père, il eut un jour une aventure avec la célèbre et charmante Augustine Brohan, des Français, qu'il protégea bravement contre un ennuyeux Quidam : Augustine le récompensa par les faveurs qu'elle prodiguait, avec plaisir pour elle-même, au jeune homme. Cela ne fut pas du goût de S. A. le prince Napoléon qui, ayant connu la

jolie sociétaire du Théâtre Français à Florence, se croyait encore des droits sur elle. Le fils légitime décida le vieux roi à renvoyer de sa maison le fils adultérin et je fus appelé à le remplacer auprès du gouverneur des Invalides.

David fut passer deux ans en Afrique ; il en revint, et ce qu'il y a de singulier, il fut pris comme officier d'ordonnance par son propre frère, le prince Napoléon, devenu, de par l'Empereur, *général de division.*

*Risum teneatis.*

Mais voilà bien une autre affaire [1], la marquise

[1] Dans ses peu véridiques *Mémoires*, à la date du 29 décembre 1858 (4e volume) le comte de Vieil-Castel (ou de *Fiel* Castel, comme on l'avait surnommé), raconte cette histoire de la marquise Bartholini, en donnant la pauvre femme comme n'étant pas légitimement mariée au vieux roi et couchant avec David, le bâtard de Jérôme.

Nous avons fait connaître la vérité sur ces deux faits. M. de Vieil-Castel doit avoir tenu cette double histoire mensongère du malveillant prince Napoléon, le beau-fils de la marquise.

Puisque nous tenons les fameux *Mémoires* de Vieil-Castel, encore un démenti. Nous lisons dans la même page qu'un homme du monde plus âgé que le jeune comte Léon de Fontenilles, ayant fait à ce dernier le reproche amical d'avoir négligé, le matin même, de le saluer à la promenade, en avait reçu cette réponse faite d'un *ton régence :*

Bartholini, qui connaissait l'histoire de la naissance de David et l'aimait beaucoup, le traitait en enfant gâté.

Le prince Napoléon, croyant facilement au mal, se figura qu'il pouvait y avoir danger de ce côté, et voici ce qui se passa :

Un jour, le roi Jérôme me dit : « Je vais

— Je suis trop grand seigneur, mon cher, pour reconnaître personne, et je ne salue qui que ce soit.

Le comte Léon de Fontenilles, fils du général de ce nom, gentilhomme, plein de cœur et parfaitement élevé, n'a certainement jamais tenu propos aussi sot. En voulant trop prouver, M. de Vieil-Castel ne prouve rien. Nous dirons, nous, à quoi il faut attribuer cette ridicule et nauséabonde histoire. La tante de M. de Vieil-Castel, que son charmant neveu détestait de tout son cœur, était liée avec les Fontenilles et passait une partie de l'été chez eux au vieux château de Rambures où je l'ai vue chaque année.

Le Fiel-Castel ne pouvait pardonner aux Fontenilles l'amitié qu'ils témoignaient à sa sœur.

Nous nous tromperions fort, si tel n'était pas le dessous des cartes.

J'ajouterai que ce superbe *grand seigneur* (d'après M. de Vieil-Castel), ne crut pas déroger en 1870 en endossant l'uniforme du simple soldat pour défendre sa patrie et fit la guerre contre la Prusse d'une façon brillante à l'armée de la Loire, 16e corps, au 2e de marche (5e de hussards) où il fut nommé sous-officier.

Son frère fit également la campagne à l'armée du Nord, aux mobiles de la Somme.

sortir en voiture; j'attends quelqu'un de chez l'Empereur. Vous le recevrez pour moi. » Au moment où je suivais S. A. pour descendre avec elle et la mener à son coupé, une voix de femme me glisse à l'oreille : « *Une fois le prince parti, remontez.* »

Je ne suis pas fat et n'eus pas un seul instant la pensée que l'excellente marquise, — car c'était elle qui venait de me parler en secret, — avait la pensée d'un entretien coupable avec moi, mais je me dis : « Il faut qu'il y ait quelque chose de sérieux, pour que la malheureuse femme ose pareille démarche. »

Une fois remonté au salon, je trouvai la pauvre marquise affolée...

— Voyez ce qui m'arrive, me dit-elle en me tendant une lettre ouverte.

Cette lettre était de la main et signée d'un M. Piétra-Santa, intendant du prince, jeune Corse fort laid, ayant la prétention fort peu justifiée d'être médecin, et que l'Empereur, en effet, lorsqu'il fut renvoyé de chez son oncle, attacha à son service médical.

Ce Piétra-Santa, âme damnée du prince Napoléon, avait à l'instigation de l'aimable beau-fils, écrit à la marquise qu'il connaissait ses intrigues avec Jérôme David, et que, si elle ne s'éloignait pas de Paris, si elle ne retournait pas à Florence, il ferait connaître au vieux roi tout ce qui se passait.

— Que faire ? me dit la pauvre marquise Bartholini, lorsque j'eus terminé, indigné, la lecture de cette incroyable lettre.

— Rien de plus simple, marquise, et puisque vous voulez bien me faire l'honneur et l'amitié de me consulter, voici mon conseil. Ne rien répondre au Piétra-Santa, sous la main duquel il n'est pas difficile de voir la griffe infernale du prince Napoléon ; ensuite, demain matin, entrer chez le roi avant qu'il ne soit levé et le prier de faire dire à son intendant de venir. Le roi vous demandera pourquoi. Vous lui répondrez : « S. A. va le savoir. » Le Piétra-Santa étant entré, vous présenterez à votre mari sa lettre, en le priant de la lire et de faire expliquer son intendant.

La pauvre marquise n'avait pas assez d'énergie pour suivre mon conseil. Elle ne le fit pas et se borna à pleurer, à se désoler jusqu'au jour où il fallut bien avouer cette sotte histoire.

A trois mois de là, j'étais dans le chemin de fer de Chartres, seul avec le prince Jérôme. Nous nous rendions à Gourdès, qu'il louait alors chaque année.

— Mon enfant, me dit tout à coup le vieux roi, je viens de mettre à la porte de ma maison ce drôle de Piétra-Santa. J'ai su son histoire avec la marquise. La marquise est une sotte ; elle aurait dû faire ce que vous lui avez conseillé ; c'était la chose la plus digne. Je le lui ai dit.

Ce que le pauvre prince ne me disait pas, et ce que je savais, c'est qu'il avait mis trois mois à renvoyer Piétra Santa, parce qu'il lui devait alors 500 francs et qu'il n'avait pas cette somme.

Comme je l'ai dit, l'Empereur ouvrit les portes de sa maison à ce Piétra-Santa, qui vint sans doute se plaindre à lui de la rigueur de

son oncle et faire acte de dévouement aux Napoléon.

Piétra-Santa, fils d'un Corse dévoué aux Bonaparte et Corse lui-même, surtout de caractère, avait été employé par le vieux roi et son fils en 1847, à Bruxelles, comme secrétaire, à l'époque où la famille Jérôme sollicitait son retour en France.

La pauvre marquise n'était pas au bout de ses affreuses tribulations. Le vieux roi, son mari, s'était, depuis 1851, enamouré d'une femme du monde, grande, rouge de cheveux, maigre, mariée à un joueur libertin et dépensier. Le prince avait trouvé un prétexte pour tenir toujours sous sa main la femme.

C'était une réminiscence de la cour de Westphalie [1]. Elle suivait partout le vieux roi qu'elle carottait de son mieux, et le mari complaisant, joueur, viveur, etc., ne s'occupait ni

[1] En Westphalie, lorsque Jérôme voulait avoir à sa portée une maîtresse, il la mariait à quelque personnage de sa cour. Si elle l'était, il donnait un emploi près de lui à l'heureux époux.

du prince, ni de sa femme, ni de ce qu'ils pouvaient faire ensemble.

Vint un jour où l'on trouva, à la cour du vieux roi Pétaud, que la bonne et innocente marquise devenait gênante. Excellente femme, certes, elle ne dérangeait pas plus le vieux Céladon, son mari, que l'époux ne dérangeait la maîtresse du prince, son épouse.

Le vieux Jérôme aimait cette femme, qui, paraît-il, faisait bien les choses et qui lui soutirait, quoique riche par elle-même, tout ce qu'elle pouvait.

Il aimait beaucoup aussi le mari, qui jouait dans la maison le rôle du bouffon ou du fou, disant tout ce qui lui passait par la tête, sûr d'être toujours approuvé. Seul avec sa femme il avait ce privilège. La femme avait de l'esprit et amusait Jérôme la nuit ; le mari se chargeait de ce soin pendant le jour.

Enfin, il arriva un instant où la pauvre marquise fut trouvée gênante, la maîtresse pensant sans doute que son royal amant dépensait beaucoup trop pour sa femme légitime. Le projet

du prince Napoléon de l'exiler à Florence fut repris un beau matin par la dame qui régnait alors sur le cœur du vieux roi et, profitant de ce que, à ce moment, la marquise avait un mal d'yeux violent, on persuada au roi Jérôme, ou ce dernier feignit d'être persuadé, que ce mal d'yeux venait d'une mauvaise maladie, gagnée Dieu sait où et Dieu sait avec qui, avec Jérôme David peut-être.

Bref, le départ de la marquise pour Florence fut résolu. Je fus chargé de la conduire en Italie avec ma femme. Mais comme nous refusâmes nettement, carrément à Jérôme, de laisser mon fils, âgé de cinq ans, à Paris (c'était en 1853), nous ne pûmes rendre à la marquise le service de l'accompagner.

Jérôme trouva très mauvais que je ne voulusse pas laisser mon fils à Paris.

— Monseigneur, lui dis-je, je suis votre aide de camp; vous pouvez faire de moi ce que bon vous semble, mais Mme du Casse n'est pas, elle, votre aide de camp ; elle ne quitte pas son fils.

La marquise Bartholini, que nous aimions

beaucoup, retourna seule à Florence, abandonnée par le roi Jérôme, qui loua pour elle un joli petit Palazollo, sur les bords de l'Arno.

J'ai revu l'excellente femme en 1859, lors de la campagne d'Italie.

Pendant mon séjour à Florence, je dînai plusieurs fois chez elle avec le colonel, plus tard général, Henry.

Elle ne revit plus son mari; mais, après la mort du vieux roi, elle vint exprès en France, pour aller s'agenouiller aux Invalides, au pied de son tombeau, prier pour lui et le pleurer. Elle l'aimait sincèrement.

Elle nous fit, à cette époque, l'honneur de venir déjeuner chez nous.

Il est juste de dire que le vieux roi lui a rendu tout l'argent qu'il lui avait mangé à Florence, que le prince Napoléon s'est bien conduit pour elle à la mort de son père de qui il a hérité seul ; qu'il lui a laissé son petit palais de Florence en toute propriété, et que l'Empereur Napoléon III lui faisait, sur sa cassette, une pension viagère de 12,000 francs.

## CHAPITRE XIII

L'EMPIRE. — LE MARIAGE DE NAPOLÉON III. — LE BAL AUX TUILERIES. — L'EMPEREUR ET L'IMPÉRATRICE AUX INVALIDES

J'étais auprès du roi Jérôme au Coup d'Etat de 1851. Je ferai connaître dans un prochain volume la conduite du roi de la famille Bonaparte dans cette grave circonstance.

Je vais seulement raconter ici ce qui est à ma connaissance personnelle relativement au mariage de l'Empereur avec M[lle] de Montijo.

Après le Coup d'Etat, je ne revis le prince Louis que le matin du jour où le second Empire fut proclamé (2 décembre 1852). Nous fûmes à cheval, avec le roi Jérôme, au-devant

du nouvel Empereur, à Saint-Cloud, et nous l'escortâmes.

Arrivés aux Tuileries, nous mîmes pied à terre et je montai avec le prince dans la salle du Trône. Je donnai le bras à la princesse Bacciocchi (comtesse Camerata), singulière femme, plus homme que femme, fille d'Elisa, une des sœurs de Napoléon Ier, et sur le compte de laquelle j'aurai à revenir ailleurs. Pour la première fois, je vis dans cette salle du Trône, où se trouvait une foule de grands personnages, la plus ravissante jeune fille qu'il fût possible de rêver.

— Quelle est donc cette délicieuse femme ? dis-je à la princesse.

Cette dernière, s'adressant à Fleury :

— Comment trouvez-vous du Casse, lui dit-elle, qui me demande quelle est cette femme ? Mais, mon brave garçon, il n'y a que vous au monde qui ne connaissiez pas la Montijo.

La Camerata m'expliqua alors que c'était la préférée du nouvel Empereur.

Je trouvai que Sa Majesté avait bon goût.

Déjà avait eu lieu, je crois, au palais de Compiègne ou de Fontainebleau, la fameuse scène pendant laquelle la jeune et vertueuse future impératrice, dans un tête-à-tête, ménagé adroitement, et à son insu, au prince Louis, avec elle, par une femme plus que légère de l'entourage [1], avait dit au fils de la reine Hortense : « Sire, impératrice ou rien. »

A quelque temps de là, la veille du jour où le mariage fut déclaré aux grands corps de l'État, je revenais de mon cercle aux Invadides pour dîner (c'était le 21 janvier 1853) ; je montai chez le prince Jérôme, comme j'avais l'habitude de le faire avant de me rendre chez moi, pour prendre ses ordres et lui faire des *racontars* qui l'amusaient beaucoup.

Le prince m'ayant demandé ce qu'on me disait à mon cercle :

— Oh ! lui-dis-je, Monseigneur, on m'a fait

[1] Mme de Contades, fille du maréchal de Castellane, plus tard Mme de Baulincourt, dont le second mari, officier d'artillerie, attaché militaire en Prusse, se tua d'une chute de cheval, à Berlin.

une bonne histoire. On prétend que l'Empereur épouse M$^{lle}$ de Montijo.

— Quelle bêtise, ne dites donc pas des choses pareilles, je vous le défends.

— Mais, Monseigneur, Votre Altesse me demande ce qu'on raconte à mon cercle ; si elle se fâche de ce que je lui répète, je ne lui dirai plus rien.

— Non, mais il ne faut pas propager des bruits absurdes.

Je le quittai. Le lendemain, 22 janvier, à 8 heures du matin, un planton m'apportait l'ordre de descendre chez Son Altesse, au plus vite.

— Eh bien, me dit en me voyant le vieux roi encore au lit, Louis épouse M$^{lle}$ de Montijo. Fleury, Ney, Toulongeon ont fait inutilement l'impossible pour s'y opposer. Dites que ma grande voiture de gala soit attelée pour onze heures ; il faut que nous soyons aux Tuileries à midi.

— Ainsi donc, Monseigneur, dis-je au prince

en le quittant, on n'était pas si mal renseigné à mon cercle.

A midi, nous étions dans la salle du Trône avec un grand nombre de sénateurs, de généraux, de députés, de familiers du château.

L'Empereur parut, se plaça à côté du trône et debout nous lut, avec un accent germanique encore très prononcé, le fameux discours dans lequel il annonçait son mariage, se glorifiant d'être pour les souverains de l'Europe *un parvenu*. Maladresse insigne, doublant celle qu'il faisait en épousant M<sup>lle</sup> de Montijo. Deux mois plus tard, tous les souverains lui eussent donné, qui il eût voulu en mariage.

Ce qui me confondit, après ce que le prince Jérôme m'avait dit le matin, c'est que l'Empereur finissait à peine son *speech* que Ney, Fleury et Toulongeon faisaient retentir la salle du Trône du cri de : *Vive l'Impératrice !*.....

Mieux vaut tard que jamais. Ces officiers avaient hâte, sans doute, de prouver à la nouvelle étoile qui se levait au firmament impérial qu'ils n'étaient pas assez sots pour lui tenir ri-

gueur. Leur parti avait été pris lestement et en courtisans émérites.

Nous regagnâmes la voiture de gala du prince, grande diablesse de berline lourde, assez laide surchargée d'une foule d'ornements de mauvais goût, et achetée quelques centaines de francs, par le commandant Prébois, pour le prince, à la vente d'un Russe en déconfiture.

Dans le fond, à droite, était assis le prince Jérôme ayant devant lui Damas, son premier aide de camp. Dans le fond, à gauche, le prince Napoléon, devant lequel j'étais placé, moi, aide de camp de service.

— Chez la comtesse de Montijo, place Vendôme, 12, dit le prince au cocher.

— Monseigneur, dis-je tout bas au prince Napoléon, vous souvient-il de ce que vous me disiez, il y a deux ans, chez vous, aux Invalides, à propos du mariage de votre cousin. Vous avez vu juste. C'est bien cela.

Voilà ce à quoi je faisais allusion.

Quelques jours après ma nomination d'aide de camp du prince Jérôme, causant un matin

avec le prince Napoléon que je venais de voir de la part de son père, pour le supplier de ne pas parler à la Chambre contre son cousin, ce qu'il faisait sans cesse, fort maladroitement :

— Monseigneur, lui dis-je, comment se fait-il donc que le prince Louis a un air si terne, des yeux si hébétés ? Est-ce qu'il boit ?

— Lui, me répondit le prince, non pas. En Angleterre, dans nos parties de jeunes gens, il était insupportable pour cela, jamais la plus petite pointe.

— Alors il s'abrutit donc avec les femmes ?

— Encore bien moins. Louis est tout ce qu'il y a de plus timide sous ce rapport : lorsque j'étais bien avec lui, il ne pouvait se lasser de me complimenter sur mes relations avec Rachel, sur mon bonheur ; et je ne mets pas en doute que la première femme du monde, de bonne compagnie, jolie, ayant de l'esprit et qui résistera, ne se fasse facilement épouser par lui.

C'est cette conversation que je rappelais alors au prince.

Nous arrivâmes place Vendôme.

Le vieux roi complimenta la comtesse de Montijo et la future impératrice que je vois encore assise sur un tabouret haut, au milieu du salon, en toilette assez négligée du matin.

Je l'examinai curieusement. Ses cheveux plus que blonds me parurent fort beaux et ses dents trop belles, car je ne sais pourquoi je me figurai qu'elle avait un râtelier admirablement adapté à sa jolie bouche. Rien de splendide comme sa taille et ses épaules.

Je plaignis de tout mon cœur cette délicieuse créature, d'être obligée de coucher avec un homme qui, pour être souverain, n'en était pas plus beau pour cela.

— Ma foi, me disais-je, je comprends qu'une jolie femme, n'ayant pas de quoi vivre, se donne à un homme pour de l'argent, parce qu'il faut manger avant tout, mais qu'une ravissante créature comme celle-ci, ayant cent mille livres de rente au soleil, préfère, par ambition, l'esclavage du rang suprême près d'un homme laid, et aliène ainsi sa liberté, le tout pour monter sur un trône, cela me passe.

Si elle est malheureuse, tant pis, elle ne pourra s'en prendre qu'à elle et aura ce qu'elle mérite.

A quelques jours de là, le 31 janvier, je trottai à l'une des portières de la voiture du roi Jérôme, en me rendant à Notre-Dame pour la cérémonie nuptiale.

Le soir, je fus vivement froissé et contrarié. Le roi Jérôme dînait aux Tuileries ; il me donna l'ordre de le venir chercher avec sa voiture, au palais. Lorsque je voulus pénétrer dans les salons, Menneval, de service, me dit que cela était impossible, que les officiers généraux et les colonels seuls étaient admis.

— Mon cher ami, dis-je à Menneval, je ne suis, en ce moment, ni général, ni colonel, ni capitaine, mais l'aide de camp de service du prince Jérôme dont j'exécute les ordres. J'entrerai, dussé-je faire une esclandre.

— Entrez alors, me dit l'excellent Menneval, seulement je vais prévenir le général de Goyon, de service près Leurs Majestés.

L'étiquette, comme on voit, commençait de bonne heure.

J'entrai. Le général de Goyon vint à moi d'un air furieux.

— Mon général, lui dis-je, je n'ai pas à faire à vous, mais au prince dont je suis l'aide de camp et dont j'exécute les ordres. Je ne viens pas pour mon plaisir, tant s'en faut, dans les salons des Tuileries où je ne pénètre qu'à mon corps défendant attendu, que je m'y ennuie toujours beaucoup. En ce moment, je suis un soldat en faction, et voilà tout ; j'exécute une consigne.

Joignant aussitôt le colonel Damas, premier aide de camp du roi Jérôme, je lui contai mon affaire et me plaignis à lui. Il fut trouver le roi, qui reconduisait alors l'Empereur et l'Impératrice à la chambre nuptiale. Jérôme lava d'importance la tête au général de Goyon.

Le lendemain, il fut décidé, pour éviter à à l'avenir toute aventure pareille à la mienne, que les officiers de la maison des princes Jérôme et Napoléon seraient nommés par l'Empereur, feraient partie de sa maison et auraient rang à la cour.

Mon entrevue suivante avec l'Empereur et avec l'Impératrice fut assez plaisante.

Un dimanche de novembre 1852, j'étais de service aux Invalides, auprès du roi Jérôme alors malade et au lit, lorsqu'on vint me prévenir que l'Empereur et l'Impératrice, venant voir leur oncle, descendaient dans la cour d'honneur.

Je courus au-devant de Leurs Majestés et les accompagnai jusqu'à la porte de la chambre à coucher du vieux roi.

Lorsqu'ils quittèrent ce dernier, il était quatre heures du soir et l'on venait de commencer l'allumage du gaz. Une odeur infecte s'était répandue sur le grand escalier que nous descendions. L'Impératrice, au bras de l'Empereur, se pencha vers lui et lui parla bas à l'oreille.

L'Empereur se tournant vers moi, me dit :

— Quelle mauvaise odeur, qu'est-ce que c'est que cela ?

— Sire, c'est le gaz qu'on allume.

L'Impératrice, incrédule à l'endroit de la

cause que je donnais à l'odeur répandue partout, riait comme une folle.

— Mais puisque du Casse affirme que c'est du gaz, dit l'Empereur pris également d'un rire fou.

Le dimanche suivant, le roi Jérôme et son fils dînèrent aux Tuileries. En sortant de table, les officiers des deux maisons princières furent présentés à l'Impératrice.

Lorsque vint mon tour :

— Oh ! dit en riant Sa Majesté, mon oncle, inutile de me présenter monsieur du Casse, je l'ai vu chez vous aux Invalides.

L'Empereur aussi se mit à rire. Je passai en saluant et en me disant à part moi : Bien, en voilà une qui ne me verra jamais sans penser au fameux gaz des Invalides. J'ai attaché mon nom à une circonstance bien agréable.

# CHAPITRE XIV

## LE VOYAGE DU ROI JÉROME A CONCARNEAU. — LES MOTS CRUS DU PRINCE NAPOLÉON

Le 2 août 1852, à dix heures et demie du matin, une partie de la population du Havre se pressait sur la jetée et sur le rivage devant Frascati. Chacun dirigeait ses regards vers la galerie de la maison des bains, où l'on voyait plusieurs officiers en uniforme et quelques jeunes femmes en toilette du matin. Le petit belvédère circulaire, situé au milieu, était occupé par les habitants de l'hôtel.

Au même moment, l'aviso *l'Ariel*, chargé de la police côtière, franchissait gracieusement la passe pour venir se placer par le travers à

un mille de la côte, tandis que derrière lui apparaissait une belle corvette à vapeur entièrement pavoisée, dont le canot se détachait pour gagner le rivage. Un jeune lieutenant de vaisseau commandait la frêle embarcation qui, obéissant à seize vigoureux matelots, gagnait la terre à force de rames.

Parmi les personnes se promenant sur la galerie de l'hôtel des bains, une surtout fixait l'attention générale. C'était le roi Jérôme.

Comme il avait témoigné le désir de revoir après quarante-cinq années les ports où s'était écoulée une partie de sa jeunesse, son neveu, le Président de la République, s'était empressé de mettre à sa disposition la corvette à hélice *la Reine-Hortense*.

Auprès du frère de l'Empereur se pressaient les autorités du Havre, les personnes marquantes en ce moment à Frascati et ses propres aides de camp. Un membre de l'Institut, célèbre par son esprit et ses talents, Blanqui était arrivé le matin même pour accompagner le roi Jérôme dans son excursion.

Enfin le Prince Napoléon était venu la veille de Paris pour faire ses adieux à son père, qu'il allait accompagner quelques instants à bord de la corvette.

Bientôt l'on vit le canot de *la Reine-Hortense* toucher la rive ; le coup de sifflet du maître d'équipage se fit entendre ; les rames tombèrent ; l'embarcation aborda ; le roi descendit de l'hôtel avec sa suite, et au moment où le premier coup de rame éloignait de terre l'esquif. *L'Ariel* et *la Reine-Hortense* commencèrent leurs salves. Le Prince-Président avait ordonné que partout son oncle reçût les mêmes honneurs que lui.

A onze heures, le roi abordait la corvette pavoisée comme pour un jour de fête, tandis que les matelots à leurs postes, sur le pont ou sur les vergues, poussaient un hourrah pour lui et un hourrah pour le Président de la République.

*La Reine-Hortense* avait reçu quelques jours auparavant un joli emménagement. Sur l'arrière de la corvette, on avait dressé une

tente divisée en trois compartiments formant deux chambres et un salon meublés avec goût et élégance. Le carré du commandant avait aussi reçu un ameublement convenable, en sorte que le roi et sa suite pouvaient être assurés de trouver à bord tout le confortable qu'il était possible de désirer.

A onze heures, la corvette ayant chauffé gagnait la pleine mer portant sur Cherbourg et suivie par *l'Ariel*. A quelques milles, le Prince Napoléon quitta son bord pour passer sur celui de l'aviso et retourner à terre.

La corvette continua sa navigation. Le roi, après avoir visité son appartement, parcourut le pont avec le lieutenant de vaisseau de Larminat [1], commandant *la Reine-Hortense* en l'absence du capitaine de frégate Excelmans retenu par le fatal événement qui venait de priver la France de son père, l'un des plus intrépides soldats de l'époque impériale [2].

[1] Cet officier de marine devint par la suite un de ses aides de camp, et se brûla un beau jour la cervelle.

[2] Il était mort d'une chute de cheval.

Le frère de l'Empereur semblait heureux de se retrouver sur l'élément qui, dans sa jeunesse, avait été si souvent pour lui un théâtre de gloire. En voyant son élégante corvette glisser rapide sur la mer, et filer jusqu'à onze nœuds par un calme plat, il se reportait au temps où Fulton proposait à son frère l'emploi de la vapeur pour la navigation.

Le roi nous fit remarquer le service que, sans s'en douter, les savants Monge et Berthollet avaient rendu à l'Angleterre, en faisant un rapport défavorable aux propositions de Fulton. Si l'Empereur, ajoutait-il, avait eu le temps d'étudier avec attention les projets de Fulton ; si, au moment où ses projets lui furent proposés, il n'avait été forcé de s'occuper de l'Autriche et de la Russie dont les armées devaient être bientôt anéanties à Ulm et à Austerlitz, le monde eut peut-être changé de face, sous l'influence de cette invention.

A trois heures, nous aperçûmes à deux milles environ sur notre gauche la côte et le phare élevé de Barfleur. Un peu sur notre droite,

deux bâtiments, dont un brick, toutes voiles dehors, essayaient de profiter d'une brise légère, naviguaient péniblement filant à peine quelques nœuds, tandis que, grâce à notre machine, nous les dépassions rapidement. Aussi, à cinq heures, étions-nous, près de la jetée de Cherbourg, vis-à-vis le fort de l'Ouest. On venait d'annoncer au roi son dîner, et nous nous mettions à table dans une des pièces de la tente, dont on avait soulevé les parois extérieures.

Devant nous Cherbourg avec son port qui ne devait pas attendre longtemps des navires de guerre, Cherbourg avec ses bassins, son bel arsenal, ses bâtiments, ses ateliers, son immense développement de fortifications. Plus loin la montagne du Roule sur laquelle on élevait un fort qui domine la rade. A nos pieds, la ville, le pays environnant, d'où l'on voit se dérouler le plus magique panorama; sur notre gauche la jetée, vaste ligne appuyée à deux forts circulaires et dont le centre était défendu par un troisième fort en maçonnerie affectant à peu près la forme d'un oreillon du premier système

bastionné de Vauban. Sur la rade, quelques navires pavoisés nous saluant de leur artillerie ; à bord de la corvette, tous les préparatifs nécessaires à un mouillage.

Bientôt on annonça l'arrivée à notre bord des autorités maritimes, militaires et civiles du port et de la ville de Cherbourg. C'était d'abord le contre-amiral Guillois, préfet maritime, ayant avec lui son chef d'état-major, capitaine de frégate, un des compagnons de voyage du célèbre Dumont-d'Urville, le major général du port, capitaine de vaisseau d'un certain âge, le général de brigade Lapeyre, ancien colonel du 41e de ligne, commandant la subdivision de la Manche et dont le chef-lieu avait été depuis quinze jours transporté de Saint-Lo à Cherbourg, puis l'ingénieur en chef, le sous-préfet et le maire.

Le dîner fut court, le général de Ricard, premier aide de camp du roi, ayant été recevoir ces messieurs, le roi qui ne voulait pas les faire attendre se leva de table aussitôt que possible et bientôt il s'embarqua avec sa suite

dans le canot du préfet maritime, pour visiter en détail les travaux de la jetée.

Réunis au fort de l'Est, les ouvriers attendaient avec la plus vive impatience le frère de l'Empereur, qu'ils saluèrent de leurs cris prolongés. Le roi parcourut à pied tout le développement de la jetée, le fort de l'Est et jusqu'au fort du centre.

Après avoir visité les travaux de la jetée dont le développement a près de quatre kilomètres, dont la base repose sur des assises enfoncées à plus de soixante pieds dans la mer, dont la ligne s'étend à plus de cent mètres des côtés extérieurs, traversant les flots d'une population avide de contempler ses traits, le roi gagna la montagne du Roule.

A sa droite se déroulait une vallée délicieuse abritant sous les plus grands arbres les plus fraîches prairies, à gauche une ligne de collines toutes parsemées de bois et de riantes maisons de campagne, en avant et à ses pieds la jetée avec ses forts, Cherbourg et ses établissements maritimes.

A neuf heures, le roi et nous, revenions à bord de la corvette.

Réunis dans le carré des officiers de *la Reine-Hortense*, une conversation des plus joyeuses ne tarda pas à s'engager entre nous. Blanqui, quoique membre de l'Institut, était d'une simplicité charmante et contait d'une manière délicieuse ; ayant beaucoup voyagé, il avait beaucoup vu, beaucoup étudié, savait se mettre à la portée de tout le monde et passer du grave au doux, du plaisant au sévère, mieux que qui que ce fût au monde :

Il n'est pas possible de rappeler ici tout ce qui se dit dans ce carré de *la Reine-Hortense*.

Le roi dormait d'ailleurs et le respect pour son sommeil tempérait les éclats d'une gaîté trop bruyante.

Le temps s'écoula ainsi et il était minuit, lorsque chacun de nous regagna sa cabine, après avoir jeté sur un horizon délicieux un coup d'œil de vive satisfaction.

Quel beau temps pour demain, disions-nous tous en nous souhaitant une bonne nuit.

— Comptez là-dessus, avait peut-être dit, en nous narguant, le démon de la mer, demain vous saurez si les destins et les flots sont changeants !

En effet, le lendemain, le temps splendide la veille, assez beau depuis l'aurore se couvre soudain après l'appareillage ; une forte pluie commence à tomber. A midi, le temps devient tellement brumeux qu'à la hauteur du cap La Haye, le pilote déclare qu'il ne pourra entrer dans le port de Saint-Malo.

Le roi se décide alors à revenir à Cherbourg et le bâtiment vire de bord. Quelques instants après, un piston de l'une des pompes à air de la machine se brise dans le corps de pompe ; à deux heures, la *Reine Hortense* rentre dans la rade de Cherbourg par une pluie battante et vient s'amariner sur un des corps morts. Le commandant du bord envoie un de ses officiers au préfet maritime; le roi lui envoie également un de ses aides de camp. Tous deux se croisent avec le canot du préfet maritime portant le chef d'état-major qui allait, de la part de l'amiral, prendre les ordres de Jérôme.

Ils reviennent à bord rendre compte de leur mission. Des ordres sont donnés pour la réparation du piston, et l'on a l'assurance que le lendemain, le bâtiment pourra reprendre la mer, vers dix heures du matin.

A sept heures du soir, après le dîner, le roi descendit à terre incognito avec le commandant de la corvette, M. Blanqui, et son premier aide de camp, le général de Ricard.

Il se promena un instant sur les quais de Cherbourg, puis revint passer la nuit à bord.

Le temps paraissait vouloir se remettre, et malgré une brise assez forte de terre, tout faisait espérer pour le lendemain une assez belle journée.

Le 4 août, la corvette quitta la rade, sur les dix heures du matin, franchit la passe et porta sur le cap de la Hogue.

A midi, la *Reine Hortense* doublait le cap. La mer devient forte, quelques mouvements de roulis assez prononcés se font sentir à bord. A quatre heures, un grain violent força à arrêter momentanément la marche.

A dix heures, la corvette était au milieu des récifs qui avoisinent le port de Saint-Malo. Elle laissa à bâbord le mont Saint-Michel et Granville.

A sept heures, un pilote monta à bord.

Nous longeâmes d'abord les récifs; puis, laissant à tribord le fort de la Conchée, fort casematé ayant une batterie en barbette qui défend la passe moins bien que les rochers à fleur d'eau dont elle est hérissée, la corvette vint s'amarrer à une portée de fusil de la jetée de Saint-Malo, en face le petit port de *Solidor*, qui sépare Saint-Servan de Dinan.

Les populations de Saint-Malo et de Saint-Servan étaient sur les deux ports et sur le rivage.

Pour éviter les fatigues d'une réception officielle le roi donna l'ordre à l'un de ses aides de camp d'aller à terre prévenir que son intention était de ne descendre qu'à la nuit, et de ne recevoir aucun honneur avant le lendemain.

La nuit venue, il débarqua vis-à-vis la porte de Dinan, et gagna l'hôtel de France. C'est là

que se réunirent successivement les chefs des divers services, et que le roi les reçut et, pendant une grande demi-heure, s'entretint avec eux.

Le 5 août, dès huit heures du matin les maisons se couvraient de drapeaux, la ville prenait un air de fête ; le roi sortit de l'hôtel à onze heures, accompagné des chefs de service et de ses aides de camp.

Toute la ville de Saint-Malo se pressait sur son passage pendant qu'il faisait le tour des remparts. Il donna l'après-midi et la journée du lendemain à Saint-Servan, où il déjeuna avant de se rembarquer.

Comme il ne pouvait gagner Morlaix avant la nuit, à cause de l'état de la mer et de l'heure avancée, il dîna à bord et le soir descendit à terre en bourgeois avec le commandant de Larminat, M. Blanqui, et ses trois aides de camp.

Le 7 août, la corvette chauffe sur les trois heures et quitte la rade de Saint-Malo par un vent assez violent. Le temps devient de plus en plus mauvais et on ralentit la marche.

A sept heures, on doublait le cap et l'on entrait dans la baie de Saint-Brieuc. Sur les observations du pilote de l'impossibilité d'arriver à Brest le soir même, et de mouiller, à cause de l'état de la mer, soit à Saint-Brieuc, soit à Morlaix, le roi se décida à rentrer à Saint-Malo, pour gagner Saint-Brieuc et Morlaix en poste.

Un des aides de camp, de concert avec le sous-préfet, organisa les moyens de transport et revint à bord prendre le roi. A onze heures, il débarquait à Saint-Servan, prenait place dans une chaise de poste avec le général de Ricard, M. Blanqui, le commandant de Prébois et moi.

Nous arrivâmes à Saint-Brieuc à neuf heures du soir.

Le 8 août, après les réceptions officielles et la visite du port de Saint-Brieuc nous partîmes en poste dans la voiture du préfet des Côtes-du-Nord pour Morlaix.

Le général de Ricard et M. Blanqui le suivirent dans un briska de poste. A 9 heures du soir, le roi faisait son entrée à Morlaix. La route et les rues étaient si encombrées qu'on eut

peine à arriver même au pas jusqu'à l'hôtel de Provence, où les appartements étaient préparés.

Le roi y engagea les autorités à dîner avec lui et l'on fut obligé de laisser la porte de la salle à manger ouverte et de faire défiler successivement une foule d'habitants de Morlaix et de la campagne qui voulaient contempler le Prince.

Pendant ce temps, la musique de la garde nationale ne cessait de jouer sous les fenêtres de l'hôtel, tandis que sur la place de l'hôtel de ville, le biniou classique appelait les paysans à la danse.

La ville était pavoisée et illuminée.

La corvette, arrivée au mouillage de Morlaix à cinq heures, reçut ordre d'appareiller le lendemain de grand matin pour Brest. Nous partîmes de nuit, de Prébois revenu de la ville avec le préfet et moi pour Brest, où nous arrivâmes à neuf heures et demie du matin.

Le roi nous suivit en poste, s'arrêtant dans chaque ville pour recevoir les compliments des maires et les ovations de la foule. De la sorte,

il arriva à quatre heures à Brest, après être passé sous plusieurs arcs de triomphe en feuillage.

A une lieue de la ville, il trouva quatre brigades de gendarmerie à cheval ; à deux cents pas de la porte d'entrée, le maire et tout le corps municipal.

Le prince descendit aussitôt de voiture. Les cloches sonnaient à toute volée, le canon tonnait, les cris de : *Vive le Président ! vive le prince Jérôme!* retentissaient de toutes parts, tandis que le maire de Brest adressait un discours au roi. Il traversa au pas toute la rue qui mène à la préfecture maritine. La garnison de Brest (une batterie d'artillerie, trois bataillons d'infanterie de marine, deux du 34e et un du 30e), formait la haie. Le prince fut reçu à la préfecture par le vice-amiral Tréhouard, entouré de ses officiers.

Le lendemain, 10 août, à huit heures et demie du matin, le roi monta en calèche découverte avec le préfet maritime, le préfet et le maire de Brest, pour aller visiter le port. Il entra d'abord dans la corderie où l'on fit agir devant

lui la machine à tordre les câbles. Il s'embarqua sur un magnifique canot doré sur lequel il traversa une partie du port dans le but d'aller voir un canot jadis monté par l'Empereur Napoléon. En route, un grain assez violent força à prendre terre et l'on se réfugia dans une cabane en bois servant aux ouvriers.

Au bout d'une demi-heure, la pluie ne cessant pas, on revient dans les ateliers. On coule devant le roi quelques pièces de cuivre, puis un cylindre en fonte de 5,000 kilogrammes. Pendant l'opération un des ingénieurs fait l'expérience de plonger sa main humide dans la lave en ébullition et il la retire sans avoir éprouvé la moindre brûlure. L'opération du coulage réussit.

A onze heures, le roi revint déjeuner à la préfecture maritime.

A midi et demi, il remonta en voiture, s'embarqua dans le port sur son canot et entra en rade.

Le temps s'était raffermi, la mer était cependant encore agitée. Le canot du roi passa près

des frégates écoles des élèves et des mousses, laissa le vaisseau-école *le Borda*, à tribord et accosta la frégate école des canonniers l'*Uranie*.

Tous les bâtiments de la rade étaient pavoisés et saluaient de 21 coups de canon. Tandis que le roi visitait en détail et avec le plus vif intérêt toutes les parties de la frégate, l'amiral fit faire le signal aux frégates des élèves et des mousses de mettre sous voile et de commencer les évolutions dans la rade.

Les canonniers de l'*Uranie*, à leurs postes de combat, se préparaient aux manœuvres des pièces.

Jérôme s'assit avec sa suite dans la batterie et l'école à feu commença. La batterie tira pendant quelque temps, les hommes manœuvraient avec une incroyable habileté et une rapidité admirable les pièces du plus gros calibre (canons de 30 et obusiers de 90).

Après cette école à feu, le roi assista de l'arrière de la frégate aux évolutions des frégates des élèves et des mousses qui le saluèrent

de leurs vivats. En passant à 30 mètres de l'*Uranie*, un mousse tomba à l'eau, tandis qu'on faisait le signal de couper la bouée de sauvetage.

On crut d'abord qu'il l'avait fait exprès et l'on ne se pressait pas d'envoyer du bord le canot de sauvetage, mais bientôt le vice-amiral s'aperçut que les forces du mousse étaient près de le trahir, il donna ordre à un canot de l'*Uranie* de voler à son secours ; il était temps, le malheureux allait se noyer, il coulait, et ce fut avec peine qu'on le ramena avec des gaffes. Cette scène émut tous les assistants et surtout le roi.

Le mousse évanoui fut recueilli sur le canot et on le vit bientôt revenir à la vie. Le roi envoya aussitôt un officier lui porter deux napoléons.

De retour à terre, le roi visita avec intérêt toutes les parties du magnifique hôpital où étaient soignés cinq cents malades et qui pouvait en contenir au besoin jusqu'à dix-huit cents. Il admira la propreté et la tenue de cet établis-

sement dont il fit compliment aux sœurs, s'arrêta quelque temps devant un pauvre petit mousse tombé il y avait quelques jours d'une vergue et qui, s'étant brisé l'épine dorsale, était condamné par les médecins.

A dix heures, grand dîner à la préfecture maritime, après lequel le roi se promena sur la terrasse du jardin donnant sur la place de Brest.

Déjà plus de trois cents personnes étaient à la porte de la salle du théâtre où tout se préparait pour le bal. A huit heures, une pluie épouvantable commença à tomber sur la ville.

A son arrivée dans sa loge, le roi fut acclamé ; la musique jouait la marche de la reine Hortense.

A neuf heures et demie, le roi, précédé de ses aides de camp fit le tour de la salle, adressa la parole à quelques femmes et revint ensuite à sa loge. Bientôt après, il quitta le bal salué par les vivats auxquels il répondait en saluant constamment.

Malgré une pluie torrentielle et un vent des plus violents, la ville était illuminée et sillon-

née par les habitants de Brest et des communes voisines venus pour prendre part aux fêtes qui avaient duré toute la journée.

Les ordres furent donnés pour que, le lendemain, la corvette *la Reine-Hortense* fut prête à appareiller à neuf heures du matin, après la revue de la garnison.

Le 11 août, une tempête violente ayant régné toute la nuit, la mer n'était pas tenable. A sept heures, le général de Ricard qui avait envoyé des ordres pour contremander la revue entra chez le roi. Le préfet maritime qui s'y trouvait déclarait qu'il ne laisserait pas le roi s'embarquer, parce qu'il y avait danger à doubler la pointe de Raz, et à franchir la baie des Trépassés.

Le prince se décida à prendre la poste à une heure de l'après-midi et envoya des instructions au capitaine de la corvette. A midi le prince reçut les adieux des autorités et partit pour Quimper dans la voiture du préfet du Finistère, M. Richard. Ses aides de camp et M. Blanqui le suivirent dans le briska, à l'exception du com-

mandant de Prébois qui resta avec deux domestiques et les bagages descendus de la corvette, et qui avait ordre de partir le soir par la diligence pour aller préparer les logements à Nantes.

A sept heures du soir, nos voitures entraient à la préfecture de Quimper où le roi avait accepté un logement.

Enfin, après un dîner et une réception qui dura au delà de minuit le roi put aller se reposer dans sa chambre.

Le 12 août, à huit heures du matin, départ en poste de Quimper pour Concarneau, où l'on arriva à dix heures.

Le roi était attendu avec impatience par les pêcheurs du petit port de Concarneau, où avait eu lieu, en 1806, le glorieux fait d'arme qui avait illustré sa vie maritime.

Voici, en deux mots, cet épisode de la vie du marin Jérôme.

Son vaisseau *le Vétéran*, séparé de la flotte française à la suite d'une violente tempête, poursuivi par une escadre anglaise qui voulait

lui faire amener son pavillon, allait sur le refus du capitaine Jérôme Bonaparte, être coulé lorsque le jeune officier, arrivé près du rocher du petit port de Concarneau, entendit un jeune matelot dire à un autre :

— Si le capitaine voulait, moi je me chargerais bien de faire entrer le vaisseau dans le port et de le mettre à l'abri de l'Anglais.

— Oui, dit le futur roi, alors! prends le gouvernail et commande, tu as plein pouvoir.

Ce matelot, nommé Furic, parvint en effet à faire entrer le vaisseau *le Vétéran* de 60 canons dans le petit port, en rasant les récifs.

Lorsqu'en 1852, le prince Jérôme revint à Concarneau, heureux de revoir le port témoin de ce trait d'audace, il accepta un déjeuner offert par les pêcheurs ayant à sa droite la vieille mère encore vivante de Furic et en face de lui Furic lui-même qu'il avait fait décorer [1].

[1] En novembre 1849, j'avais été chargé de remettre en mains propres au grand chancelier, général Excelmans la lettre ci-dessous du prince Jérôme :

Il assura une pension sur sa cassette à la mère de son matelot et quitta Concarneau acclamé par toute la population.

Jamais repas ne lui avait paru plus délicieux. Nous terminâmes notre voyage par Nantes et Saumur où un carrousel fut donné en l'honneur du roi. Nantes avait alors pour préfet M. de Mentcque par la suite sénateur. Son Altesse un peu fatiguée, avait désiré se reposer jusqu'au

« Mon cher général,

« Le nommé Furic, de Concarneau, ancien matelot timonier, inscrit dès l'année 1829 pour une pension de retraite sur la caisse des Invalides de la marine, vient de m'adresser une pétition pour obtenir la croix de la Légion d'honneur. Je tiendrais d'autant plus à le voir décoré, que c'est lui, comme le prouvent les papiers que vous remet mon aide de camp, qui en août 1806, comme pilote sur le vaisseau *le Vétéran* que je commandais, le fit entrer dans le port de Concarneau.

« Je serai heureux, mon cher général, de voir réussir la demande de ce brave marin qui, à 74 ans, ne peut plus attendre longtemps une récompense qui fera le bonheur de ses vieux jours.

« Recevez, mon cher général, l'expression de mon bien réel et ancien attachement.

« Votre affectionné.

« JÉROME. »

lendemain, mais il trouva les salons de la péfecture encombrés d'une foule des principaux personnages du département qui avaient demandé à lui être présentés. Il traversa les salons pour gagner sa chambre me faisant signe de le suivre. Alors se produisit quelque chose d'assez plaisant.

Le roi, à peine dans sa chambre, passe dans le cabinet de toilette pour un petit besoin, il commençait son opération, et je l'attendais près de la porte, lorsque cette porte s'ouvre et le préfet se précipite en disant :

— Le roi, où est le roi ! Le roi est malade, je veux voir le roi.

Impatienté de cette insistance, je réponds au préfet :

— Le roi est dans son cabinet de toilette où il pisse.

En entendant ce colloque, l'Altesse pousse un éclat de rire et laisse échapper un bruit insolite à la suite duquel M. de Mentcque se retire.

Sortant du cabinet Son Altesse me pinça l'oreille.

Je racontai l'anecdote au prince Napoléon qui, dans un grand dîner donné par son père au Luxembourg, interrogé sur le voyage par M. le comte de Casa-Bianca, lui demandant s'il avait vu des choses curieuses, répondit :

— Oui, j'ai vu un préfet qui voulait tenir le pot à papa.

Le prince Napoléon avait facilement de ces crudités de langage. Je me souviens qu'à la fin d'un dîner aux Invalides, pendant lequel il avait fortement attaqué le général Petit commandant l'hôtel dont son père était alors le gouverneur, l'ex-roi lui ayant dit :

— Mon Petit a reçu le dernier baiser de l'Empereur, c'est un vieux monument.

Le prince Napoléon se levant de table répondit cyniquement :

— Laissez donc tranquille, papa, les vieux monuments, on pisse dessus.

# CHAPITRE XV

## LE MARÉCHAL DE SAINT-ARNAUD. LE PRINCE NAPOLÉON A FRASCATI

Au mois de mai 1853, revenant un soir de mon cercle, je rencontrai le maréchal de Saint-Arnaud à pied, sur le pont de la Concorde.

— Vous rentrez, du Casse, me dit-il, en me donnant une poignée de main ; accompagnez-moi jusqu'au ministère.

— Avec plaisir, monsieur le maréchal.

— Combien avez-vous de grade de capitaine ?

— Treize ans, monsieur le maréchal.

— Oh ! c'est trop ; je veux vous faire passer chef d'escadron.

— Merci, monsieur le maréchal, mais je ne puis me plaindre ; il y a des officiers plus méritants que moi, ayant plus de campagnes,

plus d'années de service que moi et qui sont encore capitaines. Tenez, Lefevre, par exemple, un savant, sorti le premier de l'école.

— N'importe, je vous nommerai pour le 15 août. D'ailleurs, vous travaillez beaucoup.

Le 30 juillet, étant au château de Rambures en permission de quelques jours, je reçus de Lourmel la lettre ci-dessous, datée du 30 juillet 1853 :

« Mon cher du Casse,

« Je viens de voir le maréchal de Saint-Arnaud. Il m'a répété, comme il me l'avait déjà dit la la semaine dernière à Saint-Cloud, que vous seriez nommé chef d'escadron le 15 août.

« Je m'empresse de vous donner cette bonne nouvelle et je vous fais mon bien sincère compliment et celui de Mme de Lourmel.

« Tout à vous,

« Lourmel. »

Enchanté, je reviens bien vite à Paris pour

faire broder mon uniforme et acheter mes épaulettes de chef d'escadron, le maréchal ayant dit à Lourmel : Je veux voir du Casse à la revue du 15 août avec son nouveau grade.

Arrivé quelques jours avant le 15 août, je fus trouver le roi Jérôme, alors à Meudon. Il était sorti en voiture. Larminat, lieutenant de vaisseau, son officier de service qui l'attendait. me dit :

— Vous venez remercier le roi de votre nomination. Attendez, ce n'est pas fait.

— Comment? le maréchal m'a fait écrire...

— Le maréchal vous a nommé, le roi vous a fait dénommer ; il est à Saint-Cloud pour cela. Tenez, le voici, il va vous raconter ce qui s'est passé.

Le roi entra.

— Bonjour, du Casse; vous dînerez avec nous, mon enfant. Le ministre vous avait nommé chef d'escadron, mais je lui ai dit que je préférais qu'il nommât Prébois lieutenant-colonel. (Prébois était le second aide de camp de Jérôme.) Je viens de voir l'Empereur pour cela. C'est

une affaire arrangée. Prébois me gêne, et je tiens à vous garder.

— Merci, Monseigneur, dis-je au roi.

Lorsque l'Empereur fit connaître à Saint-Arnaud les *desiderata* de son oncle.

— Je ne puis nommer Prébois, lui dit le maréchal, c'est un officier qui n'a que trois ans de grade, et qui est peu travailleur.

Je fus dénommé et Prébois ne fut pas promu.

En septembre 1853, le prince Jérôme fut au Havre.

N'étant pas de semaine, j'étais resté à Paris.

Un jour, le prince Napoléon me dit :

— Du Casse, l'Empereur met à ma disposition le joli yacht de l'Impératrice, *la Reine-Hortense*, commandé par Morand, pour aller à Frascati voir papa. Vous viendrez avec moi. »

Nous embarquâmes en effet par un temps douteux et qui devint tellement épouvantable que force nous fut de rester à Rouen le soir. Le prince voulut coucher dans le boudoir de l'Impératrice sur le yacht où on lui dressa un

lit. Ses aides de camp et moi descendîmes dans un hôtel pour y passer la nuit. Pour le prince, c'était plus économique.

Le lendemain matin, je revins à bord, le temps était à grande tempête.

— Je suis bien embarrassé, me dit Morand, le prince veut continuer à naviguer vers le Havre, et je suis sûr qu'il y aura du danger à voyager sur cette coque de noix faite de bois de sapin, dès que nous approcherons de l'embouchure de la Seine. Je le lui ai dit, il m'a traité de marin d'eau douce.

— Cela ne m'étonne pas. Je connais le pèlerin. Vous avez quelque chose de bien simple à faire. C'est Excelmans qui commande les bâtiments de l'Empereur et de l'Impératrice. Il est au Havre, télégraphiez-lui ; vous agirez en raison de ses ordres.

Morand suivit mon conseil.

Excelmans répondit par dépêche : *Temps très mauvais.*

Le prince, averti, s'obstina à vouloir partir.

— Que faire? me dit Morand.

— Dire au prince : « C'est moi qui suis le commandant du navire, il y a du danger à vouloir gagner le Havre; le bâtiment ne se mettra pas en route. » Le prince fera semblant d'être très mécontent et au fond vous saura très bon gré de lui éviter un danger. Chez lui, je le connais, c'est pure bravade.

Le pauvre Morand, simple lieutenant de vaisseau, n'osa suivre mon avis et résister à la volonté de l'Altesse. La *Reine-Hortense* chauffa. Nous prîmes à Harfleur un pilote, qui bientôt déclara que nous ne pouvions entrer au Havre que par le travers, le yacht risquant d'être défoncé si on lui faisait couper la lame et que, si la longueur du petit bâtiment dépassait la largeur de la jetée, il serait brisé en mille pièces.

L'Altesse impériale ne riait plus, ne plaisantait plus, ne fumait plus, paraissait perplexe. Morand, comprenant la responsabilité qui lui incombait, était fort inquiet. Le flot inondait le pont, la mer avait envahi les jolis salons recouverts de tapis luxueux et meublés délicieusement de ce petit bachot fait pour naviguer en Seine.

Lorsque nous fûmes en vue du Havre, nous vîmes une masse d'habitants sur la jetée, nous attendant et donnant des marques d'inquiétudes. Heureusement, le navire était moins long que l'entrée, de quelques mètres. Nous pûmes atterrir.

Excelmans s'empressa de visiter le yacht et furieux des dégâts causés par le flot, fit une scène violente au pauvre Morand d'abord, puis au prince lui-même.

Le roi Jérôme m'ayant pris à part, pour me demander ce qui s'était passé et d'où venait la colère d'Excelmans, je lui racontai l'affaire.

L'Empereur en fut pour une jolie somme, nécessité par les réparations au yacht de plaisance de Sa Majesté l'Impératrice, et je passais deux jours à l'hôtel Frascati où le vieux roi était descendu, suivant son habitude, avec son officier de service, son écuyer, le baron de Plancy et la femme de ce dernier.

## CHAPITRE XVI

MA MISSION A NAPLES. — MA NOMINATION AU GRADE DE CHEF D'ESCADRON. — JE QUITTE LE ROI JÉROME.

Cette année 1853 était l'année des camps étrangers : camp russe, camp prussien, camp hollandais, il y en avait partout. En 1851, j'avais été envoyé à celui de Casal, de l'armée sarde. En 1853, l'Empereur, le ministre, détachaient à chaque camp des officiers de leur maison, chargés, non pas de leur faire connaître la situation vraie des armées qu'ils allaient voir, mais d'aller récolter des croix et des rubans dont ils ornaient ensuite leurs uniformes, se transformant en attachés d'ambassade ou en introducteurs des ambassadeurs, et chargés de compliments pour leurs patrons.

Le roi Jérôme, voyant tous ces officiers partant pour les camps étrangers, et dont on mettait les noms dans les journaux, avec les qualifications d'aides de camp ou officier d'ordonnance de l'Empereur, du ministre, etc., crut de sa dignité d'avoir aussi un représentant, au moins, quelque part. Il jeta les yeux sur moi, et me parla d'aller à un de ces camps. J'étais alors fort occupé des *Mémoires du roi Joseph*, dont je venais de terminer le quatrième volume. Je demandai au prince de me laisser à mes travaux et de donner à un autre la belle mission qu'il daignait me confier.

— Non pas, me répondit-il, je veux que ce soit vous. Seulement, je vous laisse maître de choisir le camp qui vous conviendra le mieux. Vous avez l'habitude de ces missions-là, j'ai plus confiance en vous qu'en tout autre de mes officiers.

Je quittai le Havre, revins à Paris, et, le lendemain, je reçus du roi une lettre à porter au ministre, maréchal de Saint-Arnaud, qui avait loué une petite campagne au Bas-Meudon.

J'arrivai chez le maréchal, après son déjeuner. Il était dans son cabinet avec son chef d'état-major, le colonel de Franconnière.

— Tiens, voilà du Casse, me dit-il en me tendant la main. Pourquoi n'êtes-vous pas venu déjeuner avec nous? La maréchale eût été heureuse de revoir son hôte de Constantine[1].

Je m'excusai de mon mieux, et lui remis la lettre du prince.

— Qu'est-ce qu'il veut, votre vieux roi?

Et il décacheta la lettre. Il la lut.

— Ah! il désire que vous alliez à un camp. Volontiers, et lequel? Vous pouvez choisir, il y en a partout. Voulez-vous la Russie, la Hollande, la Saxe, la Prusse?

— Non, un autre, monsieur le maréchal, dis-je en riant à Saint-Arnaud, voyant qu'il prenait si gaîment la chose. Puisque le prince me dérange de mes études, autant faire profiter mon absence à ces études. Je termine le volume des *Mémoires du roi Joseph* relatif à Naples, à

[1] J'avais été reçu chez le général de Saint-Arnaud au palais de Constantine, en 1850.

Gaëte. Voulez-vous m'envoyer dans les deux Siciles. J'étudierai, *de visu*, Gaëte, Naples, etc.

— Volontiers, mais il n'y a pas de camp par là. ...Bah! ajouta-t-il, qu'importe, le roi sera censé rassembler des troupes et du moment où cela peut vous être utile et agréable, accordé... Franconnière, faites un ordre pour du Casse et pour qu'il ne s'ennuie pas tout seul, prévenez Lesparre, qui est à Alexandrie, au camp de Marengo, de l'attendre ; ils iront ensemble à Naples.

Le duc de Lesparre était alors officier d'ordonnance de Saint-Arnaud.

Je remerciai le maréchal.

— Écoutez, me dit tout à coup Saint-Arnaud, nous aurions la guerre avec l'Autriche en Italie, d'ici à peu de temps, que cela n'aurait rien de bien extraordinaire. Parcourez la Péninsule. Voyez Florence, Rome, Milan, Vérone, Mantoue, Venise surtout ; prenez le temps qui vous sera nécessaire. Je vous enverrai l'argent que vous demanderez. Rapportez-moi de bons mémoires sur toutes les villes fortes, sur leur état, sur les troupes de ces pays, etc.

Oh! M. de Saint-Arnaud était autrement intelligent que les Vaillant, les Randon et les Le Bœuf.

Le lendemain, je vis le général d'Ornano, devenu gouverneur des Invalides, qui m'aimait beaucoup et qui, ayant appris ma mission, me dit que je pourrais fort bien ne pas être reçu par le roi de Naples, qu'il avait causé de cela au cercle avec l'ambassadeur des deux Siciles, le comte Antonini, lequel avait télégraphié, et que l'on se figurait en Italie que j'étais envoyé pour révolutionner le royaume en faveur des Murat, parents du prince dont j'étais l'aide de camp. Or, les Murat étaient alors brouillés avec les Jérôme.

Je n'attachai aucune importance à ce dire du général et me rendis à Turin, où je trouvai mon camarade, le commandant de Lesparre, qui m'attendait.

Je lui racontai ce que le général d'Ornano m'avait confié.

— Bah! me dit Lesparre, demain matin nous irons déjeuner chez mon frère de Guiche (alors

ambassadeur près Victor Emmanuel) et il lèvera toutes les difficultés, s'il pouvait y en avoir.

Pressés d'arriver à Naples, nous retînmes notre passage sur le premier navire en partance dans le port de Livourne, *le Corsi*, sans observer que ce navire était précisément napolitain. Nous fîmes une traversée charmante.

Au nombre des passagers se trouvaient : un jeune ménage prussien faisant son voyage de noces en Italie et désireux de contempler Naples, de gravir le Vésuve; un officier de cavalerie autrichien et plusieurs Siciliens des plus aimables. Nous ne tardâmes pas à faire connaissance les uns avec les autres. Le temps était splendide, la Méditerranée unie comme un lac ; le vapeur filait sans secousse et le lendemain, dès l'aurore, nous étions à Civita Vecchia, où de loin nous aperçûmes sur la plage les pantalons garances du régiment français détaché dans ce petit port.

Le jour suivant, vers 10 heures du matin, Naples fut signalé et nous pûmes apercevoir les corricolo courant à travers les rues et de

loin, à l'horizon, une légère fumée s'élevant de la crête du Vésuve.

Il fut décidé que le joli ménage prussien, l'officier autrichien, Lesparre et moi descendrions au même hôtel. Nous fîmes les projets les plus couleur de rose pour notre séjour à Naples. Hélas ! l'homme propose, mais le roi Bombade disposait.

Donc, nous nous préparions joyeusement à débarquer à Naples, lorsqu'on nous avertit que notre bâtiment était mis en quarantaine comme ayant à bord des cholériques. C'était faux.

Le soir, ne voyant pas venir *la Sanita*, chargée de nous donner la libre pratique et averti de nouveau par des passagers napolitains avec lesquels nous avions fait connaissance, de la façon d'agir du gouvernement de ce pays, j'écrivis à notre ambassadeur à Naples, M. de Maupas, pour le prévenir, le prier de voir le roi, et de faire lever l'interdit.

M. de Maupas se laissa berner niaisement. Le roi partit pour Gaëte et notre navire fut en-

voyé dans la baie de Nisita. Des Napolitains eurent l'obligeance de me prévenir de ne pas descendre parce qu'on pourrait bien me pousser dans la prison de la petite île, m'y enfermer en déclarant qu'on ne savait pas ce que j'étais devenu.

Furieux et apprenant qu'il y avait dans le port de Naples une frégate française en partance, j'écrivis au roi :

« Sire, envoyé en mission d'honneur auprès de Votre Majesté, je ne m'attendais pas à la singulière réception qui m'est faite ; j'exige mes passeports pour retourner en France sur la frégate de mon pays prête à partir, et rendre compte au gouvernement de ce qui m'arrive. »

Le quatrième jour au soir, Lesparre et moi, nous embarquâmes sur la frégate, ayant reçu nos passeports.

Précédé d'un jour à Paris par Lesparre, je fus, au débotté, au ministère de la guerre pour lui parler. Saint-Arnaud, me voyant de son salon, ouvrit la fenêtre et me cria de monter. Sortant sur l'escalier, il me tendit la main en me disant :

— Sacré petit Pritchard, vous allez me foutre la guerre avec Naples, vous. Ah ! vous écrivez de drôles de lettres aux têtes couronnées. On m'a envoyé la copie de la vôtre; vous avez bien fait, vous allez prendre ma voiture et aller chez Drouin de l'Huys (ministre des affaires étrangères) qui vous attend; vous lui direz que si je rencontre son Maupas dans les rues de Paris, je lui fous mon pied au cul.

— Monsieur le maréchal, ça n'est pas trop parlementaire, mais voilà Lesparre, votre officier d'ordonnance, qui se chargera de la chose.

— Non, c'est à cause de vous que ni l'un ni l'autre n'êtes entrés à Naples, c'est à vous à dire cela à Drouin de l'Huys.

Le ministre des affaires étrangères nous reçut de suite et me demanda des explications, persuadé, lui aussi, qu'il y avait anguille sous roche et cause politique quelconque pour mon envoi à Naples.

Etonné du récit que je lui fis, il se rendit le lendemain au conseil des ministres, où le

rappel du maladroit ambassadeur, M. de Maupas, fut décidé.

Le soir, le prince Napoléon dit à l'Empereur :

— Votre Majesté devrait envoyer Lesparre ambassadeur et du Casse, premier secrétaire d'ambassade à Naples.

— Non, dit Napoléon III en riant, mais si mes vaisseaux ne m'étaient pas nécessaires en ce moment, j'en enverrais un s'embosser devant le palais du roi de Naples.

Le surlendemain ayant repris mon service près du prince Jérôme, au Palais-Royal, on me prévint de l'arrivée de l'Empereur venant voir son oncle malade ; je fus à sa rencontre.

— Vous avez fait un beau voyage, du Casse, me dit d'un air goguenard Sa Majesté en me tendant la main.

— Pas trop, Sire.

— Comment, vous avez vu Naples, le Vésuve ?

— Sire, j'ai vu Naples par le trou de la serrure et fumer de loin le Vésuve.

— Et pourquoi mon frère de Naples n'a-t-il pas voulu vous recevoir ?

— Il est possible qu'il soit mécontent des lettres de sa mère publiées dans mes *Mémoires du roi Joseph.*

— Je le trouve bien, moi, votre ouvrage. D'ailleurs, si je voulais expulser de France tous ceux qui ont mal parlé de moi, ou des miens, je risquerais d'y rester tout seul.

En disant cela, il entra chez son oncle.

L'attitude dans mon affaire de Naples, de notre ambassadeur, le comte de Maupas, parut si ridicule, qu'il fut immédiatement rappelé, comme je l'ai dit. Il se garda bien, lors de la publication de ses deux volumes sur le second Empire, de parler de cette aventure peu flatteuse pour lui.

Une belle après-midi d'octobre 1853, le 30, je reçus du général de Ricard, premier aide de camp du roi Jérôme la lettre ci-dessous :

« Mon cher Capitaine,

« S. A. I. le prince Jérôme me charge de vous dire que sachant qu'il devait sortir et que

M. le lieutenant-colonel n'était pas en état de l'accompagner, vous n'auriez pas dû quitter votre poste.

« Le prince vous en exprime son mécontentement et vous inflige quarante-huit heures d'arrêt simple.

« Recevez, mon cher Capitaine, l'assurance de mes sentiments affectueux.

« Par ordre exprès de S. A. I.

« Général de Ricard. »

Ce qu'il y avait de joli, c'est que le colonel Renault, frère du général de ce nom, qui devait me remplacer et prendre la semaine à midi, n'ayant rien fait dire, et le prince ne m'ayant pas fait prévenir de l'attendre, j'avais quitté le salon, croyant à l'arrivée de mon successeur. C'était donc à lui bien réellement qu'incombaient les arrêts. Le général de Ricard le comprit à tel point qu'il vint me dire :

— Il est bien entendu que vous ne les garderez pas.

— Mais si, je les garderai, et vous prie de demander à S. A. de me faire savoir à quelle heure, quel jour et dans quelle tenue je dois lui faire ma visite. J'ai l'habitude de servir régulièrement.

A la question que le général fit au roi, ce dernier répondit :

— Du Casse m'ennuie, il sait bien qu'il peut toujours venir chez moi, dans la tenue qui lui convient, à toute heure.

Le lendemain, je fus au Palais-Royal, un peu boudeur ; le roi me prit la main avec beaucoup d'affection et me dit :

— Voulez-vous m'accompagner? je sors.

La glace était rompue. Le vieux roi avait un excellent cœur.

Le roi Jérôme, cependant, voulant me faire nommer chef d'escadron, me fit porter, à l'approche du jour de l'an, une lettre au maréchal, qui me reçut et me dit :

— Dînerez-vous ce soir chez votre prince ?

— Oui, monsieur le maréchal, je suis de service.

— Eh bien! je vous ferai signe, écoutez bien.

Au milieu du dîner, Saint-Arnaud m'ayant regardé fixement, je prêtai une oreille attentive.

— Monseigneur, dit-il au vieux roi, de façon à ce que je puisse l'entendre : je ne puis nommer deux officiers le même jour, dans votre maison. Entre du Casse, dont vous êtes fort content, travailleur intelligent, toujours prêt, et Prébois paresseux, ayant peu d'années de grade, lequel préférez-vous ?

—Nommez Prébois, du Casse ne me gêne pas.

En sortant de table, le maréchal vint me serrer la main, et me dit :

— Vous l'avez entendu ; il a une singulière façon de récompenser les bons services, votre vieux roi.

Il résulta de tout cela que je ne fus promu qu'en janvier 1854 et que je vis passer sur mon dos plus de quinze capitaines.

Cette fois, Préboís fut promu le 1er janvier et quitta le roi.

Une place de chef d'escadron étant devenue vacante à la fin du mois, par la mort d'un de mes bons camarades, le commandant Soitoux, et Jérôme averti par moi, ayant su que le maréchal de Saint-Arnaud voulait la donner au capitaine Aymé, ancien officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, se fâcha et écrivit à l'Empereur pour lui demander de me nommer. Il lui déclarait que, si son ministre de la guerre proposait pour ce grade un autre officier, il ne le recevrait plus [1].

[1] Voici ce que le roi Jérôme écrivit le 20 janvier, à l'Empereur :

« Sire, la mort du commandant Soitoux laisse une place de chef d'escadron au choix dans le corps d'état-major. Je la demande pour le capitaine du Casse mon aide de camp. Cet officier, très instruit, très intelligent et très capable, est dans sa *treizième année de grade*. Il a été déjà l'objet d'une présentation, le 15 août dernier. Depuis cinq ans M. du Casse travaille jour et nuit, dans l'intérêt de notre famille. Sa nomination sera pour moi une véritable satisfaction personnelle. »

Voici les dernières notes que me donna le vieux roi, à l'inspection générale de 1853.

M. du Casse, très apte au service actif qui est tout à fait

Grâce à cette puissante intervention, je fus promu le 24 janvier et quittai le prince, permuttant avec le commandant Mariani, alors attaché à la 3e division de l'armée de Paris, commandée par le général Levasseur.

Bientôt le colonel chef d'état-major de cette division, ayant été admis à la retraite et n'étant pas remplacé, je pris ses fonctions. Chaque matin, je me rendais à cheval à la place des Vosges, quartier général de ma division, pour le rapport et le service, chez l'excellent général Levasseur, qui y logeait. Le soir, je revenais dîner chez moi. rue de Grenelle-Saint-Germain.

J'étais resté quatre ans auprès du roi Jérôme successivement gouverneur des Invalides, président du Sénat, prince impérial.

Le roi, d'un caractère léger, aimant par-dessus tout le plaisir et les femmes, généreux autant

dans ses goûts, a été employé quatre ans à la carte de France ; a une aptitude particulière pour les travaux historiques ; a publié trois ouvrages militaires.

Le capitaine du Casse justifie entièrement la proposition dont il est l'objet tant par sa manière de servir, sa capacité et son instruction que par sa conduite et son caractère.

que son fils l'était peu, était en outre un homme de bonne compagnie. Il m'en donna une preuve à la fête de l'Empereur, le 15 août 1853.

Ayant su que j'avais engagé le général de Fontenilles, ancien aide de camp du Dauphin, sa femme et ses enfants, à venir aux Invalides voir tirer le feu d'artifice du Trocadéro, il voulut lui-même les mener en haut du Dôme pour qu'ils pussent voir la fête et les illuminations tout à leur aise. Il eut pour cette famille légitimiste mille prévenances de bon goût.

Certes M. son fils n'eût pas agi de même vis-à-vis de Carlistes, comme il appelait dédaigneusement les partisans de la légitimité.

---

# INDEX ALPHABÉTIQUE


A

Abattucci (père), 83.
Abattucci (fils), 81, 83
Angoulême (duc d'), 21, 23, 26, 38, 59, 305.
Angoulême (duchesse d'), 20, 21, 23, 25, 38.
Authouard (général d'), 63, 64, 66.
Antonini (comte), 293.
Artois (comte d'), *voy.* Charles X.
Auberville (comte d'), 37.
Augereau (maréchal), 15, 16, 18, 61, 68, 73, 75.
Aumont (général d'), 33, 34.
Aymé (commandant), 303.

B

Bacchiochi (princesse), *voyez* comtesse Camerata.
Bache, 220.
Bagration (prince), 88, 89, 104.
Ballesteros (général), 172.
Barclay de Tolly (général), 104.
Bartholini (marquise), 214, 217, 218, 222, 228, 230, 242.
Baulaincourt (de), 245.
Baulaincourt (Mme de), *voyez* Mme de Contades.
Beaucorps (de), 165.
Béranger, 129.
Bernadotte, 97.
Berry (duchesse de), 26, 27, 38, 49.
Berthier (maréchal prince), 90, 91, 198, 206.
Berthollet, 259.
Bessières, 203.
Beugnot (comte), 188, 190, 192.
Blanqui (économiste), 98, 100, 263, 265, 267, 268, 275.
Blondel (général), 65.
Bombelles (monseigneur de), 49, 50, 51, 52, 53.
Bonaparte (les), 76, 83, 121, 124, 126, 229, 239, 243.
Bonnemains (général de), 22.
Bougenel (général), 109, 110, 111, 112, 113, 114, 117.
Bourbons (les), 19, 20, 26, 42, 142.
Brack (général de), 82.

Brohan (Augustine), 85, 233.
Bubna (général), 74.
Burggraff, 31, 31, 34, 36,

C

Calonne, 35.
Camerata (comtesse), 244.
Canino (prince Lucien de), *voyez* Lucien.
Canino (prince Charles de), 126, 127, 130, 131, 153, 154, 156, 157, 205, 207.
Casa-Bianca (de), 280.
Castelbajac (M<sup>me</sup> de), 49.
Castellane (maréchal de), 245.
Casse (amiral Pierre du), 9, 10, 37.
Casse (général du), 11, 13, 14, 15, 16, 17, 24, 26, 29, 33, 37, 43, 46, 50, 53, 62, 67, 69, 77, 109.
Casse (baronne du), 19, 45, 57, 77, 181, 199, 203, 231, 241.
Casse (baron du), 45, 241.
Casse (Bernard du), 10.
Casse (les du), sire de Larbous), 10.
Casse (les du), sire de Lartigues), 10.
Charles X, 25, 29, 38, 187.
Chastelleux (de), 183, 184.
Chevreuse (comte de), 183, 184.
Clermont-Tonnerre (duc de), 26.
Colleteau, 36.
Combles (capitaine de), 300.
Condé (le grand), 185.
Condé (prince de), 141, 187.
Contades (M<sup>me</sup> de), 245.
Correard, 62, 86.
Croy-Solre (prince de), 21.
Cubières (général), 66, 67, 93, 95, 96, 98.
Cubières (Mme), 94.
Cubières (lieutenant), 94, 96.
Custine, (marquis de), 192, 193, 194.
Cuvillier-Fleury, 159, 160, 163.

D

Damas (général), 81, 82, 127, 169, 171, 179, 198, 199, 205, 206, 214, 248, 252.
Damas (Roger de), 182, 185, 187.
Daveluy-Ballincourt, 28.
David (peintre), 85, 233.
David (baron Jérôme), 85, 226, 233, 334, 235, 237, 241.
Davoust (maréchal), 89, 90 97, 98, 104.
Davout, 90.
Davout (général), 90.
Demdoff (comte), 84, 116.
Desmaret, 201.
Dessaix (général), 71, 74.
Drouin de l'Huys, 297.
Dumas (Alexandre), 220, 222.
Dumont d'Urville, 261.
Duperré, 117.

E

E... 192, 193.

Eliza (princesse), 244.
Enghien (duc d'), 141.
Eugène (prince), 62, 66, 135.
Eugénie (impératrice), 231, 243, 244, 246, 247, 250, 254, 284, 285.
Excelmans (général), 258, 277.
Excelmans (amiral), 258, 285, 287.

F

Feltre (duc de), 31.
Ferri-Pisani, 134.
Fesch (cardinal), 146, 147, 148, 181, 209, 210.
Fleury, 176, 175, 244, 246, 247.
Fontenilles (générai marquis de) 59, 305.
Fontenilles (comte de), 235, 236.
Fontenilles (les de), 59, 235.
Forsler, 176.
Foucher (Léon), 215.
François I^er^, 185.
Franconnière (colonel de), 291, 292.
Froissart, 60.
Fulton, 259.
Furic, 277, 278.

G

Garaube (général de), 110, 112.
Gaujal (de), 54.
Gaujal (de), 55.
Gaujal (Mme de), 54.
Gemeau (général), 109.
Girard (général, duc de Ligny), 19, 45, 46, 57, 58, 75.
Gouvion Saint-Cyr (maréchal), 20.
Goyon (général de), 251, 252.
Gudin (général), 167, 200, 202.
Guéronnière (vicomte de la), 60.
Guiches (duc de), 294.
Guillois, 261.

H

Hautpoul (général d'), 79, 85.
Hedouville (général), 87.
Henri IV, 25.
Henry (général), 242.
Hollande (de), 34.
Hortense (reine), 65, 146, 147, 245.
Hostein, 221, 222.

J

Jérôme, roi de Westphalie, 15, 20, 57, 58, 75, 77, 79, 81, 91, 93, 94, 97, 100, 104, 109, 112, 116, 119, 121, 127, 131, 132, 142, 145, 151, 153, 155, 157, 175, 176, 200, 202, 203, 207, 213, 215, 222, 224, 243, 245, 284, 287, 290, 293, 298, 305.
Joseph (roi), 117, 119, 128, 130, 135, 139, 143, 145, 146, 150, 153, 157, 169, 171, 172, 174, 177, 181, 183, 185, 188, 189, 196, 201, 203, 205, 208,

209, 211, 213, 290, 291, 299.
Jourdan (maréchal), 60, 133, 135. 203, 204.
Julie (reine), 169, 172, 177.

L

La Barre (de), 77, 81, 82.
Lamartine, 92, 93, 96, 99.
Lamarre (de), 92.
Lannes, 57.
Lapeyre, 261.
Larminat (de), 258, 267, 293.
Las Cases, 149.
La Villette (marquis de), 156, 157.
Le Bœuf, 293.
Ledru-Rollin, 76.
Lefebvre-Desnoëttes, 106.
Lepic, 144.
Lesparre (duc de), 292, 295, 298.
Letizia (Mme), 148.
Levasseur (général), 304.
Levis (duc de), 27.
Lévy (Michel), 61.
Lhotte (capitaine), 105, 107, 108.
Lhotte (général), 105, 108.
Liadières, 29.
Ligne (prince de), 185.
Louis XIV, 9.
Louis XVIII, 20, 141.
Louis-Philippe, 29, 30, 41, 64, 303.
Louis-Napoléon, *voyez* Napoléon III.
Louis (roi de Hollande), 14, 15, 124, 150, 169, 177.
Lourmel (de), 282, 283.
Lourmel (Mme de , 282.
Lucien (prince de Canino), 124, 126, 131, 153, 177.
Lucien (princesse), 131.

M

Macdonald (maréchal), 187.
Mack, 187.
Mac-Mahon (maréchal), 225.
Magnan (maréchal), 157, 159.
Mailliard, 119, 126, 132, 133, 177, 189, 196, 199, 202, 210.
Marchand (général), 71, 72, 75, 100, 102.
Mariani (commandant), 304.
Marie-Louise, 169.
Martenot (colonel), 54.
Martenot (Mme), 54.
Martenot (Albert), 54, 55.
Martin (colonel), 225.
Masséna (maréchal), 17, 64, 66 73.
Mathilde (princesse), 84, 109, 112, 115, 152, 215, 229.
Mauduit, 70.
Maupas (de), 207, 295, 297, 299.
Menneval (baron de), 169.
Menneval, 251.
Mentque (de), 278, 281.
Merlemont (de), 32.
Mocquart, 221.
Monfort (de), 174.
Monge, 259.
Moustrelet, 60.
Montholon (général), 149.
Montijo (comtesse de), 248, 250.

Montijo (Mlle de), *voyez* Eugénie, impératrice.
Morand, 284, 287.
Mortier (maréchal), 166, 167, 201.
Murat (Mme), 115.
Murat (les), 293.
Musignano (prince de), 126, 127, 132, 135, 143, 153, 171, 178, 179, 181, 194, 195, 197, 199, 204, 208, 209, 210.

N

Naples (roi de), 198, 293, 295, 296, 298.
Napoléon Ier, 15, 20, 24, 45, 46, 54, 57, 64, 66, 74, 76, 89, 90, 100, 122, 125, 131, 133, 136, 148, 150, 158, 167, 171, 177, 181, 183, 189, 191, 201, 205, 208, 211, 218, 229, 244, 256, 271.
Napoléon III, 65, 75, 76, 83, 92, 93, 105, 114, 117, 124, 139, 142, 144, 150, 153, 156, 171, 185, 206, 215, 221, 227, 231, 236, 238, 242, 247, 249, 251, 254, 257, 284, 285, 289.
Napoléon (prince), 77, 78, 84, 88, 114, 115, 119, 121, 125, 126, 130, 132, 137, 156, 157, 203, 213, 217, 226, 227, 231, 233, 237, 241, 242, 248, 252, 254, 258, 280, 284, 305.
Narvaez (duc de Valence), 163, 164.
Nemours (duc de), 111.
Ney (maréchal), 203.
Ney (Edgar), 246, 247.
Noualhier (Armand), 135.
Noualhier (fils), 135.

O

Olivet (major), 71.
Orléans (duchesse d'), 16.
Orléans (les), 13, 26, 65, 76.
Ornano (général d'), 253.
Oudinot (général), 111.

P

Padoue (duc de), 153, 156.
Paira, 22.
Patterson (Mme), 228.
Pelet (général baron), 61, 66, 76, 79, 85, 86.
Pernetty (général de), 87, 102, 105.
Perottin, 129, 130, 209.
Petit (général), 217, 280.
Petit (MMme), 217.
Pietra-Santa, 244, 236, 239.
Plancy (de), 214, 222, 287.
Plancy (Mme de), 222.
Plon, 128, 129.
Poniatowski, 90.
Potemkin, 185.
Pougeard-Dulimbert (général, baron), 60, 61, 135.
Prébois, 214, 248, 268, 269, 276, 283, 284, 302, 303.
Presle (de), 166, 167.
Pussin Amaury, 214.

R

Rachel, 248.
Rambures (sires de), 59.

Randon (maréchal), 293.
Rappti (comte), 136.
Rayot, 110.
Renault (général), 300.
Renault (colonel), 300.
Ricard (général de), 112, 115, 176, 261, 268, 275, 299, 301.
Rivaud (général), 22, 23.
Rivière (duc de), 17.
Roberjot, 71.
Rocheret (colonel du), 39.
Rouarge, 209
Russie (empereur de), 84, 115.

S

Sablé (Mme de), 59.
Sabonlin (Mme), 10.
Saint-Arnaud (maréchal), 280, 283, 289, 293, 296, 297, 301, 303.
Saint-Arnaud (maréchale), 290.
Saint-Simon, 9.
Saint-Victor, 46.
Saxe (maréchal de), 185, 201.
Serrant (général), 72, 74.
Sicard, 95.
Soitoux (commandant), 303.
Sotilhac, 33, 35.
Soult (maréchal), 166.

T

Teste, 67.
Thiers, 126, 133, 134, 135, 170, 196, 202, 203, 204.
Toulougeon, 246, 247.
Tréhouard (amiral), 270.

V

Vaillant (maréchal), 137, 210,
Vatry (de), 163, 164.
Vatry (Mme de), 163, 164.
Vauban, 261.
Vaudoncourt, 74,
Vefour, 222, 224.
Viel-Castel (comte de), 234, 235.
Villemagan (Mlle de), 10.

W

Wilson, 173.
Wurtemberg (roi de), 84.
Wurtemberg (Paul de), 217.
Wurtemberg (Catherine de), 229.

Y

Yung, 208.
Yung (général), 208.

Z

Zeichmester (général), 74.
Zénaïde (princesse), 126, 127, 153, 155, 156, 170, 171, 178, 179, 181, 207.
Zgliniki (capitaine), 214.

Paris. — Imp. de G. BALITOUT et Cᵉ, 7 rue Baillif.



